Ottawa se débarrasse des Alouettes

-page 34

QUÉBEC-PRESSE

Semaine du 12 au 18 novembre

Météo: généralement nuageux, chutes de neige

DERNIERE EDITION

12 NOVEMBRE 1972, VOL. 4, NO 46

LIVRÉ À DOMICILE: 30¢

PARTOUT AU QUÉBEC 25¢

Le détenu BRÛLÉ VIF à Saint-Vincent-de-Paul

"IL AURAIT PU ÊTRE SAUVÉ"

Quatre prisonniers l'affirment sous serment à QUÉBEC-PRESSE

-page 3

La ténébreuse affaire O'Bront

Deux ans de délai et quinze juges !

DOSSIER

-pages centrales

La gérance de la Baie James

Robert Bourassa contredit l'Hydro

-page 10

mini-loto

Tirage vendredi le 10 novembre

34776
22 GAGNANTS DE $5000.

4776
176 GAGNANTS DE $500.

776
1782 GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA

14e course 9 novembre 1972

ORDRE: $2761.00 (37 prix)

DÉSORDRE: $118.70 (860 prix)

VENTE TOTAL: $425,657.00

RÉSULTAT			
A	B	C	D
2	10	1	7

Le président de la Baie James entrouvre le contrat Bechtel-Hydro, mais cache l'essentiel

par Jacques Keable

Le président de la Société d'énergie de la Baie James, filiale de l'Hydro, M. Robert Boyd, a déclaré au journaliste René Mailhot, de Radio-Canada, qu'il était "tout simplement écoeuré" par tout ce qui se disait au sujet du projet de la Baie James, a-t-on appris, à l'émission Format 60, vendredi dernier.



UNE MANIFESTATION hors de l'ordinaire s'est déroulée samedi midi devant le palais de justice de Montréal... Comme le leur avait demandé la Cour provinciale, les assistés sociaux exploités par la compagnie Totem, à Saint-Henri, sont allés déposer les "pièces justificatives": 76,500 sacs à ordures en polythène fabriqués au salaire de 13 cents l'heure! Quelques travailleuses ainsi exploitées ont donné une démonstration de fabrication de sacs... (photo Michel Elliott)

Le contrat "entr'ouvert"

M. Boyd a donc décidé d'"entr'ouvrir" le contrat secret qui lie l'Hydro à Bechtel. L'ennui, c'est précisément qu'il ne l'a qu'entr'ouvert,, laissant ainsi dans l'ombre les parties qu'il prétendait rendre claires.

La gérance

Première "révélation" de M. Boyd au journaliste de Radio-Canada: la Société d'énergie a le contrôle sur le développement de la Baie James et Bechtel ne fournit que de l'assistance à la gérance qui est assurée par l'Hydro et sa filiale!

Si, dans le texte du contrat, il n'est effectivement question que d'"assistance", comme l'affirme le président, on trouve aussi, dans ce même contrat, une référence à une annexe, dont M. Boyd a sans doute "oublié" de parler. Or, cette annexe s'intitule: **"Formule de gérance".**

M. Boyd ne l'a pas dit, mais il doit être aussi "écoeuré" par le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, qui a déclaré à l'Assemblée nationale, cette semaine, que **"... une partie de la gérance a été confiée à Bechtel..."** (voir page 10)

Enfin, s'il s'agit d'un contrat **ordinaire** avec des ingénieurs-conseils, pourquoi tant hésiter à le rendre public? Les règles de la Corporation des ingénieurs établissent les rémunérations normales des ingénieurs, et ces règles sont publiques! Le contrat ne serait-il donc pas conforme aux règles de la Corporation des ingénieurs?

Les tarifs

Encore sous le coup de l'"écoeurement", M. Boyd, cachant toujours le texte du contrat au fond de son tiroir fermé à clé, déclare que Bechtel touchera moins d'argent que la firme d'ingénieurs-conseils québécois Lalonde Valois Lamarre et Associés.

M. Boyd peut toujours le dire, mais il n'a aucune preuve à offrir, pour la simple raison que le contrat n'en souffle mot! Ce que le contrat dit, cependant, et ce dont M. Boyd n'a pas parlé au journaliste de Radio-Canada, c'est que Bechtel est assuré d'honoraires minimum de l'ordre de $30 millions.

Or, les spécialistes de ces questions, à partir de ces données, établissent à environ $150 millions la part de Bechtel, au cours des 10 prochaines années, durée d'exécution du contrat. M. Boyd peut toujours "démentir", mais tout ça a l'air d'une promesse électorale. **Logiquement,** compte tenu de l'esprit du contrat et du vague de ses clauses à cet égard, les spécialistes de ces questions déduisent le chiffre de $150 millions pour Bechtel. Ce chiffre n'est pas indiqué comme tel dans le contrat, mais il peut être déduit de son contenu. D'où notre chiffre de la semaine dernière, et ni la bonne foi ni la compétence des personnes consultées à cet égard ne sauraient être mises en doute. M. Boyd devrait peut-être savoir qu'il y a, dans la population, plusieurs personnes au moins aussi "écoeurées" que lui!

La fameuse "résiliation"

Le contrat n'est pas résiliable, avons-nous écrit erronément la semaine dernière. M. Boyd, ayant enfin en main un "bon argument", décide de démentir, alors qu'il a laissé passer les autres accusations de mensonge portées à son endroit, sans lever le petit doigt.

Il faut savoir l'histoire de cette clause, dans le contrat: Bechtel exigeait une compensation fabuleuse, en cas de résiliation du contrat. Dans un premier temps, l'Hydro refusait donc cette clause. (D'où notre erreur de la semaine dernière.) En retour, l'Hydro proposait de remplacer la "somme fabuleuse" par une garantie de verser plus rapidement, au cours des premières années du contrat, les honoraires de Bechtel. De la sorte, si le contrat était résilié, Bechtel était assuré de toucher une somme importante. Telle est l'histoire de cette clause de résiliation qui a finalement été signée vers la fin des négociations Bechtel-Hydro.

Rectification

Le contrat est résiliable

Dans la dernière édition de Québec-Presse, il était affirmé que le contrat, toujours secret, qui lie la firme américaine Bechtel et la Société d'énergie, filiale de l'Hydro, n'était pas résiliable. Cette information était inexacte.

Cette inexactitude est née d'un malentendu entre l'auteur de ces lignes et ses sources d'information; la bonne foi ni de l'un ni des autres ne peut être ici mise en cause. Des explications de la confusion née autour de cette question sont fournies dans le texte ci-contre.

"Les élections fédérales : la preuve des deux solitudes"

—René Lévesque

Le résultat des élections fédérales confirme de façon irréfutable l'existence des deux solitudes au Canada". C'est ce que déclarait hier M. René Lévesque, lors d'une assemblée du Parti Québécois, au Palais du Commerce à Montréal.

Le Parti Québécois, à peine sorti de sa campagne de recrutement, appelée l'Opération Plus, dans le cadre de son anticampagne, se lançait dans la préparation de l'élection qui le concerne au premier chef, celle du Québec.

Cette élection devrait se situer, dit M. René Lévesque, quelque part entre l'automne 1973 et le printemps 1974.

30,000 nouveaux

Le député Marcel Léger a annoncé officiellement hier soir, devant quelque 4,000 militants, réunis au Palais du Commerce à Montréal, que la campagne de recrutement avait amené 30,357 nouveaux membres au parti. Ceci porte le total des membres en règle à plus de 60,000, ce qui est le plus haut sommet jamais atteint affirme M. Léger.

C'est le comté de Mont-Joli qui a, en pourcentage, terminé au premier rang de tous les comtés en atteignant son objectif de recrutement, à 431%. En chiffres absolus, c'est le comté de Chambly qui remporte la palme, avec 1,465 nouveaux membres.

René Lévesque

C'est un appel au militantisme accru, presqu'à la veille de l'élection québécoise qu'a lancé le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, **"Dans l'entourage même de Trudeau a-t-il souligné, on admet la possibilité et même la probabilité de l'indépendance du Québec. Or, avec 60,000 membres, cela fait environ 250 militants dans chaque comté. Avec ça, on peut s'attendre à d'excellents résultats aux élections."**

Camille Laurin

Pour sa part, le chef de l'aile parlementaire du Parti Québécois, le docteur Camille Laurin, a déclaré que la dernière élection fédérale était riche d'enseignements pour les citoyens: **"Ce sont les Canadiens qui ont parlé de French Power. Le racisme, si racisme il y a, ne vient pas du Québec, mais du Canada. Et les crachats finissent toujours par retomber sur qui les a lancés."**



RENE LEVESQUE et CAMILLE LAURIN, respectivement président du Parti Québécois et chef de l'aile parlementaire du parti, hier soir au Palais du Commerce.

Photo Gilles Chartier

cette semaine

	page
Notre éditorial	4
La vengeance de John Bélanger	6
Malaise à l'hôpital Domrémy	7
Référendum sur les Jeux olympiques	9
Les assistés sociaux et vous	11
Tortures en Bolivie	14
Nouveau patron aux éditions du Jour	15
Un Musée du cinéma	23
Ouvrir les bibliothèques	24
Les Alouettes éliminés à Ottawa	34
Le HC: rien entendu, rien vu, rien dit	36

QUEBEC-PRESSE

est publié par l'Association coopérative des publications populaires, 9670 Péloquin, Montréal 358.

Directeur de l'information: Gérald Godin.

Comité de rédaction: Virginie Boulanger, Michel Elliott, Louis Fournier, Gérald Godin, Jacques Keable, Robert Lévesque, Michel Servant, Michelle Simard, Michel Sabourin.

Rédaction: 381-8684.

Sport: Pierre Terroux, directeur. Yvan Poupart, photographe.

Publicité: Michel Servant, Gérald L'Italien, Paul de Grandmont. 381-1385.

Distribution et abonnements: Guy Ouimet, 381-9936.

Administration: Gilbert Rambo, 381-4775.

Composé et imprimé par Journal Offset Inc., Montréal, 331-9721.

Courrier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 9670 Péloquin, Montréal 358.

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

111

Affidavits de quatre détenus de Saint-Vincent-de-Paul

"Si les gardes avaient voulu, ils auraient pu sauver Erickson"

Michel Sabourin

Le détenu George Erickson, 31 ans, condamné en 1970 à cinq ans, et mort jeudi des suites d'un incendie dans sa cellule au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, ne s'est pas suicidé comme l'ont laissé entendre les autorités pénitentiaires.

C'est ce que démontrent hors de tout doute 4 affidavits de codétenus (témoins de l'accident) remis hier à Québec-Presse. Les 4 détenus sous serment affirment au contraire qu'Erickson a mis le feu à sa cellule par signe de protestation contre le sort qui lui était fait, qu'il en avait prévenu les gardes qui n'ont pas voulu prendre au sérieux ses menaces, et surtout que les autorités sont coupables de négligence et d'irresponsabilité:

– Aucun garde n'a voulu pénétrer dans la cellule en flammes d'Erickson.

– On a laissé le détenu brûler dans sa cellule durant une période de temps variant entre 10 et 20 minutes, selon les témoignages, avant d'ouvrir la porte.

– C'est finalement un autre détenu qui a pénétré dans la cellule avec une couverture pour en tirer Erickson.

– Les 4 extincteurs amenés sur les lieux étaient tous vides.

L'enquête ouverte par la Sûreté du Québec au lendemain de la mort d'Erickson concluait à deux hypothèses: ou celle du suicide, ou celle d'un incendie de protestation allumé par le détenu lui-même qui se serait trop rapidement propagé pour qu'il puisse le maîtriser ou s'en préserver, et il serait mort par intoxication et brûlures. L'enquête indiquait de plus que dès que les gardes furent alertés par les cris d'Erickson et des autres détenus, ils se précipitèrent dans le bloc cellulaire à sécurité maximum, actionnèrent le contrôle automatique des portes. Mais il était déjà trop tard. Les flammes avaient déjà affreusement brûlé le détenu et **"c'est un agonisant atrocement brûlé que l'ambulance transporta à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville."**

Cette version est assez éloignée de celle des autres détenus. Ceux-ci affirment qu'Erickson devait être transféré le lendemain au pénitencier à sécurité maximum de Sainte-Anne-des-Plaines et qu'il n'acceptait pas ce transfert. Il avait notamment déclaré à ses compagnons et à plusieurs gardiens: **"Je n'irai pas à Sainte-Anne, je n'irai pas dans ce trou".**

Fort de cette volonté, Erickson a refusé de faire sa "tournée", c'est-à-dire de remplir les formalités qu'un détenu doit normalement remplir lorsqu'il est transféré dans une autre institution. Voyant cela, les gardiens l'ont mis dans l'aile de méditation, où vont les détenus récalcitrants.

Vers 3 heures, rapporte un codétenu Michel Latulippe, **"j'ai entendu l'officier Bélanger "converser" avec Erickson. Ce dernier disait qu'il n'était absolument pas intéressé à être transféré, et que de toute manière il n'irait pas. L'officier Bélanger lui aurait alors répondu qu'il serait transféré de force s'il le fallait** C'est alors qu'Erickson a répondu qu'il mettrait le feu à sa cellule pour ne pas être transféré. Un peu plus tard, vers 3.45 h, le garde Martin est venu à travers la porte dire à Erickson qu'il serait transféré le lendemain.

"Il était presque 4 heures, raconte un autre témoin. **Je venais de sortir des douches. J'ai appris par un détenu que George était dans le 3eK, rangée de méditation. Je suis monté au 3e et j'ai parlé avec lui. Je lui ai dit de ne pas faire de gaffe et d'attendre au lendemain. Il m'a répondu: "Moi, je n'y vais pas, même s'il faut que je crève." A ce moment, le garde Martin est arrivé et lui a dit qu'il venait de recevoir un téléphone et qu'il fallait qu'il parte pour Sainte-Anne le lendemain. Erickson a répondu: "Je vais faire n'importe quoi pour ne pas y aller. Je vais crisser le feu dans ma cellule s'il le faut!"**

Et c'est quelques secondes plus tard, que des détenus virent la fumée s'échapper de la cellule d'Erickson et qu'ils appelèrent à l'aide. Selon les témoignages des détenus, il semble qu'il se soit écoulé une assez longue période de temps, avant que ne parvienne effectivement du secours. Un détenu raconte: **"Je suis en train de lire dans ma cellule et tout à coup j'entends crier "garde" et siffler. Ce manège dure au moins cinq minutes: je suis en train de lire et j'ai beaucoup de mal à me concentrer à cause de ces cris."**

Un autre témoin affirme que lorsqu'il est parvenu à l'étage où était situé la cellule d'Erickson, il a vu le garde Martin devant la porte dire: **"Je ne touche pas à cette poignée, c'est trop chaud."** Il se serait écoulé une autre période de temps assez importante, avant qu'un autre détenu, Mario Valade, n'intervienne, se saisisse d'une couverture, et pénètre dans la cellule pour en tirer Erickson.

Lorsque Erickson fut finalement tiré de là, il était affreusement brûlé, ses vêtements complètement brûlés. Il fut laissé, debout dans le couloir, et dut attendre de 4 à 5 minutes l'arrivée d'une civière, avant d'être finalement amené à l'hôpital où il succomba au cours de la soirée.

Pourquoi?

Pourquoi Erickson était-il désespéré au point de provoquer cet accident à la seule idée d'être transféré à Sainte-Anne-des-Plaines?

La raison est simple. Il fut amené à Saint-Vincent-de-Paul il y a quelque temps du pénitencier de Cowansville, prison à sécurité moyenne, en compagnie de 4 autres détenus. Il ne lui restait que 9 mois de sentence à purger avant d'être éligible à une libération. Mais il fut transféré d'une prison à sécurité moyenne à une autre à sécurité maximum sans qu'aucune raison lui soit donnée. Et un tel transfert est un fort mauvais signe, puisqu'il risquait de perdre son éligibilité à une libération.

Nous avons vainement tenté de savoir les motifs du transfert d'Erickson. Son avocat Me Nicole Daigneault l'a fait aussi. Les autorités pénitenciaires auraient sans doute intérêt à s'expliquer sur ce transfert et à en donner les raisons, puisqu'il est la source de la panique et de la mort du détenu.

M.S.

4,200 étudiants contestent à l'UQAM

La contestation étudiante vient de redémarrer à l'université du Québec à Montréal!

Une pétition portant 4,200 signatures d'étudiants a été remise au recteur de l'UQAM, M. Léo Dorais, qui doit recevoir lundi après-midi, à son bureau, les porte-parole du **"Comité provisoire d'organisation des étudiants de l'université".**

Tout ce branle-bas de combat a été provoqué par la décision de l'administration obligeant les étudiants à s'acquitter de tous leurs frais de scolarité s'ils veulent pouvoir s'inscrire à la deuxième session, en janvier. De plus, l'administration est accusée de **"contrôler les bourses et les prêts aux étudiants afin de se faire rembourser"** et elle interdit l'accès à la bibliothèque à ceux qui n'ont pas payé leur quittance.

Devant ce qu'ils appellent des **"contraintes financières et administratives injustifiables dans une université qui se dit populaire",** plus de 600 étudiants ont participé à une assemblée générale, la semaine dernière. Ils entendent bien pouvoir s'inscrire pour la 2e session **"sans pression financière"** et exigent même qu'à l'avenir le paiement des cours soit échelonné jusqu'à trois années après la fin des études universitaires quand chaque étudiant sera, de fait, sur le marché du travail.

"Nous sommes loin de la gratuité scolaire", conclut le Comité d'organisation des étudiants.

HYDRO: toujours en panne

par Louis Fournier

Au moment de mettre sous presse samedi, les négociations, interrompues à 4 heures la nuit précédente, n'avaient pas encore repris entre la direction de l'Hydro-Québec et le syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), qui représente les 8,500 hommes de métier, employés de bureau et techniciens en grève depuis près d'une semaine.

Selon un porte-parole du SCFP, le syndicat attendait toujours une réponse à la contre-proposition globale qu'il avait soumise, dans la nuit de vendredi à samedi, au sujet des clauses normatives du contrat de travail. **"Contrairement à ce qu'ont écrit certains journaux,** a-t-il ajouté, **les pourparlers n'ont pas encore commencé sur les clauses monétaires et les salaires".**

Lueur d'espoir

Il apparaissait donc fort peu probable, samedi soir, qu'un règlement du conflit intervienne au cours de la fin de semaine. Seule lueur d'espoir: les négociations vont se poursuivre, selon le médiateur M. Yvon Dansereau, **"jusqu'à un règlement complet".**

Rappelons que la convention collective des grévistes de l'Hydro est échue depuis le 31 décembre 1971 et que les négociations pour son renouvellement ont débuté en novembre 1971. Le syndicat a acquis le droit de grève en mars dernier et l'a utilisé 48 heures, en juin dernier, jusqu'au débrayage général de lundi dernier le 6 novembre.

Côte St-Luc

Des citoyens en colère

(par J. K.) – "On gèle comme des rats!... Le syndicat nous traite comme des chiens. Comme des chiens!... Les gars du syndicat ne traiteraient pas leurs chiens comme ils nous traitent!..."

C'est un porte-parole des citoyens de Côte-St-Luc qui, au nombre de mille, sont privés d'électricité depuis maintenant cinq jours. Il téléphone à Québec-Presse, "pour attirer l'attention des lecteurs sur une situation qu'il décrit comme "très dramatique, dangereuse et cruelle".

"Comment se fait-il que malgré toutes nos démarches, malgré l'injonction, le syndicat n'autorise toujours pas la réparation de la panne?..."

Du côté syndical, la grève durera tant et aussi longtemps que la partie patronale n'aura pas consenti à modifier sa position. C'est la partie patronale, dit encore le syndicat, qui nous pousse à poser des gestes très durs et c'est donc elle qui doit assumer tout l'odieux de la situation actuelle.

éditorial

Où est notre solidarité?

Pendant la campagne électorale, le Conseil économique du Canada a décidé de retarder la publication de son rapport annuel, de façon à ne pas intervenir dans l'opinion que devaient se faire les gens, le 30 octobre.

Maintenant, ce document est paru. De même que sont parues les dernières données de Statistique Canada: **"depuis un an, il s'est créé plus de chômeurs que d'emplois au Québec"**, selon un titre du journal La Presse, journal que l'on ne peut soupçonner de jouer le jeu des ennemis du gouvernement libéral, à Québec ou à Ottawa: 9,000 emplois créés, pour 10,000 chômeurs de plus!

Le président du Conseil économique du Canada, M. André Raynauld, déclare pour sa part que le Canada doit se fixer, comme taux de chômage pour... 1975, le pourcentage de 4.5%! Mieux: le président Raynauld est pessimiste et dit: **"Si nous ne réussissons pas à abaisser le taux de chômage cette année** (1972), **nous aurons plus de difficultés à atteindre notre objectif. Nous avions en effet prévu un taux de chômage moins élevé pour cette année".**

Le "plein emploi"

Les économistes des sociétés comme la nôtre, c'est-à-dire capitalistes, acceptent la nécessité d'un taux de chômage de 3%. Ce taux de 3% est considéré comme équivalent au plein emploi. C'est bien sûr un jeu de mots: le plein emploi, ce serait 0% de chômeurs, à l'exclusion des travailleurs gravement handicapés, ou des personnes inaptes au travail pour une raison ou une autre.

Mais voilà que les gens en poste, dans notre organisation sociale, estiment que dans trois ans d'effort, nous pourrons atteindre - dans les meilleures conditions - le taux de 4.5% de la main-d'oeuvre en chômage.

Aveu d'échec

Tout cela, nous semble-t-il, devrait être considéré comme un aveu d'échec, une reconnaissance éclatante que notre façon de faire fonctionner l'économie du pays est défaillante. Ce n'est pas une accusation, c'est simplement une constatation. Et cette constatation vient des gens les plus éminents de notre organisation sociale.

Dans ce tableau d'ensemble du Canada, le Québec occupe une place "privilégiée", si l'on peut dire. Les derniers chiffres de Statistique Canada démontrent encore une fois que c'est au Québec que se recrutent le plus grand nombre de chômeurs: des 24,000 nouveaux chômeurs créés au Canada au cours d'un seul mois de cet automne, 13,000 sont Québécois. En Ontario, par opposition au Québec, on crée plus d'emplois que de chômeurs. Alors quoi?

Première constatation qui doit bien relever de l'évidence: ou bien les Canadiens, et particulièrement les Québécois, sont des cabochons incapables de s'organiser, à l'intérieur de notre système, pour se donner une vie économique qui se tienne debout, ou bien les conditions créées par le système économique capitaliste où les géants font la loi sinon les lois nous empêchent de vivre de façon un peu humaine.

Poussons encore un peu l'observation, et nous nous rendons compte que même pour arriver à ce triste bilan de chômage, il faut que nous consentions aussi à travailler à fabriquer des armes offensives, destinées à écraser des peuples qui ne nous sont pas naturellement hostiles: nous sommes, par habitant, le plus grand fournisseur d'armes du monde.

Nous sommes trop en chômage et ceux qui travaillent doivent, dans plusieurs cas, collaborer à la destruction de la vie humaine chez des peuples à qui nous n'avons aucune raison d'en vouloir, et qui vivent dans la peur, la misère et le mépris.

La question est au fond simple, pour toute personne de bonne foi: quel est le moyen possible pour changer ce régime inhumain qui joue avec les hommes d'ici et d'ailleurs?

Où est notre vraie solidarité: avec les économistes comme André Raynauld qui sont les grands prêtres malheureux de notre système, ou avec les hommes d'ici et d'ailleurs, chômeurs et victimes de guerre et d'exploitation, au Vietnam et au Brésil, à Gaspé et à Montréal? Une fois la réponse donnée, restent à trouver les moyens efficaces de faire jouer la solidarité que nous nous serons reconnue. Ca, c'est un travail collectif, difficile, mais à faire.

Le Comité de rédaction

point de vue

L'avenir des garderies est compromis!

Enfin le gouvernement du Québec s'intéresse aux garderies! Cependant avant de parler des nouvelles normes du Québec à ce sujet, il est opportun d'insister sur le fait que le système canadien de garderies pour les enfants d'âge pré-scolaire est très en retard, si on le compare aux organisations des pays socialistes, aux systèmes de garderies européens et américains. C'est ce qu'ont démontré plusieurs études, dont la plus récente faite par le conseil canadien de développement. De plus, à l'intérieur du Canada, d'autres rapports ont récemment mis en évidence que le Québec est la province la moins bien pourvue et organisée en services de garderies.

Comment expliquer le retard du Québec dans ce domaine, sinon par son absence de législation? Jusqu'en 1972, le Québec n'avait aucune législation sur les garderies!

Et les nouvelles normes des garderies récemment publiées par le ministère des Affaires sociales ne garantissent qu'un minimum de sécurité, d'attention et de soins aux enfants.

Ceci dit, on doit fortement reprocher au gouvernement québécois de n'avoir prévu aucune aide financière aux garderies existantes, ni de plan de financement pour la fondation de nouveaux établissements. Rien de plus facile que de publier des normes, sans s'engager financièrement: mais de ce fait, l'avenir des garderies se trouve compromis.

L'autre problème majeur des garderies auxquelles les normes du gouvernement n'apportent aucune solution, est la pénurie de personnel qualifié pour s'occuper des enfants d'âge pré-scolaire. Faute d'aide financière, les garderies sont incapables de se payer un personnel mieux préparé et doivent la plupart du temps compter sur les bonnes volontés et le bénévolat. En offrant aucune aide dinancière aux garderies, le gouvernement accentue ce problème et utilise encore une politique de "bouts de cordes, à la va-comme-je-te-pousse".

Comme l'Ontario

On objectera peut-être que le Québec n'a pas d'argent pour établir un système de garderies subventionnées! Au lieu de laisser la création et la survie des garderies au gouvernement fédéral, via Initiatives locales, le gouvernement du Québec, ne pourrait-il pas, à l'exemple de l'Ontario, aller chercher à Ottawa les $$$ qui lui reviennent pour réaliser un tel programme? A cet effet, l'Ontario s'est votée une législation et possède des services de soins de jours subventionnés depuis 1946. Il semble de plus évident, qu'il y a corrélation entre les services subventionnés et le nombre moins élevé d'enfants placés hors de leur foyer.

Jusqu'à ce jour, comment expliquer l'inertie du Québec dans ce domaine? Il semble que notre gouvernement souhaite encore une autre fois que les initiatives viennent d'Ottawa pour continuer à subventionner le fonctionnement des garderies. Pourtant les garderies ne sont-elles pas du ressort provincial puisqu'elles touchent l'éducation de tout jeune enfant!

Pour réveiller notre gouvernement, il faut souhaiter, le plutôt possible, la mise sur pied d'une fédération québécoise de toutes les garderies existantes pour défendre, faire valoir leurs droits et promouvoir la création et le développement de garderies diversifiées qui répondent aux besoins des familles québécoises.

Des recherches scientifiques ont démontré que les garderies et centres pré-scolaires peuvent contribuer considérablement au développement de l'enfant. N'est-ce pas un service collectif normal que la société québécoise doit mettre à la disposition de toutes les familles qui en sentent l'utilité et le besoin!

Alfred Baillargeon,
Etudiant en service social.



Parizeau en liberté

À quand le contrôle des prix et des salaires?

Un des à-côtés de l'apparition d'un gouvernement libéral minoritaire, à Ottawa, est d'accroître singulièrement la probabilité de l'établissement d'un contrôle des prix et des salaires.

S'il veut avoir les moindres chances au prochain scrutin, le gouvernement libéral doit s'attaquer, avec bien plus d'énergie qu'il ne l'a fait jusqu'ici, à la lutte contre le chômage. Le NPD se chargera d'ailleurs de le lui rappeler avec insistance.

Plusieurs voies sont possibles. Mais toutes ont en commun d'accroître le déficit du gouvernement, et donc ses besoins d'emprunt.

D'autre part, il serait malvenu à la banque du Canada de se remettre à pratiquer une politique de restriction du crédit, au moment même où le gouvernement deviendrait davantage expansionniste.

Alors, cependant, le danger d'une recrudescence des pressions inflationnistes s'accroit.

De Nixon à Heath à Trudeau?

Placé devant le même problème, le président Nixon a introduit pendant trois mois un gel des prix et des salaires puis leur contrôle. Placé lui aussi devant ce dilemme, le premier ministre de Grande-Bretagne s'engage maintenant dans la même voie.

Des rumeurs insistantes veulent qu'à Ottawa on songe sérieusement à adopter le même genre de formule.

C'est donc peut-être le moment de chercher à examiner en quoi, précisément, consiste une politique de contrôle des prix et des salaires. A première vue, tout est parfaitement simple: une agence gouvernementale autorise les augmentations de prix et de salaires qui lui sont soumises par les entreprises et les syndicats, les accepte, les corrige ou les rejette.

En fait, la mécanique est beaucoup plus compliquée et, selon la façon dont elle est construite et administrée, elle peut créer d'odieuses injustices sociales. Ce genre de contrôle, comme tant d'autres instruments économiques, peut aussi bien amener une politique de revenus remarquablement réactionnaire, ou être une des bases d'une planification parfaitement acceptable à certains milieux qui se considèrent comme étant de gauche.

Tout est dans la manière.

Reprenons donc chacun des éléments qui peuvent constituer une politique de contrôle des prix et des salaires, ou plutôt des revenus.

Les prix d'entreprise

Commençons par les prix. Il y en a plusieurs types. Les prix des entreprises privées sont évidemment le plus gros morceau. Rien ne saurait plus illusoire, dans ce cas, que de fixer un plafond uniforme aux augmentations: quelque chose comme 2% par an, par exemple. Le progrès technique est si rapide dans certains secteurs qu'il n'y a pas de raison d'accepter même une hausse de cet ordre. Dans des entreprises de services, au contraire, 2% peuvent être insuffisants si les salaires augmentent de 6 à 7% par an. Dans certaines industries qui importent une bonne partie de leur matière première, la hausse du prix de leur produit devra, le cas échéant, refléter la hausse du prix du produit importé. D'autres industries qui exportent la majeure partie de leur production vendent au Canada au prix qu'elles peuvent obtenir sur le marché étranger.

Il faut enfin tenir compte de ce qu'il y a des dizaines de milliers d'entreprises. Les prix des plus importantes d'entre elles sont bien connus. La surveillance des plus petites soulève un problème administratif considérable. Et pourtant, il faut le résoudre: pour le consommateur, l'effet est le même sur son budget, que le produit qu'il achète vienne d'une petite ou d'une grande entreprise.

Une façon de simplifier ce problème administratif consiste à établir, à partir d'une période de base, un impôt sur l'excédent des bénéfices, remboursable périodiquement (y compris les intérêts), dans la mesure où l'organisme qui régit les prix ne soulève pas d'objection.

Les loyers et les prix gouvernementaux

Une foule de prix existent qui ne proviennent pas d'entreprises privées. Un des plus importants (puisqu'il touche souvent au moins 20% des dépenses du consommateur) est le loyer. Le contrôle des prix doit s'accompagner du contrôle des loyers. Il est important de rappeler que, partout au Canada, ce contrôle est de juridiction provinciale et, le plus souvent, administré par les municipalités. Sans entente formelle entre les gouvernements, il n'y aura pas moyen de procéder. S'il est vrai que le gouvernement de Québec songe sérieusement à supprimer le contrôle des loyers, comme certains journaux en ont fait état récemment, on ne peut que souhaiter que quelqu'un, à Québec, téléphone à quelqu'un, à Ottawa, avant de procéder.

Les gouvernements des trois paliers contrôlent ou fixent une foule d'autres prix qui, eux aussi, devront être assujettis à la nouvelle politique. Les tarifs de téléphone (fédéral), les tarifs d'électricité (provincial) et le prix du transport en commun (municipal) tombent dans cette catégorie. Jolie conférence fédérale-provinciale en perspective!

Les salaires

Dans le cas des salaires aussi, le puzzle comporte un grand nombre d'éléments. Il n'est pas question de placer une espèce de plafond unique, 6 pour cent par an, par exemple. On ne peut pas avoir le même plafond pour les ouvriers manuels qui sont payés sur la base d'un seul taux de salaire, quelle que soit leur expérience et, disons, pour les enseignants qui, disposant d'une longue échelle de salaires, reçoivent chaque année, pendant quatorze ou quinze ans, des augmentations automatiques en plus de l'augmentation négociée de leur échelle.

Doit-on d'ailleurs fixer le même maximum d'augmentation pour les salaires les plus élevés et pour le salaire minimum? Faut-il laisser de la place pour du rattrapage aux niveaux les plus bas de rémunération?

Il va de soi, enfin, que les gouvernements doivent s'engager à respecter, dans leurs propres négociations, les règles que le gouvernement fédéral imposerait au secteur privé.

Et si on accepte l'idée de plafonds imposés à la progression des salaires, le même principe doit s'appliquer aux autres revenus. La rémunération à l'acte du médecin, les tarifs d'honoraires des ingénieurs, ceux des architectes, pour ne donner que quelques exemples, doivent être assujettis au même genre de limitation. Le problème du contrôle est moins sérieux qu'on peut l'imaginer à première vue, dans la mesure où une foule de ces tarifs sont sanctionnés par les pouvoirs publics. Au Canada, ce sont les gouvernements des provinces qui sont responsables de ces tarifs. Sans leur collaboration, rien ne peut se faire.

Les leçons de 1968

La raison principale de l'échec du projet d'entente volontaire sur les prix et les revenus au Canada, en 1968, a été le refus d'accepter la complexité des opérations qu'on vient de décrire en quelques paragraphes (en les simplifiant forcément.)

J'ai déjà indiqué dans cette chronique, il y a plusieurs mois, qu'à mon sens, le rejet de l'entente volontaire par les centrales syndicales était non pas seulement normal: c'était le seul geste qu'elles pouvaient poser.

Si le gouvernement canadien désire vraiment s'engager dans la voie du contrôle des prix et des revenus, qu'il commence par tirer les leçons de 1968. Il y a moyen de monter un système de contrôle qui, tout en permettant de freiner l'inflation, ne fasse pas apparaître d'iniquité flagrante. Mais si, en vertu d'un schéma simpliste et réactionnaire, on rend les syndicats essentiellement responsables de l'inflation, qu'on considère toute la mécanique de contrôle comme un moyen de les mettre à leur place, et qu'on procède à partir de deux ou trois plafonds simples, on empoisonnera encore davantage un climat social qui l'est déjà suffisamment...

À QUÉBEC ET EN BANLIEUE

Oui, nous avons réussi à réorganiser notre livraison à domicile à Québec et en banlieue.

Vous pouvez maintenant recevoir votre journal à votre porte au cours de la nuit.
Si vous veillez tard le samedi, vous l'avez en rentrant...
Si vous vous levez tôt, il est là...

Abonnez-vous... *Téléphonez à Michel*
à Québec au numéro 527-8585 ou écrivez au journal à 9670, rue Péloquin, Montréal 358



A tous ceux qui s'abonnent pour un an à $15, nous leur remettons gratuitement un billet pour assister à un spectacle à n'importe laquelle des trois boîtes "Le Patriote".

"John Bélanger, reporter et homme d'affaires"

L'histoire d'une vengeance 'gratis', à coups d'annonces

(par J.K.) – "Je suis John Bélanger. Je suis reporter. Je suis homme d'affaires. Et à l'instar de millions d'autres Canadiens, je suis un "quêteux à cheval."

Le 28 octobre, deux jours avant l'élection fédérale qui devait conduire à la déconfiture superbe de PET premier, douze journaux à travers le Canada publiait une pleine page d'annonce mettant en vedette un chroniqueur financier du "Toronto Sun" (qui publia l'annonce évidemment), également commentateur radiophonique, du nom de John Bélanger. Avec photo.

Que disait cette annonce? En gros: nous sommes tous, nous Canadiens, des **"quêteux à cheval"** ou **"corporate welfare bums"**, parce que nous sommes à peu près tous actionnaires de l'une ou l'autre des grandes corporations canadiennes qui jouissent des privilèges dénoncés par le chef du NPD, M. David Lewis.

Nous sommes actionnaires de diverses façons: détenteur de capital direct, détenteur de participations par la voie des assurances que nous payons pour l'automobile, le vol, le feu, les fonds de pension, etc...

Que font les **"corporate bums"** avec ces fonds, demandait **"John Bélanger, reporter et homme d'affaires"**? Elles développent des économies municipales partout: Thompson, Kittimat, Calgary, Lunenburg, Sarnia, Valleyfield, etc...

"Je défends un système"

"John Bélanger, reporter et homme d'affaires" dénonce donc les propos de M. Lewis et conseille aux citoyens inquiets de demander des vrais renseignements à qui? Devinez... **"à l'une de ces 115 compagnies citées par M. Lewis!..."** C'est un peu comme si **"John Bélanger reporter et homme d'affaires"** disait à un jury: si vous voulez vraiment savoir si l'accusé est coupable ou non coupable, demandez-le-lui!...

Et notre citoyen exemplaire, bien vêtu, portant barbe bien taillée et cheveux d'une longueur en même temps "propre" et à la mode, terminait en écrivant: **"Ceci est écrit sans rémunération aucune. J'ai rédigé cette annonce parce que je défends un système. Le système qui a permis au Canada de croître et de prospérer. M. Lewis attaque le système pour des raisons électorales. Et ça me rend malade. Toute cette affaire m'a révolté. J'ai décidé de faire quelque chose. Je me suis joint à d'autres "quêteux" pour découvrir l'autre côté de la médaille... je tenais à faire quelque chose pour le Canada..."** Noble sentiment!

Gratis!

Le magazine "Marketing" du 6 novembre raconte l'histoire qui se serait produite: c'est l'agence de publicité McConnell Advertising, de Toronto, propriété d'un lieutenant-colonel nommé Peter Hunter, qui s'est chargée de l'opération.

Interrogé par la revue "Marketing", le colonel explique: **"Ce n'est définitivement pas une idée de l'agence. Notre agence, comme telle, n'a rien à voir avec cela. Quelques hommes d'affaires de mon groupe et moi ne croyions pas que Lewis disait la vérité et nous voulions que la vérité soit connue."**

CE QUE LE POLITICIEN DAVID LEWIS DIT.

En pleine fièvre d'une difficile campagne électorale, M. Lewis a raconté une histoire à l'électorat canadien.

L'histoire dit ceci:

Quelques compagnies canadiennes ont eu recours à des échappatoires pour éviter le paiement d'impôts sur leurs revenus. Ces compagnies sont des "corporate welfare bums" (quêteux à cheval).

Il ne s'agit pas d'une histoire vraie.

COMMENT DEVENIR UN "QUÊTEUX À CHEVAL"?

Très facile. Puisque, selon M. Lewis, quiconque diffère le paiement de taxes est un "quêteux à cheval".

J'en suis le premier.

Vous également.

Du moment que vous détenez des actions ordinaires canadiennes, des fonds mutuels, une assurance sur la vie et que vous bénéficiez d'un fonds enregistré de pension, quelques espèces d'obligations, peut-être même des obligations d'épargne du Canada — vous êtes un "quêteux à cheval".

Pourquoi? Mais parce que, d'une manière directe ou indirecte, vous remettez à plus tard des revenus jusqu'au jour où vous en aurez besoin. Vous faites des placements pour l'avenir — et pour l'avenir du Canada — exactement ce que font les grosses compagnies.

C'est ce que représentent tous ces montants d'impôts non versés — un espoir pour les jours à venir.

Et M. Lewis qualifie cet espoir "d'échappatoire".

M. Lewis a tort.

Une méthode d'imposition conçue pour aider tout Canadien à préparer son avenir ne peut être taxée "d'échappatoire".

Les "corporate welfare bums" créent des emplois. De nombreux emplois.

Que font exactement les "bums" des impôts non versés?

Ils en font des emplois en injectant ces fonds dans l'économie.

Des villes entières et des cités se maintiennent florissantes. Thompson, Kitimat, Calgary, Lunenburg, Sarnia, Sudbury, Valleyfield, Lynn Lake, Hamilton.

Et tant et tant d'autres.

Et les "bums" s'arrangent mieux pour la création d'emplois avec leurs impôts "différés" que ne le fait le gouvernement avec les revenus de la fiscalité.

Et les profits des "quêteux à cheval" servent encore à bien d'autres choses.

À explorer les ressources canadiennes. En des dividendes à des millions de Canadiens.

Cet argent circule tranquillement et efficacement. Et contribue à la croissance du pays.

Et de fait, la liste des "quêteux" dressée par M. Lewis représente le bottin de ces compagnies contribuant le plus à la prospérité de notre pays.

Un seul "quêteux" verse 58% d'impôts.

Il existe bien d'autres impositions que les impôts sur les revenus des compagnies. Il y a bien les taxes de roulage, les taxes sur l'essence, les taxes fédérales de ventes, les taxations sur les gains de capitaux et bien d'autres.

"Les quêteux" s'acquittent de toutes ces taxes.

L'une des compagnies citées par M. Lewis a versé 58% de ses revenus nets en diverses taxations avant même d'établir les impôts sur les revenus de la compagnie.

Pendant qu'une autre compagnie en versait 61%.

Et une autre payait 52%.

Tout cela est bien loin du "quêteux".

Vous faut-il connaître toute l'affaire? En dehors de toute politique?

M. Lewis a nommé environ 115 "corporate welfare bums". Vous trouverez cette liste dans son livre ou bien auprès d'un de vos collègues.

Écrivez à l'une de ces compagnies citées par M. Lewis.

Elle vous informera de ses revenus.

Et vous dira ce qu'elle verse en taxations.

Combien est versé aux actionnaires.

Et quel est le nombre de ses actionnaires.

Ainsi que le nombre de ses effectifs.

Vous pourrez alors juger cette compagnie en connaissance de cause.

Pourquoi ai-je rédigé cette annonce?

Mon métier est d'écrire. Et je suis payé pour le faire. Mais ceci est écrit sans rémunération aucune.

Parce que je défends un système. Le système qui a permis au Canada de croître et de prospérer.

Et si nous jouissons de l'un des standards de vie les plus élevés au monde, c'est bien grâce à ce système.

M. Lewis attaque le système pour des raisons électorales. Et cela me rend malade.

Des compagnies responsables ne devraient point être manipulées pour des gains de l'électorat. Car ces gains ne sont pas impossibles.

Toute cette affaire m'a révolté.

J'ai décidé de faire quelque chose.

Je me suis joint à d'autres "quêteux" pour découvrir l'autre côté de la médaille, franchement et sans politicaillerie. Ainsi est née cette annonce.

Elle peut vous sembler anodine et vieux jeu, mais je l'ai rédigée parce que je tenais à faire quelque chose pour le Canada.

John Bélanger
Commentateur à la radio
Chroniqueur financier du "Toronto Sun"

Je suis John Bélanger.
Je suis reporter.
Je suis homme d'affaires.
Et à l'instar de millions d'autres Canadiens, je suis un "quêteux à cheval".



Le Canada a besoin de plus nombreux "corporate welfare bums"

C'est alors, raconte le colonel Hunter, qu'une rencontre a eu lieu avec **"John Bélanger, reporter et homme d'affaires"**. Hunter dit de Bélanger: **"Il a la réputation d'être un observateur attentif du monde des affaires et il s'en est pris souvent à Lewis et à ses théories. Bélanger a été surpris quand je lui ai parlé du projet mais très rapidement, comme cela correspondait à ses idées, il a accepté l'idée".**

Les "115"

C'est alors que fort de l'appui de **"John Bélanger, reporter et homme d'affaires"**, raconte la revue **"Marketing"**, Hunter a pris contact avec les 115 compagnies dénoncées par Lewis, dans son ouvrage paru au cours de la campagne. On leur a demandé de supporter cette publicité financièrement. **"Nous avons reçu une très bonne réponse"**, déclare Hunter, le colonel publiciste.

L'organisation de tout ça, plus la publication, pleine page, dans 12 journaux (dont l'un a publié gratuitement, le Kenora Miner and News), a coûté, dit le colonel Hunter, $25,000. Et il précise: l'agence a travaillé gratuitement, **"John Bélanger, reporter et homme d'affaires"** a travaillé et prêté sa binette gratuitement, bref, ce fut un bel élan pro-système canadien! L'argent en trop, apprend-on du colonel, sera réparti "au pro-rata" entre les donateurs! La société heureuse est juste ou pas!...

Bonne idée!

À lire tout ça, on a l'impression qu'un vrai conte de fée a été vécu: l'union des victimes du méchant Lewis s'est faite autour de **"John Bélanger, reporter et homme d'affaires"** et Lewis a été abattu!

Ce qui est sûr aussi, mais ce dont le colonel Hunter ne parle pas, c'est que cette campagne de gens "rendus malades" par Lewis servait à merveille le régime Trudeau, grand fournisseur des **"corporate bums"**. Et inversement. En disant: **"Le Canada a besoin de plus nombreux "corporate bums"**, non seulement écrivait-on une ânerie, mais encore servait-on démagogiquement le parti libéral. Ce qu'on ne dit pas aussi, c'est que l'annonce est parue le samedi précédant l'élection du lundi, empêchant ainsi à peu près toute réplique possible du chef NPD, puisque la veille du scrutin est journée de silence obligatoire!

Tout ça, au fond, c'est de la vraie **"démocratie"**: l'annonce, telle que parue dans le quotidien **"neutre"** (sic) La Presse, ne mentionnait aucunement qui payait l'annonce, comme c'est habituellement le cas!

Mais tout ça est sans doute une bien bonne idée. C'est ça, la démocratie: quand **"John Bélanger, reporter et homme d'affaires"** est écoeuré, **"on"** lui paie de pleines pages pour le dire!

Quand les milliers d'assistés sociaux du Québec souffrent: ils vont marcher dans le froid et sous la pluie, pancartes en main, avant de regagner un foyer pas toujours du dernier confort.

Mais apparemment, tout ne rend pas également malade **"John Bélanger, reporter et homme d'affaires"** et les 115 compagnies canadiennes fâchées!

Fonds de Soutien de Sogefor

- Sogefor est rentable.
- Sogefor appartient aux Québécois.
- Sogefor ne doit pas être vendu à des intérêts étrangers.

AIDONS LES TRAVAILLEURS et les **PRODUCTEURS DE BOIS** de la région de Mont-Laurier à devenir PROPRIETAIRES de L'USINE.

- Campagne de souscription pour défrayer les coûts d'une étude de rentabilité.

OBJECTIF: $2,500.00

Les "gars de Sogefor" te demandent un petit "coup de main" en faisant parvenir ta contribution, si modeste soit-elle au nom et à l'adresse suivante:

FONDS DE SOUTIEN DE SOGEFOR
C.P. 30
Mont-Laurier, P.Q.

Je joins ma contribution, pour aider les "gars de Sogefor"

au montant de

NOM:. . . . . .

ADRESSE:. . . . . .

LOCALITE (ville):. . . . . .

DES QUEBECOIS TRAVAILLENT A LA LIBERATION DU QUEBEC.

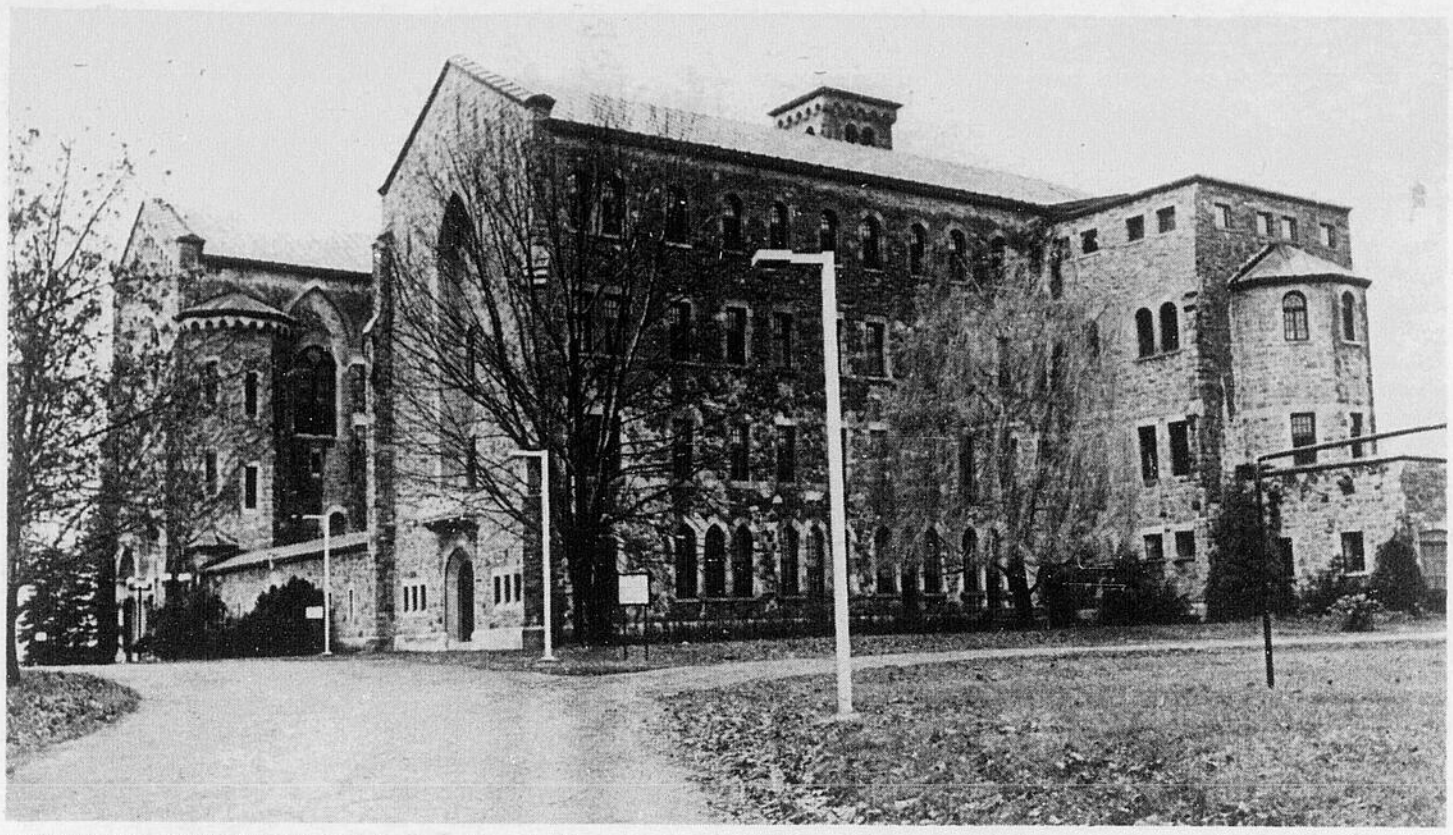
ILS FURENT, SONT ET SERONT VICTIMES DE L'ARBITRAIRE POLICIER ET JUDICIAIRE.

AIDEZ LE MOUVEMENT POUR LA DEFENSE DES PRISONNIERS POLITIQUES QUEBECOIS (M.D.P.P.Q.)

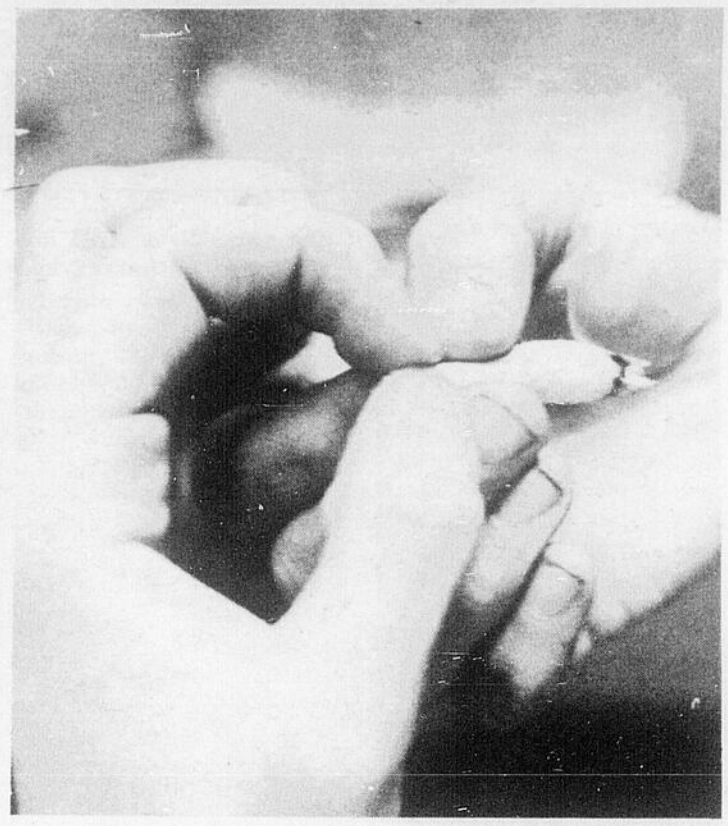
La vente de ces articles aide le M.D.P.P.Q.:

Drapeau des Patriotes 27x54	$5.00
Drapeau des Patriotes 6x12	$0.50
Tuques des Patriotes	$3.00
Foulard des Patriotes	$4.00
Livre des "Patriotes 1830-1839" Ed. Libération	$3.00

Commande postale:
frais $0.25
4122 Parc Lafontaine Mtl. 176
524-4708.



L'HOPITAL DOMREMY à Sainte-Geneviève de Pierrefonds près de Montréal: une institution unique au Québec mais qui fonctionne mal...



Peut-on voir de telles scènes à Domrémy?

Photos Michel Elliott

L'HÔPITAL DOMRÉMY:

La drogue, l'alcool et bien d'autres malaises...

par Louis Fournier

L'hôpital Domrémy, **situé à Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds en banlieue ouest de Montréal, est le seul centre de réadaptation au Québec qui accueille, à la fois, des alcooliques et d'autres toxicomanes. Or, Domrémy est aux prises, actuellement, avec de graves difficultés de fonctionnement interne qui, en fin de compte, ne peuvent que nuire aux patients.**

Selon des témoignages recueillis par QUEBEC-PRESSE auprès de médecins, travailleurs sociaux et membres du personnel infirmier – dont la plupart tiennent à garder l'anonymat pour des raisons fort compréhensibles –, l'hôpital devra faire l'objet, rapidement, d'une intervention vigoureuse du ministère québécois des Affaires sociales, si l'on veut éviter une détérioration de la situation. Le ministère de M. Claude Castonguay verse en subventions près de 100% du budget de $1.2 millions attribué à Domrémy en 1972.

Départ des médecins?

Le chef du Service médical, le docteur Grégoire Grégoire, résume la situation en parlant d'un **"fonctionnement inadéquat qui dure depuis plusieurs années et qui paralyse l'évolution de Domrémy-Montréal".** On croit même savoir que la majorité des médecins vont démissionner, comme ce fut le cas à l'institut **Albert-Prévost,** si Domrémy ne devient pas, d'ici peu, un véritable hôpital spécialisé dans le traitement des toxicomanes, avec une administration sérieuse.

D'après les témoignages recueillis, le malaise tourne autour de ce qu'on appelle la **"mauvaise gestion",** voire même la **"petite dictature"** du directeur général de l'hôpital, M. Claude Benoit, un ancien cadre de la compagnie **Québec-Téléphone** de Rimouski, parachuté à Domrémy. M. Benoit ferait la pluie et le beau temps, passant même pardessus la tête du conseil d'administration de l'hôpital présidé par Me Gérard Boyer, de la **Société nationale de fiducie.**

Des griefs

En tout cas, les griefs du personnel sont fort nombreux.

D'abord, révèle-t-on, en dépit d'un budget prévu pour accueillir 85 patients, Domrémy n'en reçoit pour l'heure qu'un peu plus de 40, malgré une longue liste d'attente. Interrogé làdessus, le directeur Benoit soutient que la presque totalité des lits sont occupés, à l'exception d'une section qui n'est pas encore ouverte **"faute de personnel".** Quoi qu'il en soit, le ministère des Affaires sociales peut aisément vérifier sur place l'utilisation des subventions qu'il a versées pour 85 lits.

Deuxièmement, surtout parmi les médecins, on veut savoir ce qu'attend la direction de Domrémy pour faire de l'institution un véritable hôpital spécialisé dans le traitement des toxicomanies, **"et non plus seulement une clinique quelconque, un centre d'accueil avec un fonctionnement de broche à foin".** L'affaire doit se réglier d'ici un mois, affirme-t-on, sans quoi les médecins vont décrocher.

Et le "2ème Est"?

Autre critique, plutôt explosive: le **"fouillis indescriptible"** qui régnerait au "2ème Est", l'aile réservée aux jeunes toxicomanes qu'on accueille à Domrémy depuis le 6 septembre. Selon les témoignages, ces nouveaux patients, laissés absolument sans surveillance, continueraient de se droguer régulièrement et causeraient les pires dégâts matériels lors de leurs "pot parties"... Leur présence bruyante a même provoqué la signature d'une pétition par les patients traités pour alcoolisme, au troisième étage.

Le **"2ème Est"** est sous la responsabilité du docteur Antoine Gagnon et de garde Cécile Angers, deux spécialistes en psychiatrie ... infantile.

Autoritaire

Autre grief: l'arbitraire le plus complet dans les conditions de travail et l'autoritarisme de la direction, qui digère mal la présence nouvelle du syndicalisme à l'hôpital.

C'est ainsi que M. Benoit se refuse carrément à signer un contrat de travail avec les deux syndicats (CSN) représentant le personnel infirmier et les professionnels. Pourtant, tout ce que les syndiqués réclament, c'est que Domrémy, membre de l'Association des hôpitaux de la province de Québec, accepte l'entente provinciale intervenue entre cette association et la CSN.

Entre-temps, la direction **"joue les durs".** A preuve le congédiment brutal, le 5 octobre, de Mme Julia Leblanc, la présidente du syndicat des infirmières, sous prétexte qu'elle n'aurait pas les **"qualifications requises"** après plus de trois ans de service à l'hôpital!

Favoritisme?

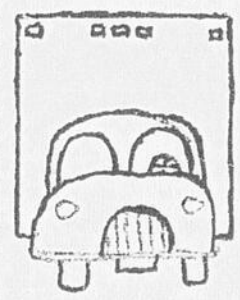
D'autres militantes ont aussi été congédiées ou mises à pied, alors que le directeur Benoit déclare lui-même que Domrémy manque de personnel pour accueillir tous les patients inscrits sur la liste d'attente... Les syndiqués mis à la porte ont porté plainte au ministère du Travail et s'attendent à être réembauchés.

Enfin, les employés portent des accusations précises de favoritisme et de népotisme contre la direction de l'hôpital, **"une entreprise familiale",** disent-ils. Un seul exemple: Ottawa a versé $19,600 à Domrémy pour un projet d'Initiatives locales qui consistait, notamment, en une recherche auprès d'anciens patients. Or, affirment nos informateurs, **"la femme du directeur général Benoit et la mère de sa secrétaire ont été payées pour travailler à ce projet".**

Avec nos taxes...

Tous les membres du personnel de Domrémy qui ont parlé à QUEBEC-PRESSE veulent toutefois qu'on les comprenne bien. Ils ne désirent rien tant que l'hôpital continue d'exister et de jouer un rôle unique au Québec. Mais, disent-ils, **"on ne peut pas faire marcher une entreprise collective comme celle-là sur le dos du personnel et, finalement, des patients".**

Ils souhaitent donc que le ministre des Affaires sociales, Claude Castonguay, prenne personnellement connaissance de tout le dossier Domrémy-Montréal, lui qui a subventionné l'institution à près de 100% avec les taxes des contribuables...



COOP DES DÉMÉNAGEMENTS DU 1er MAI

ASSEMBLÉE D'ORGANISATION DE LA COOPÉRATIVE DES DÉMÉNAGEMENTS DU 1er MAI

ORDRE DU JOUR:

- Etude et adoption de la régie interne de la coopérative.
- Acceptation des membres (parts sociales).
- Election du Conseil d'administration.

446 Place Jacques-Cartier, 2e étage, salle no 2
15 novembre à 7h30 P.M.

quoi de neuf?



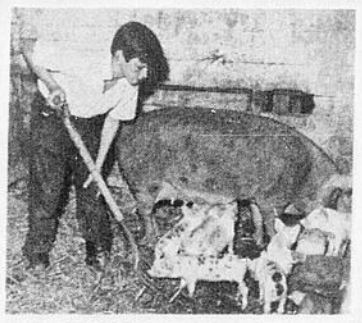
CLAUDE MORIN

Après sa grande assemblée publique d'hier au Palais du commerce, **le parti Québécois invite les gens de la Vieille capitale à se rendre ce soir au centre Mgr-Marcoux à 20 heures**. Les orateurs seront **MM. Claude Morin**, ex-sous-ministre des Affaires intergouvernementales, et **René Lévesque**, président du parti Québécois. On sait que **le PQ a doublé ses effectifs** au cours de ce que les journalistes ont appelé l'anticampagne du parti Québécois.

•••

La publicité, surtout la publicité des compagnies de finance, atteint parfois des sommets d'indécence. Ainsi, le message publicitaire d'une banque de Montréal qui se termine ainsi: **"Mettez de la joie dans votre vie: empruntez chez nous"**. Le merveilleux plaisir de payer des intérêts...

•••



UN SALON de l'agriculture bien terne cette année.

Le Salon de l'agriculture a fermé ses portes dimanche dernier. Pour les habitués de ce Salon, **celui de cette année était nettement décevant**. Aucun portrait sérieux de l'agriculture au Québec; même si elle végète, on aurait aimé connaître ses problèmes, ses espoirs, etc. **Le Salon cette année était une immense foire où tous les vendeurs de pacotille de Montréal s'étaient donné rendez-vous.** En somme, rien d'intéressant à voir.

•••

Le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, dans la première édition de son journal, Le Travail, publie **un excellent dossier sur l'assurance automobile**. On y apprend par exemple que le propriétaire d'une Chevrolet Capri de 8 cylindres qui utilise sa voiture pour son plaisir personnel paye **$502 pour sa prime au Québec** alors que, dans des conditions identiques, **un conducteur de la Saskatchewan n'a que $100 à débourser**. On sait que dans cette province l'assurance automobile est étatisée.

•••

Le Conseil régional des travailleurs de Laurentides-Lanaudière (CTC-FTQ) exige **la démission de M. Roméo Saint-Pierre**, président du conseil arbitral de la Commission d'assurance-chômage à Saint-Jérôme. **Le Conseil accuse M. Saint-Pierre de faire preuve d'arrogance et de partialité** à l'endroit des travailleurs qui doivent en appeler des décisions de certains fonctionnaires.

•••

L'intersection Bélanger et de Lorimier est un endroit dangereux, surtout pour les enfants qui doivent se rendre à l'**école Saint-Barthélemy**. Au début de l'année scolaire, les parents des enfants qui fréquentent cette école avaient demandé à la ville de Montréal de poster un brigadier pour faire traverser la rue aux enfants du secteur qui se rendent à l'école. **La ville a refusé faute d'argent.** Mardi matin, à 8 heures, un jeune garçon se faisait blesser gravement par une auto en traversant la rue. Comme nous le déclarait une mère de la paroisse, **"Drapeau trouve de l'argent pour les Jeux olympiques, mais n'en a pas quand il s'agit de protéger nos enfants"**.

•••

Le comité directeur de l'Association olympique canadienne est composé de **21 anglophones** et de **3 francophones**. Le seul poste important occupé par un francophone est celui de "vice-président technique" dont **le titulaire est le père Marcel de la Sablonnière**. Les deux autres postes occupés par des francophones sont ceux de **directeur des relations publiques** (forcément, faut un bilingue) et de **bibliothécaire**.



LE PERE de la Sablonnière, LE francophone à l'Association olympique canadienne...

•••

Depuis 1946 les pompiers bricoleurs de Montréal ont réparé et distribué plus de 300,000 jouets aux enfants défavorisés. Cette année les pompiers veulent atteindre un objectif de 15,000 jouets; pour l'atteindre ils comptent évidemment sur la collaboration du public. **Ceux qui veulent donner ou recevoir des jouets doivent s'adresser à 7254 est, rue Notre-Dame, Montréal.**

•••

L'**Opération grand ménage** est à la disposition des assistés sociaux et des vieillards du centre-sud de Montréal. L'**Opération grand ménage répare, peinture ou lave les logements de ceux qui en font la demande**. Ce service est entièrement gratuit. **Il suffit de composer 523-2772.**

•••

Un lecteur nous a fait parvenir **une lettre circulaire de M. Adolphe Lapointe**, ex-candidat du parti Progressiste-conservateur dans le comté de La Salle au Québec. **En 30 lignes le scribe du candidat défait a trouvé moyen de faire au moins 50 fautes d'ortographe des plus élémentaires.**

•••



JEROME CHOQUETTE cédera-t-il aux pressions de la Fédération des associations de locataires?

La Fédération des associations de locataires du Québec fait circuler une pétition demandant au ministre de la Justice, Jérôme Choquette, **"la réintégration immédiate du principe du contrôle des augmentations des loyers au projet de loi appelé code des loyers"**. Cette réaction de la Fédération vient à la suite de l'annonce par le ministre Choquette du retrait du contrôle des augmentations des loyers dans le projet de loi. **La Fédération prétend que la moyenne des loyers au Québec est beaucoup trop élevée par rapport à la moyenne des revenus.**

•••

convocations

La Société nationale populaire du Québec tiendra son assemblée générale annuelle mardi, le 14 novembre, à 20 heures, au Buffet Louis XV, 7236, 19e avenue à Montréal. Il y aura élections aux postes de l'exécutif.

•••

Toutes les facettes de l'éducation populaire seront étudiées lors d'un symposium organisé dans le cadre de l'assemblée annuelle de la section Québec de la Société canadienne du cancer. Le symposium aura lieu au Sheraton-Mont-Royal les 17 et 18 novembre.

•••

Sous le thème "Le professeur de français, un agent de changement ou un conservateur de musée?", l'Association québécoise des professeurs de français tiendra son congrès annuel le 25 novembre au cegep Bois-de-Boulogne (pavillon Ignace-Bourget) 10,555 Bois-de-Boulogne, à Montréal. Pour renseignements: Case postale 7303, Québec (7).

•••

Mercredi, entre 17 et 19 heures, lancement de la brochure "Le Père Noël des capitalistes jérômiens" au local du Conseil du travail de Saint-Jérôme, 253 du Palais à Saint-Jérôme. Cette brochure est le résultat de plusieurs mois de recherches sur les subventions gouvernementales à l'entrepprise privée dans cette région du Québec. Elle est le fait d'un groupe de travailleurs. Pour renseignements: 436-1153.

Goldbloom embouteillé

La semaine dernière l'Association des embouteilleurs d'eaux gazeuses du Québec était réunie à Montréal. Le ministre d'Etat responsable de la qualité de l'environnement, M. Victor Goldbloom, s'est adressé aux participants. Ceux-ci ont été déçus de ne pas avoir de réponse définitive à leur mémoire dans lequel ils demandent la bannissement des contenants univervice ou non réutilisables. Les embouteilleurs du Québec veulent contribuer par cette mesure à la lutte contre la pollution. Ils prétendent même que les bouteilles réutilisables constituent un apport économique important. Les bouteilles réutilisables permettent aux consommateurs une économie qui varie entre 20% et 25%. Le ministre Goldbloom ne s'est pas montré insensible à ces arguments; mais, a-t-il dit, avant de légiférer en ce sens il faut voir quels pourraient être les désavantages de la formule des contenants réutilisables. Le ministre a tourné en rond pendant de longues minutes, faisant de grands sparages: Il faut consulter, entendre ceux qui ne seraient pas d'accord, etc. Finalement, à la suite d'une question d'un journaliste, le chat est sorti du sac: le ministre veut convoquer une commission parlementaire sur le sujet pour savoir ce que les gros embouteilleurs en pensent. Parce que les gros sont pesants, il ne fera rien sans les entendre; et à entendre le ministre refuser de s'engager plus avant, à le voir patiner autour du sujet, on ne peut qu'être inquiet: ce sont les gros qui mènent dans cette province et, s'ils décident que leur intérêt est de vendre des eaux gazeuses dans des contenants uniservice, on peut présumer - à la lumière des expériences passées et présentes - que le ministre Goldbloom s'inclinera. Alors les consommateurs paieront plus cher leurs produits et la pollution fera un pas de plus, sous le regard peiné mais compréhensif du docteur responsable de la qualité de l'environnement.

Jacques Elliott



SI LES GROS EMBOUTEILLEURS ne sont pas d'accord, les scènes de ce genre seront de plus en plus fréquentes.
(Photo Michel Elliott)

Décidément la compagnie **Bell Telephone ne rate pas une occasion de faire de l'argent**. Un de nos lecteurs va faire un stage d'études de six mois en France; il demande à la compagnie de faire débrancher son appareil, mais voudrait conserver le même numéro de téléphone à son retour. **"C'est possible**, déclare le bureau d'affaires du Bell; **il vous faudra cependant payer $3.50 par mois pour avoir ce privilège."**

•••

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec vient de publier le compte rendu de son deuxième colloque biennal qui avait lieu à Longueuil les 16 et 17 octobre 1971. **Ce n'est sûrement pas une primeur!**

•••

Selon les statistiques de la direction générale de la planification du ministère des Affaires sociales, en mars 1972 on comptait un total de **189,468 assistés sociaux par tout le Québec**. Les derniers chiffres de Statistiques Canada indiquaient par ailleurs que **le nombre de chômeurs au Québec était passé de 159,000 à 172,000.**

•••

L'Association pour la défense des droits sociaux (ADDS) publie un petit journal intitulé **"Le Droit Populaire"**. Cette publication est une véritable mine de renseignements sur la situation des assistés sociaux au Québec. On peut s'en procurer un exemplaire en écrivant à l'**ADDS, 1850 est, rue Ontario. Téléphone: 526-2323.**

•••

Nos petits politiciens locaux essaient de nous faire croire constamment que **le Québec a le championnat des grèves** au Canada. Pourtant les statistiques fédérales nous apprennent chaque année que **c'est l'Ontario qui détient ce triste record**. Les plus récents chiffres du ministère fédéral du Travail viennent confirmer cet état de choses. **En août le Québec a perdu 116,470 jours-homme** comparativement à **384,110 pour l'Ontario**. Chaque fois qu'il y a une grève au Québec nos hommes politiques s'affolent; en Ontario, même avec le record qu'ils détiennent, ils restent beaucoup plus "cool". C'est peut-être ça, le flegme britannique.

Voulez-vous un référendum sur la tenue des Jeux olympiques dans la métropole?

par Jacques Elliott

Les observateurs de la scène municipale à Montréal attendaient avec impatience le résultat du référendum dans l'Etat du Colorado lundi dernier, qui se tenait en même temps que les élections présidentielles américaines. Les habitants du Colorado et plus particulièrement ceux de la ville de Denver avaient un choix important à faire: ils devaient, démocratiquement, par scrutin secret, décider si les Jeux olympiques d'hiver en 1976 seraient financés à même les fonds publics. La réponse a été négative, ce qui ne veut pas dire que les citoyens de cet Etat américain soient contre les Jeux olympiques. Ils ont tout simplement dit non à l'endettement dans la grandeur. Evidemment, l'entreprise privée pourrait reprendre l'affaire en main; mais, ce genre de projet étant généralement déficitaire, on peut croire que c'est une autre ville qui aura l'honneur de présenter les Jeux d'hiver en 1976.

Le maire Ryan

Comme il fallait s'y attendre, certains hommes publics ont réagi devant cette décision. Le maire Yves Ryan de Montréal-Nord aussi vice-président de la Communauté urbaine de Montréal) a suggéré, dès le lendemain, que la ville de Montréal organise un référendum pour connaître des Montréalais à ce sujet. Au moment d'écrire ces lignes, il était le seul homme public à avoir soutenu cette courageuse attitude. Car à Montréal, comme tout le monde le sait, il n'y a plus de démocratie. Ce ne sont certainement pas les conseillers du parti Civique du maire Drapeau qui remettont en question les projets de celui-ci. A Montréal, c'est bien connu, le maire Drapeau décide.

Des jeux ou du travail

Au-delà de ces considérations sur la démocratie à Montréal il faut voir que le geste qui a été posé par les citoyens du Colorado a été éminemment démocratique: ce sont les payeurs de taxes, ceux qui font que l'Etat existe, qui ont décidé s'ils allaient se payer ce projet de luxe. Car c'en est un. On a beau être d'accord avec l'idéal olympique, il n'en reste pas moins que ce n'est pas ce genre d'activité qui assurera à long terme du travail à ceux qui n'en ont pas. Il y a 172,000 chômeurs au Québec et 180,000 assistés sociaux qui ont bien plus besoin de travail que de jeux. C'est à ce niveau que le problème de la tenue des Jeux olympiques à Montréal en 1976 se pose pour les Montréalais et pour les Québécois.

Munich et Tokyo

Evidemment, on pourra arguer que les Jeux olympiques de Montréal ne coûteront pas cher. C'est fort possible. Mais pour l'instant nous n'en savons rien parce que son Honneur le Maire n'a rien voulu dire sur le sujet. Cependant l'histoire récente des Jeux olympiques nous montre que ces activités sont toujours dispendieuses. Les Jeux de Tokyo, en 1964 ont coûté, tout compris, $2 milliards 700 millions. L'histoire financière des Jeux de Munich est particulièrement intéressante: lorsqu'on a fait les plans on prévoyait dépenser $180 millions, puis, parce qu'on a fait des modifications aux plans originaux, ce chiffre a grimpé à $439 millions pour atteindre, à l'ouverture des Jeux, la somme de $800 millions.

A Montréal

En 1970, on disait, dans l'entourage du Conseil exécutif, que les Jeux olympiques de Montréal en 1976 couteraient environ $120 millions. C'est probable. C'est probable, disent les experts parce que Montréal a toutes les installations qui manquaient à Tokyo, à Mexico ou à Munich. Ca coûtera probablement moins cher à Montréal, mais on n'en sait rien. Tout ce que l'on sait c'est que les Jeux olympiques coûtent généralement très cher et que le maire Drapeau n'est pas porté sur la modestie. Il aime sa ville et veut pour elle des projets grandioses. L'Expo 67 a coûté une petite fortune. Durant la tenue de l'Exposition beaucoup d'argent est rentré dans les coffres de la ville et du Québec. Mais depuis cette date l'Expo est subventionnée à même les taxes des contribuables. L'Expo 67 a été un projet de grandeur intéressant à court terme, tribuables. L'Expo 67 a été un projet de grandeur intéressant à court terme, mais à long terme elle n'a pas créé autant d'emplois, ni pour les Montréalais ni pour les Québécois, que si l'argent consacré à cette entreprise de prestige avait été utilisé pour des réalisations plus terre à terre, mais plus rentables pour la collectivité.

C'est cette question fondamentale que le peuple de Communauté urbaine de Montréal devrait trancher: les citoyens préfèrent-ils de la Communauté urbaine de Montréal devrait trancher: les citoyens préfèrent-ils que leur argent soit consacré à la réalisation des Jeux olympiques de 1976 à Montréal, ou désirent-ils qu'il serve à combattre le chômage et la pauvreté dans notre ville et dans le Québec.

C'est aussi la question que nous posons à nos lecteurs cette semaine et dans les semaine qui suivront. Vous n'avez qu'à remplir le coupon ci-dessous et nous le retourner à Québec-Presse, 9670 Péloquin, Montréal (358). Dans quelque temps nous vous donnerons les résultats de ce sondage.



LES JEUX: diktat de M. le maire...



... ou décision démocratique?

REFÉRENDUM

Désirez-vous qu'il y ait un référendum pour décider si les Jeux olympiques doivent être présentés à Montréal en 1976?

Encerclez votre choix:

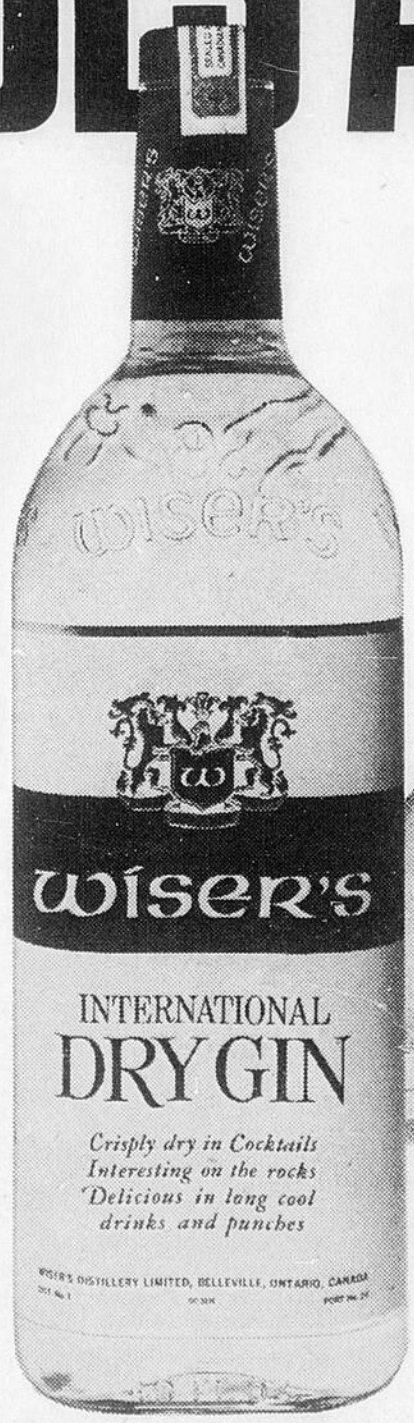
OUI NON

Demeurez-vous à l'intérieur des limites de la Communauté urbaine de Montréal

OUI NON

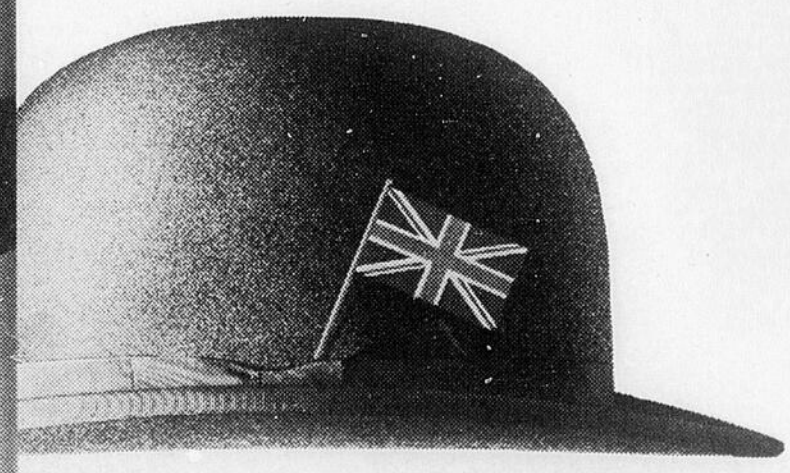
Retourner ce coupon à Québec-Presse, 9670 Péloquin, Montréal (358). Inscrivez, dans le coin supérieur gauche de l'enveloppe, le mot "Référendum".

AMENEZ-EN DES ANGLAIS



Ils se pensent toujours plus fins que les autres . . . ils pensent connaître leur dry gin par cœur . . . mais, en douce, servez-leur un Wiser International . . . Ils vont tellement l'aimer qu'ils voudront revenir. On est prêt à les recevoir, à les instruire, à leur dire où aller s'en acheter à $8.15 le quarante onces.

bien équipés . . . on peut tous leur en montrer.



alors, équipez-vous!

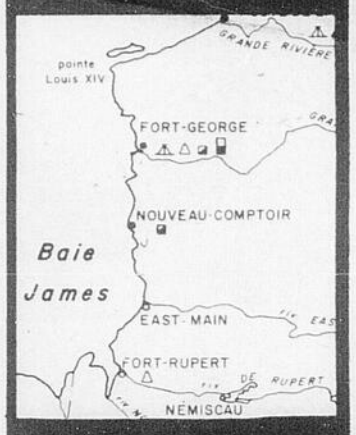
Les Distilleries Wiser's Ltée, Belleville, Canada

349-1F

La dernière pirouette de Bourassa confirme la capitulation de l'Hydro

Le premier ministre Bourassa a fait des aveux lourds de sens, mercredi dernier, à l'Assemblée nationale. En réponse à une question du leader parlementaire du PQ, M. Camille Laurin, au sujet du contenu du contrat passé entre la Société d'énergie, filiale de l'Hydro, et la firme Bechtel, le premier ministre a textuellement déclaré: "... c'est une partie de la gérance qui a été confiée à Bechtel..."

Le dossier



Baie James

par Jacques Keable

Du coup, il démentait publiquement le président de la Société d'énergie, Robert Boyd. Du coup aussi, il se mettait en conflit avec ses propres paroles, puisqu'il a souvent affirmé que l'entente Bechtel avait son accord dans la mesure où les Québécois avaient le contrôle et la gestion du projet. Or, le premier ministre lui-même affirme que Bechtel a obtenu **"une partie de la gérance..."**

Le contrat

La semaine dernière, Québec-Presse rendait publics certains des aspects majeurs du contrat intervenu entre Bechtel et l'Hydro. Comme ce contrat – que M. Boyd refuse obstinément de rendre public – vient en contradiction avec les belles déclarations de principe de ce même M. Boyd, on comprend le silence épais qui l'entoure!

Rappelons rapidement les points saillants du contrat, comme dévoilés dans notre dernier numéro:

1) la gérance est **partagée** entre la Société d'énergie, ou l'Hydro, et la firme Bechtel, de San Francisco, comme d'ailleurs vient de le confirmer à la Chambre le premier ministre lui-même;

2) Bechtel occupera, dans tous les secteurs où elle n'occupe pas le premier rang, le second. Or, on sait déjà que Bechtel occupe tous les postes les plus importants;

3) Bechtel touchera autour de $150 millions pour son rôle dans le projet Baie James;

4) le mode de paiement des honoraires, à Bechtel, fait que cette firme privée des U.S.A. touchera la plus large partie de ses honoraires dans les débuts de l'application du contrat, se protégeant ainsi contre les **"risques"** de cessation des travaux;

5) la société d'ingénieurs-conseils Lalonde, Valois, Lamarre et Associés touchera, quant à elle, environ de $20 millions, pour ses services comme... **"fournisseur de personnel"** pour les travaux de la baie James. (Comme quoi le génie-conseil mène à peu près n'importe où, trop souvent, pourvu que ce soit payant!)

Un contrat "privé"!

On notera qu'il est proprement scandaleux que ce contrat – qui a été décidé par quelques personnes seulement, comme on le verra dans un article ci-contre – ne soit pas rendu public. Il est même scandaleux que les données fondamentales du contrat n'aient pas été rendues publiques **avant même** la signature du contrat. A plus forte raison une fois qu'il a été bel et bien signé!

Comme ce texte vient démentir publiquement, une fois encore, la direction morcelée de l'Hydro-Québec, on tiendra, le plus longtemps possible, à agir dans la noirceur. L'obscurité (sans jeu de mots) et le silence sont les armes favorites de la direction de l'Hydro.

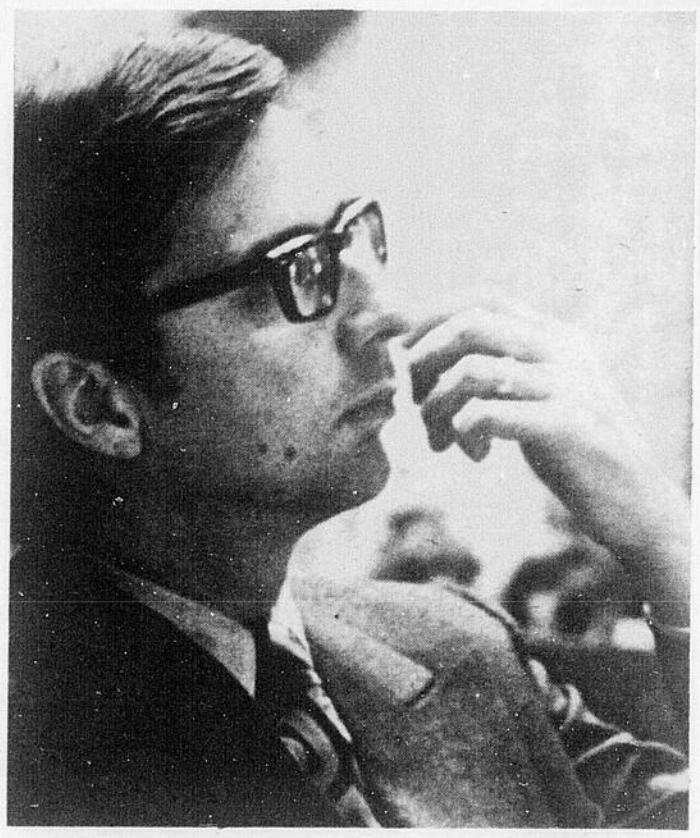
Le Québec s'engage, par ce contrat, pour des années à venir. Le Québec hypothèque, dans un sens précis, son développement, pour des années à venir. Pour atteindre leurs buts, des grands commis de l'Etat mentent effrontément à la population, fraudent l'opinion publique, comme si rien n'était. Et dans tout le Québec, rien ne bouge: la présentation d'un film "cochon" sans importance déclenche les fureurs de tous les haut-parleurs du Québec, mais notre avenir collectif trafiqué dans des bureaux feutrés et calfeutrés, par des grands silencieux, trouble le sommeil de bien peu de media d'information.

Bourassa

L'affaire **"Baie James"**, le **"projet du siècle"** à Bourassa, devient clairement désormais une vente du Québec et de son avenir. Prenant le premier ministre au pied de la lettre, on peut encore penser qu'il pourrait mettre en branle l'appareil de l'Etat pour forcer la rupture du contrat, au nom de l'intérêt général. Il pourra toujours se réfugier derrière les mots de sa lettre de la mi-septembre à Boyd, lettre dans laquelle il lui faisait part de sa pleine confiance en l'Hydro, dans le projet Baie James, **dans la mesure où** le contrôle et la gestion du projet seraient assumés par des Québécois.

Si Bourassa entérine ce contrat officiellement, se réfugie derrière le fait accompli, et se met à naviguer entre les mots et leur signification, on saura plus clairement, de façon éclatante, qu'il se solidarise avec le mensonge, qu'il était et qu'il est donc "dans le coup", avec le comparse Paul Desrochers, grand trafiquant devant l'Eternel et surtout devant les Québécois. Et que la prochaine caisse électorale regorgera comme jamais!

Si Bourassa attend une chance de **"racheter"** la bourde du 29 avril 1971, alors qu'il annonçait un projet qui n'était pas mûri, le **"projet du siècle"**, il en a désormais une magistrale. Cela lui coûtera quelques têtes, mais c'est le choix qu'il a: quelques grands commis de l'Etat, quelque grand trafiquant, ou le Québec dont il est, jusqu'à nouvel ordre, le chef d'Etat.



ROBERT BOURASSA: une chance inespérée de "réparer" le show fabuleux du 29 avril 1971.

Qui a décidé?

Le cabinet: division
L'Hydro: division
Les députés: ignorés

Par qui s'est prise la décision au sujet de la baie James? Par une petite poignée d'hommes.

Sur l'affaire Bechtel-Hydro, c'est un secret de polichinelle, la direction même de l'Hydro a été profondément divisée: trois commissaires contre deux!

Le cabinet des ministres, à Québec, a été profondément divisé: on ignore si un vote a été pris sur cette question, mais on sait avec certitude que le ministre Guy Saint-Pierre et que le ministre Raymond Garneau étaient en profond désaccord. On suppose aussi que les ministres dits **"nationalistes"**, c'est-à-dire MM. Claude Castonguay, Jean Cournoyer, Jean-Paul L'Allier et Normand Toupin, étaient en désaccord.

Le **"caucus"** des députés libéraux, c'est-à-dire la réunion à huis clos, et fréquente, des députés, n'a pas même été saisi de la question!

Alors qui?

Qui reste? Restent MM. Roland Giroux, président de l'Hydro, Robert Boyd, président de la Société d'énergie et commissaire de l'Hydro, Paul Dozois, commissaire à l'Hydro.

Il reste Paul Resrochers, grande éminence grise du Parti Libéral, maniganceux de première force, **"agent"** de Bechtel ici, l'homme des **"walkies-talkies"** du dernier congrès libéral, patroneux en chef du parti et du gouvernement.

Reste encore le premier ministre lui-même, qui se sent tellement mal à son aise aujourd'hui qu'il a préféré attendre les effets de cette affaire dans l'opinion avant de l'endosser officiellement. Pour l'instant il se contente de "faire confiance à l'Hydro"...

La "démocratie"

Autour de ces quelques hommes, un lobby puissant, celui de Bechtel, qui a recruté des hommes qui ont la faveur du premier ministre. Un lobby puissant aussi, celui du courtier de Bechtel, la très puissante maison américaine Morgan-Stanley, qui vient de s'implanter à Montréal.

Telle est donc la démocratie dans ce cas capital pour l'avenir du Québec: une décision prise à la cachette par des hommes dont la majorité ne sont pas des élus et qui agissent sans le consensus, sans l'appui de leurs collaborateurs.

Les députés ignorent tout. Le peuple davantage encore.

C'est ainsi, de façon exemplaire, que le monde se fait **"fourrer"**!

SCRIBEC

45 est, Jarry

387-2486

Photocopie XEROX

instantanée

Chaque copie	du même original
8¢	5 à 10 copies
7¢	11 à 16 copies
6¢	17 à 30 copies
5¢	31 à 40 copies
4¢	41 à 80 copies
3½¢	81 à 199 copies
3¢	200 et plus

8 ½ x 14 et couleur: 10% suppl.

Dactylographie, polycopie, adressage, traduction, rédaction, secrétariat

Faut pas se prendre pour d'autres

QUÉBEC FRANÇAIS OU QUÉBEC QUÉBÉCOIS?

de Louis Landry

Les Presses Libres,
192 pages. $3.00.
Distribué par
L'Agence de Distribution populaire Inc.,
955 rue Amherst,
Montréal 132 (523-1600)

EN VENTE PARTOUT

Les Presses libres
218 rue Lanoue
Repentigny

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____



EXPORT "A"

LA MEILLEURE CIGARETTE AU CANADA

Les assistés sociaux: "Demain, ce sera peut-être vous!"



LES PANCARTES portées par les manifestants, à l'un des bureaux du Bien-être social, au 9666 rue Péloquin, à Montréal. Les slogans traduisent bien les sentiments. photo Michel Elliott

(par J.K.) Alors qu'à Montréal, par une température grise, humide et froide, des groupes de citoyens et d'avocats populaires réclamaient, pancartes en mains, une hausse du NVPD (prestations versées pour la Nourriture, le Vêtement et les nécessités Personnelles et Domestiques) de 40%, le ministre responsable à Québec, M. Claude Castonguay, annonçait un remaniement vers la hausse des prestations actuellement disponibles.

L'annonce du ministre Castonguay est loin de la hausse de 40% réclamée par les ADDS (Associations pour la Défense des Droits Sociaux), puique les hausses sont échelonnées, selon les divisions nourriture, vêtement, etc. de 3.5 à 13%.

Le ministre annonçait aussi des modifications dans les prestations dites **"diète"** ainsi que de nouvelles prestations devant couvrir certains accessoires para-médicaux, comme les pansements, seringues, bandages, etc... Ces réformes annoncées entreront en force le 1er janvier prochain.

Les Indécis au pouvoir?

Après être demeuré silencieux pendant et après la campagne électorale (en fait, ils ne se sont fait entendre qu'une fois), le parti des Indécis, qui regroupe les membres de l'Association des amis d'Alphonse Allais, a décidé d'intervenir dans l'imbroglio politique qui découle du résultat excitant (108-109) des élections fédérales. Devant l'indécision générale qui s'ensuit, le parti des Indécis réclame une rencontre avec le gouverneur général, et l'on chuchote qu'il serait prêt à prendre la direction du pays.

Les dirigeants du parti nous ont fait parvenir un communiqué dans lequel on souligne que le résultat électoral prouve la perspicacité du Parti et son ***"éclatante victoire".*** *Ne voulant pas trop insister sur la question,* ***"pour épargner certaines susceptibilités haut placées",*** *le Parti des Indécis affirme que si, d'ici 2 semaines, il n'a pas réussi à rencontrer M. Michener, il* ***"avisera".***

Les revendications

L'ADDS réclamait des choses d'un autre ordre. **"Un peuple n'a pas de plus grande richesse que ceux qui en font partie",** dit le communiqué de presse.

Et c'est parce que les citoyens qui constituent un peuple ont des droits égaux, il n'est que normal que ceux d'entre eux qui, pour une raison ou une autre, sont dans l'impossibilité de gagner raisonnablement leur vie dans des conditions décentes, jouissent, sans discrimination, des richesses de la communauté, sans pour autant être marqués au fer rouge et réduits à des conditions de vie qui ne soient pas saines.

"Ces manifestations n'ont pas pour but de quémander encore une fois ce que nous considérons comme un droit élémentaire, soit: vivre décemment. Nous voulons plutôt dire à tous les Québécois qu'une large partie du peuple vit dans ces conditions tout à fait inacceptables. Nous demandons à l'ensemble de la population de comprendre et d'appuyer nos exigences face au ministère."

Les médicaments

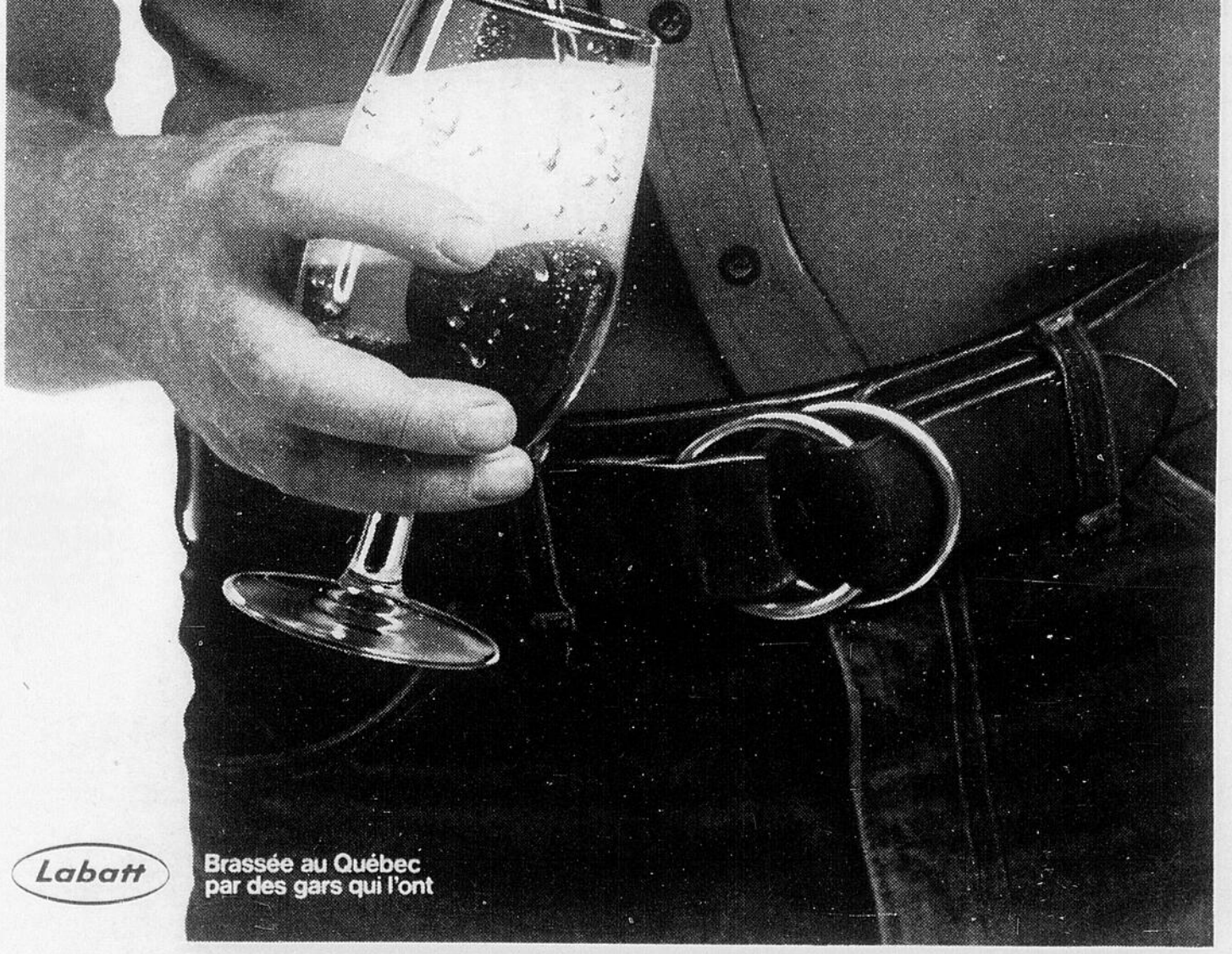
L'ADDS réclame, fondamentalement, en plus de la hausse de 40% du NV PD que l'Etat nationalise les entreprises de produits pharmaceutiques et établisse la gratuité des médicaments, pour tout le monde.

Pourquoi ces exigences? Parce que, dit l'ADDS, il n'y a pas que les assistés sociaux qui soient malades, il y a aussi les autres citoyens. C'est donc une nécessité collective qui devrait donc être traitée comme telle, par l'Etat. Si les assistés sociaux ont plus besoin de médicaments que d'autres citoyens, dit encore l'ADDS, c'est précisément que les conditions de vie qui sont les leurs les rendent plus vulnérables à la maladie. Donc, nécessité de hausser les prestations dites de NVPD. **"Quant aux diètes, beaucoup de citoyens pourraient s'en passer s'ils avaient les moyens de se procurer la nourriture dont ils ont besoin."**

"En attendant la réaction gouvernementale, écrit l'ADDS, **nous demandons à monsieur Castonguay comment il pourrait vivre avec ce que le bill 26 accorde aux assistés sociaux".**

Le bill 26 octroie $47 par mois à une personne seule, et $78 à un couple sans enfant.

Et aux citoyens qui passaient devant eux, sur les trottoirs, les manifestations distribuaient un tract intitulé: **"Demain, ce sera peut-être vous!"**



lecteurs

Coup bas à la Bourassa

On se souvient des menaces que Marc Carrière, président des magasins Dupuis et Frères, avait osé prononcer devant les électeurs de Sept-Iles, de ne pas ouvrir un magasin Dupuis et Frères s'ils votaient pour le parti Québécois, seul parti politique opposé à la destruction des Canadiens français et de leurs intérêts.

Les paroles de Marc Carrière reflètent bien l'image d'un maître-chanteur en incitant ses victimes à être bien sages et au gouvernement Bourassa, inventeur de lois matraques.

Aussi, tout cela explique bien les tactiques "libérales" de chantage afin de voler les votes des indécis et de renforcir leur "pogne" sur ceux qu'ils ont convertis à leurs fausses doctrines, en vendant le Québec pour des pinottes.

Nous sommes aux moins 6,483 ou 32.8% dans le comtée de Duplessis à ne pas croire de pareilles sottises sans bon sens. L'heure de vérité sonnera bientôt où nous serons débarrassés des "vendus" et serons enfin "maîtres chez nous".

Confiant qu'un jour prochain nous obtiendrons justice et le fruit de nos sacrifices.

Québec mon pays,
Québec ma patrie

Ludger Turgeons,
Sept-Iles

Récupérer nos biens historiques

Monsieur Georges-Emile Lapalme,
président,
Commission des biens culturels

Heureux de voir un connaisseur à la tête d'une aussi importante commission, notre plaisir de communiquer avec vous est doublé.

Une vieille maison on ne peut plus classable comme "bien culturel" a été démolie à Carignan en septembre. Le tort est fait, direz-vous. Hélas, on n'a pas relevé en photométrie les "lieux" de cette maison signée "FRS Pryet 1837". Mais quelque chose de plus est venu s'ajouter au dossier: on a démoli la maison, mais la pierre des champs est restée sur place. Il y a donc possibilité de reconstruire AILLEURS la vieille maison en question.

Posons deux hypothèses: vous réagissez tous ensemble aux protestations, ou des gens s'organisent pour récupérer ces "biens historiques". Dans la première hypothèse nous nous offrons comme acquéreurs de la pierre des champs et travaillerons en coopérative à la reconstitution de la maison; dans la deuxième, des problèmes pourraient surgir: il est évident que la violation du "bien collectif" ne saurait se faire longtemps impunément.

D'autre part, nous tenons à vous assurer de notre entier intérêt pour ce problème; même plus, il nous apparaît important de demander à être entendus sur la loi 2 dans son application; le caractère "consultatif" auquel vous êtes assujetti nous force à voir la réalité brutale d'une certaine impuissance de la "consultation" en démocratie.

Nous avons confiance, messieurs, que vous vous ferez un devoir de répondre favorablement à cette missive.

A bon entendeur, salut!

Gérald L'Italien,
Claude Tétrault,
Michel Servant,
Longueuil

Une salve au Loup Repu

Bravo et encore bravo pour cette magnifique chronique sur la chasse parue dans votre édition du 24 septembre et signée le Loup Repu (sic). Je suis heureux de constater que Québec-Presse consacre presque une page entière à promouvoir ce merveilleux "sport" (sic) de la chasse.

Je suis d'autant plus heureux que vous prenez la peine d'indiquer à ces pauvres (d'esprit?) de chasseurs, déjà handicapés d'avoir à transporter ces lourds fusils et puissants télescopes, les endroits où ils sont susceptibles d'assouvir leurs nobles instincts, c'est-à-dire tuer pour tuer. Cela évite à ces pauvres chasseurs d'avoir à chercher le gibier, ce qui est excellent pour conserver la faune québécoise.

J'ose espérer que vous allez continuer à encourages ces "assassins-sportifs", de façon à ce que je puisse, plus tard, au coin du feu, raconter à mes petits-enfants que grand-papa à déjà pu, au Québec, observer des canards en vie exactement comme ceux que je leur montrerai sur des illustrations.

Des amis du Loup Repu (qui ne le serait pas) et lui-même ont "réussi l'exploit" de tuer quatorze malards, ce qui fait dire au subtil Loup en question, et je cite: **"Ces tableaux font la preuve de l'augmentation constante du malard dans nos régions".** Que de logique! Et, si M. le Loup en question veut bien me le permettre, je voudrais lui signaler que cela constitue autant de malards de moins, réduisant d'autant la supposée augmentation....

Enfin, je m'en voudrais de vous suggérer de publier cette lettre, car il serait impensable de truffer (à défaut de canards) vos pages sportives de propos de cet acabit.

Veuillez agréer, monsieur, cette salve épistolaire avec tous mes compliments.

Bien vôtre, sans bang-bang,

Jean-Pierre Boulé,
Rock Forest, Québec.

P.S.: Votre Loup Repu peut-il m'indiquer par la poste où se trouvent les autres canards (pas morts, ceux-là) que je pourrais aller observer pendant qu'il en reste.

Freiner l'anglicisation musicale

Je suis un fidèle lecteur de Québec-Presse, je lui donne mon appui parce que je suis d'accord avec ses politiques, notamment celle du français au Québec.

Je veux par la présente attirer l'attention de vos lecteurs sur le problème de l'anglicisation dans le domaine musical et sur l'effort de trois étudiants de l'école polyvalente Georges-Vanier qui ont décidé de réussir en français.

Ces trois étudiants dont je suis ont monté un spectacle de musique rock avec le groupe québécois "Dionysos". Tout l'avenir de nos spectacles dépend de celui-ci. N'ayant aucune ressource financière, notre publicité est limitée mais nous sommes confiants de réussir puisqu'il est temps qu'on freine cette anglicisation dans un domaine aussi important que celui de la musique.

Mario Anfousse,
Montréal

NDR.: Le spectacle dont il est question dans cette lettre sera donné à l'auditorium de l'école polyvalente Georges-Vanier (1205 est, rue Jarry) le 16 novembre à 20 heures.

CARTES D'AFFAIRES

Paul Unterberg
Avocat
1420, rue Sherbrooke, Ouest, suite 400
Montréal Tél.: 842-6604

OPTOMETRISTES

ASSUREURS

Benoit Kemp, o.d.
Optométriste
4980, boul. Henri-Bourassa, Est.
Montréal-Nord Tél.: 321-5682

AVOCATS

Burns, Pothier et Belleau
Avocats
774, boul. Saint-Joseph, Est
Montréal (176e) Tél.: 526-1605

Les Assurances Belle-Isle
Jean-René Belle-Isle, C. d'A. Ass.
Membre de l'Association des courtiers d'assurance du Québec
Feu - Vol - Auto - Vie
1148 boul. Rolland-Therrien, Longueuil
679-6264 679-4453

NOTAIRES

Pierre-Olivier Boucher
Avocat
Lanctôt, Lamarre et Boucher
580, boul. Sainte-Foy Tél.: 677-5235
Longueuil Soir: 672-1079

Guy Bertrand, Clément Richard & Associés
Avocats
42, rue Sainte-Anne, suite 200
Québec (4e) Tél.: (418) 529-2168

PHARMACIENS

Huguette Viger
Notaire
264, rue de la Couronne, Québec (2e)
Tél.: (418) 529-5701

Serge Ménard
Avocat
500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

Sam Goldwater, b.a., LL.L.
Avocat
Chambre 410
33, rue St-Jacques O. Bureau: 845-3231
Montréal 126, P.Q. Soirs: 739-2167

Jean Dicaire
Pharmacien
Centre de prescription du Québec
815, rue Provost, Lachine Tél.: 637-4441
4541, boul. Saint-Laurent, Mtl 844-9335
Ligne directe pour l'extérieur: 1-800-361-6444

Pour tout renseignement relativement aux cartes d'affaires, communiquez avec Paul de Grandmont
Service de la publicite, a:
381-1385

québec partout

par Virginie Boulanger

Partout

Le ministre est content mais pas le MAPE

La campagne du MAPE (Mouvement pour l'abolition de la publicité aux enfants) amorcée il y a deux ans à peine donne ses premiers fruits. Un règlement concernant la publicité est en effet en vigueur depuis hier (11 novembre).

Si du côté gouvernemental on est très satisfait de ce nouveau règlement **"qui démontre bien le désir du Québec de demeurer à l'avant-garde du secteur de la protection du consommateur en Amérique du Nord"**, comme l'a déclaré le ministre Tetley, le MAPE n'y voit qu'une première étape. Ce qu'il veut c'est l'abolition pure et simple de toute pblicité qui s'adresse directement aux enfants.

Que dit ce règlement? **"A l'avenir nul ne pourra au Québec préparer, utiliser, publier ou faire publier de la publicité destinée aux enfants qui est déloyale, fausse, trompeuse ou fallacieuse."**

Ceux que cette question intéresse et ceux qui auraient des plaintes à formuler peuvent s'adresser au **Département de la publicité destinée aux enfants, Conseil des normes de la publicité, C.P. 35, Succursale Mont-Royal, Montréal (304).** Un code de la publicité télévisée publiée par **l'Association canadienne des radiodiffuseurs** est également disponible. On peut se le procurer en écrivant a la dite association. **Case postale 627, succursale B. Ottawa.**

Saint-Jérôme

Quand les travailleurs se décident

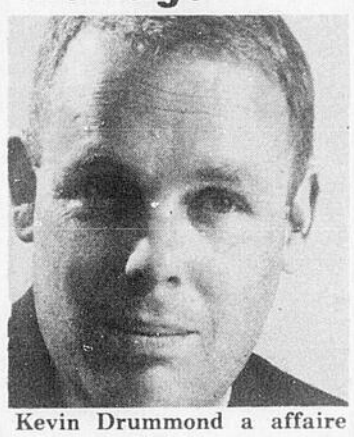
Un peu partout au Québec, des travailleurs écoeurés de l'information biaisée qu'on leur sert dans la plupart des journaux régionaux traditionnels fondent leurs propres revues et les maintiennent quasi miraculeusement. C'est le cas des travailleurs de Saint-Jérôme qui, en octobre 1971, décident de se donner un outil de discussion et de formation. Ils fondent une revue qu'ils appellent Résistance.

L'apparition de Résistance, **écrivent-ils en éditorial un an après,** a permis de confirmer nos hypothèses initiales, à savoir qu'il est juste de prétendre qu'une revue politique est bienvenue à Saint-Jérôme et qu'aussi elle peut être utilisée par des militants d'usines et servir à la politisation des travailleurs."

Résistance **traite surtout des conflits ouvriers et des problèmes sociaux de la région jérômienne. On y trouve des articles généralement bien documentés, bien présentés et accompagnés et caricatures du cru jérômien et d'ailleurs.**

Matane-Matapédia

La population a décidé de réagir contre le chômage



Kevin Drummond a affaire à des gars décidés.

La population de l'arrière-pays a fini de s'interroger sur son avenir. Elle passe à l'action et exige que le ministre des Terres et Forêts, Kevin Drummond, en fasse autant.

Dans une lettre que lui adresse M. Louis-A. Pelletier, secrétaire de l'ODI, M. Drummond prend connaissance du très grave problème de chômage qui sévit dans cette région et de la solution qu'a trouvée la population elle-même.

On demande au ministre qu'une entente soit conclue dans le plus bref délai avec le Fonds de recherches de l'université Laval afin que certaines terres publiques limitrophes leur soient concédées, ceci dans le but d'y épanouir la sylviculture (exploitation rationnelle des arbres forestiers, soit la conservation, l'entretien, la régénération, le reboisement etc.).

La population recommande fortement au ministre des Terres et Forêts de verser les subventions au Fonds de recherches plutôt qu'à Rexfor, cela dans le but de donner du travail à la main-d'oeuvre disponible de l'arrière-pays de Matane-Matapédia.

Ces travailleurs en chômage forcé demandent enfin au ministre Drummond qu'on organise des cours en sylviculture accessibles à tous les travailleurs quel que soit leur âge.

"C'est avec raison que cette population désire une entente rapide avec votre ministère, conclut M. Louis-A. Pelletier, **pour la survie de l'aménagement de nos boisés.**

Nord-Ouest québécois

Un bébé bien entouré

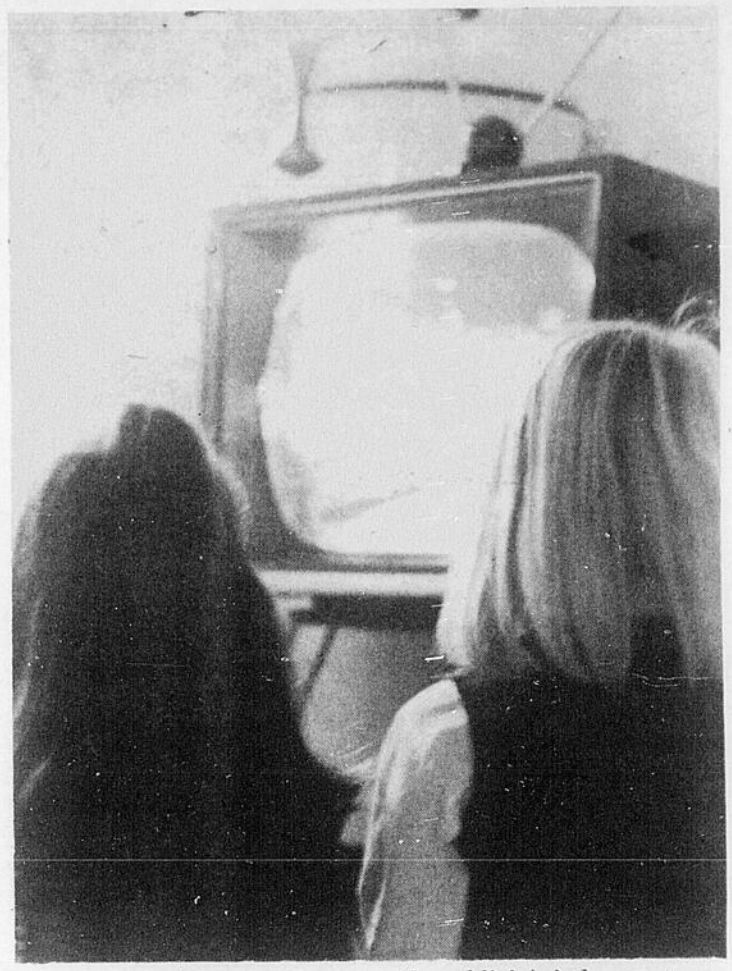
Le Québec-Presse Chaud a attiré plus de 8,000 personnes à Montréal, mais on ne compte plus tous les sympathisants de la province qui, le soir du 22 octobre, étaient branchés spirituellement sur le centre Paul-Sauvé. Les métallurgistes unis d'Amérique ont voulu faire leur part et au cours du congrès des travailleurs du Nord-Ouest québécois, tenu à Val-d'Or à la fin d'octobre, ils ont lancé ce vibrant appel à leurs camarades travailleurs:

"Québec-Presse, c'est notre bébé, c'est notre chance de salut. Il faut qu'il grandisse pour nous ouvrir la voie.

"Pour qu'il grandisse, on va s'abonner, on va le lire, le faire lire, abonner nos amis, acheter des parts. Ainsi, on va apprendre à reconnaître les faux prophètes et cesser de les lire (La Presse, etc...), de les faire vivre trop grassement. Après tous les monstres qu'on a engendrés, gardés, nourris, Québec-Presse c'est notre bébé, notre chef-d'oeuvre. Lui, c'est vrai. C'est par lui qu'on va cesser d'avoir peur.

"Québec-Presse, c'est notre bébé, on va pas le laisser crever!"

Un bébé aussi bien entouré ne peut que bien se porter.



Le nouveau règlement concernant la publicité s'adressant aux enfants est entré en vigueur hier. Faut-il s'en contenter?

Photos Michel Elliott

QUÉBEC-PRESSE!

C'EST TOUT UN CADEAU!

Vous vous cassez la tête encore cette annee, tout comme depuis 10, 20 ou 30 ans (ou plus!) afin de trouver un cadeau intelligent à offrir à un parent ou un ami à l'occasion du Nouvel An!

Peu de personnes songent à offrir ce petit quelque chose qui peut aisément se renouveler sans que la répétition annuelle ennuie ou déçoive celui ou celle qui le reçoit! Je parle évidemment d'un abonnement au seul journal du travailleur québécois, Québec-Presse!

Eh oui! A tous les dimanches matin, une (ou plusieurs) personne (s) pensera à vous, vous remerciant et vous félicitant pour la qualité de votre choix, car, qui ne serait pas heureux d'apprendre hebdomadairement ce qui est caché dans tous les media d'information existant!

En plus de la satisfaction qui résultera de ce choix, si l'abonnement que vous offrez en est un d'une année, vous avez droit à:

1) **Un billet d'une valeur de $3 pour assister à un spectacle de la boîte à chansons "Le Patriote", soit à Montréal ou à Sainte-Agathe (programme annexé à la présente).**

2) **un abonnement (ou renouvellement) de 4 mois à Québec-Presse, sans aucuns frais, pour vous-même.**

3) **participation au tirage de 5 séries des éditions de Québec-Presse reliées (année 1972), reliure: toile, couleur rouge avec détails imprimés et embossés sur carton rigide, couleur or, valeur de $50.**

Si vous n'avez pas les moyens d'offrir un abonnement d'un an, vous pouvez en offrir un de 6 mois ($8) ou 4 mois ($5); à ce moment, vous ne bénéficiez que du tirage des éditions reliées de Québec-Presse.

Si cette suggestion vous intéresse, vous n'avez qu'à nous faire parvenir le nom, adresse et numéro de téléphone de la personne choisie ainsi que votre nom, adresse et numéro de téléphone avec un chèque ou mandat au montant requis, soit $15, $8 ou $5.

N'est-ce pas alléchant tout ça!

A vous d'y réfléchir sérieusement!

N.B. Vous pouvez aussi renouveler l'abonnement d'une personne déjà abonnée et bénéficier des mêmes privilèges!

Si la personne demeure à l'extérieur des régions où il y a livraison à domicile, celle-ci peut le recevoir dès le lundi avec le nouveau service que nous offrent les Postes.

monde

Une firme canadienne: favorite de la junte militaire en Bolivie

BOLIVIE

Le gouvernement militaire du colonel Hugo Banzer, bien que disposant de pouvoirs énormes, n'a pas pu jusqu'à présent combattre l'inflation. L'instabilité politique qui résulte de la menace communiste encore présente est la raison qui a été invoquée par les milieux gouvernementaux pour justifier la situation économique catastrophique. Dans l'espoir de provoquer un miracle économique le colonel Banzer vient de décréter une série de mesures pour favoriser les investissements étrangers. Un des premiers bénéficiaires des nouvelles mesures est le "Bolivian Power", une firme canadienne spécialisée dans la vente de matériel électrique.

Tortures
REPUBLIQUE DOMINICAINE

Des accusations de meurtres et de tortures vont bientôt être portées par des citoyens dominicains devant les organismes internationaux contre les dirigeants dominicains. Les charges seront basées sur les témoignages de prisonniers politiques qui ont été battus et torturés dans la sinistre prison de Victoria à Saint-Domingue. Un des détenus, Oliver Mendez, est mort récemment des coups reçus. D'autre part, plusieurs centaines de prisonniers qui ont purgé leur peine croupissent encore en prison. Pour protester contre cet état de fait, 200 avocats dominicains ont fait récemment une grève symbolique de deux heures.

Le canal
PANAMA

La République de Panama est maintenant en train de travailler en vue d'acquérir son indépendance réelle. C'est ce que vient de déclarer Moissies Torrijos, ambassadeur du Panama en Espagne et frère du président de la junte militaire: le général Omar Torrijos. Dans une entrevue accordée au correspondant de Prensa Latina, l'ambassadeur Torrijos a déclaré que son pays sera vraiment indépendant le jour où les Américains mettront fin au statut colonial dans la zone du canal.



Ces petites grilles, semblables à celles des cages à fauves dans les cirques ambulants, numérotées de droite à gauche (3, 2), cachent les "tombes pour vivants", les incroyables cellules horizontales où les prisonniers doivent rester couchés sur le sol de ciment glacé, à une température qui oscille entre sept et zéro degré. Là, plusieurs prisonniers politiques ont été détenus durant plusieurs jours, sans manger et sans pouvoir satisfaire leurs nécessités physiologiques.

Tortures en Bolivie

"Lorsque les autorités militaires d'un pays commencent à poursuivre la culture, ils montrent que leur faiblesse est si grande qu'ils ne supportent plus la confrontation avec l'intelligence", a affirmé, depuis sa prison, Carlos Alvarez, le cinéaste colombien de renommée internationale.

"Alors, a-t-il ajouté, **on assiste ou bien à la chasse aux sorcières généralisée ou, au contraire, aux changements véritables dans le pays."**

Carlos Alvarez et son épouse, Julia de Alvarez, ont été arrêtés le 5 juillet dernier à Bogota, puis transférés à la caserne de Bucaramanga, où ils attendent, ainsi que 100 autres prisonniers politiques, la convocation d'un conseil de guerre.

Tous les détenus sont accusés d'être des prétendus correspondants urbains de l'Armée de libération nationale (ALN).

Alvarez, son épouse et d'autres détenus ont dénoncé, par l'intermédiaire de leurs avocats, qu'ils ont été soumis aux tortures physiques et psychologiques, appliquées par les services dits "d'intelligence" de l'armée.

Dans cette vague répressive, il y avait quelque chose de nouveau: il ne s'agissait plus de coups occasionnels et isolés, mais d'une méthode, d'une politique définie et systématiquement appliquée.

On a alors pu se rendre compte que les "porteurs de cagoule" ne sont pas de simples apprentis ou amateurs, mais de vrais professionnels, entraînés dans une académie de répression.

La chambre basse a désigné une commission de recherches qui a visité les casernes où se trouvent des cachots, aussi sombres qu'au Brésil, dans lesquels sont enfermés les prisonniers politiques. Avec toutes les preuves accumulées, la commission parlementaire a provoqué un important débat politique qui s'est rapidement transformé en une dénonciation directe des délits perpétrés par les hauts commandements militai-

LE POINT

Que Richard Nixon ait battu au scrutin du 7 novembre dernier son adversaire démocrate George McGovern, il n'y a, en soi, rien de surprenant à cela. Qu'il l'ait écrasé dans un raz de marée qui dépasse par son ampleur la victoire de Lyndon Johnson sur Barry Goldwater en 1964, voilà ce qui est inquiétant et qui ne laisse rien présager de bon pour l'avenir. D'une rive à l'autre, l'électorat conservateur a étouffé les voix de ceux qui essayaient de faire passer par l'intermédiaire de McGovern une certaine forme de contestation des moeurs politiques existantes.

*Pendant ses quatre années de présidence, Richard Nixon n'a réglé aucun des grands problèmes intérieurs et extérieurs des Etats-Unis. Il les a cependant tous désamorcés. Qu'il s'agisse de la criminalité galopante, des îlots de pauvreté, du déséquilibre des revenus, etc... rien n'a été résolu. Même la révolte des Noirs semble avoir reçu un coup dans l'aile. Sous Nixon, il n'y a pas eu d'**"étés chauds".***

*La question vietnamienne avait été l'un des thèmes centraux de la campagne électorale de 1968. Nixon avait pris l'engagement formel de la résoudre dans les délais les plus brefs. Au lieu de cela, il a inventé un nouveau terme, la **"vietnamisation",** et a multiplié les bombardements sur le Nord-Vietnam.*

*Manoeuvrier adroit, Nixon réussit la prouesse de se faire inviter à Pékin alors que Hanoï pliait sous les bombes, passant ainsi pour un conservateur réaliste et éclairé. Avec l'aide d'Henry Kissinger, il arriva à donner au monde entier l'impression qu'il recherchait la paix, coupant l'herbe sous le pied à son adversaire démocrate alors qu'en réalité il ne cherchait qu'à gagner du temps. **"Pourquoi faire des concessions aux communistes nord-vietnamiens sans contrepartie,** répétait-il à l'envi, **alors que nous disposons d'assez d'atouts pour obtenir des conditions de paix honorables?"** Voulait-il vraiment la paix ou ne la voulait-il pas? Jusqu'à la fin il a réussi à maintenir cette ambiguïté.*

Maintenant que Richard Nixon a été réélu pour un second mandat et qu'il est débarrassé du souci de plaire à l'électorat conservateur, va-t-on connaître enfin son vrai visage?

Bien qu'il ne faille jurer de rien, il est possible que certains dossiers qui avaient été écartés de 1968 à 1972 soient ouverts.

Sur la chapitre des relations avec les Etats socialistes ou les préoccupations économiques et sociales ne sont pas absentes, on peut raisonnablement prévoir que le rapprochement va continuer. Sur le front intérieur, c'est dans la façon de Nixon d'aborder les problèmes des ghettos, de la répartition des revenus et de l'intégration raciale qu'on saura s'il est resté un conservateur invétéré.

VOYAGES ÂGE D'OR
SUR LA COSTA DEL SOL
Ne manquez pas de merveilleuses vacances au soleil d'Espagne
Sous le patronage du Conseil d'Age d'Or, région Ile de Montréal, M. Ulderic LAFRANCE, secrétaire exécutif, vous invite à venir mieux vous renseigner sur les voyages en organisation cet hiver — tél. 273-7757.
Voyages accompagnés, par avion jet Iberia. Transferts, luxueux hôtels-appartement, salle à manger, vivoir, cuisine, salle de bains, terrasse.
Facultatif: repos, excursions au Maroc, Séville, etc. Activités, animation.
Nombreux départs du 19 décembre au 26 mars. Séjours de 23, 45, 90 jours.
Aussi voyages en GRÈCE avec séjours à RHODES. 23 à 45 jours, à partir de $529.00. Extension de 8 jours à Athènes. Il n'est pas nécessaire d'être membre d'une association, confédération, club ou société.
PRIX À PARTIR DE $290.
Cap sur le Soleil
DEMANDEZ VOTRE DÉPLIANT
GARANTIE IMMUABLE DE TRAVELAIDE, LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS, AU BON ACCUEIL DES CANADIENS DEPUIS 42 ANS

ÂGE D'OR À MIAMI
VENEZ MIEUX VOUS RENSEIGNER SUR LES VOYAGES D'HIVER À VOTRE INTENTION.-
TÉL. 273-7757
MIAMI BEACH, départ le 3 janvier, 1 mois, $438. Prolongement pour 2, 3 mois ou plus. Aussi départs les 3 février et 3 mars. Tous les groupes se réunissent à L'HAWAIIN INN de MIAMI BEACH, l'hôtel des Canadiens français où votre hôte et animateur M. Gaston Moquin est à votre service. Places limitées, réservez tôt.
Autres voyages: COSTA DEL SOL et PALMA DE MARJORQUE, en Espagne, L'ESTORIL au Portugal et RHODES en Grèce. Plusieurs autres destinations.

NOUVEAU: 4454 RUE ST-DENIS CARREFOUR MT-ROYAL
OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 H. À 9 H
STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE
MÉTRO MT-ROYAL
845-8225

LAVAL CENTRE LAVAL
Sortie 6-E Autoroute 688-5310
STATIONNEMENT GRATUIT ILLIMITÉ
JEUDI ET VENDREDI 9 H. P.M.

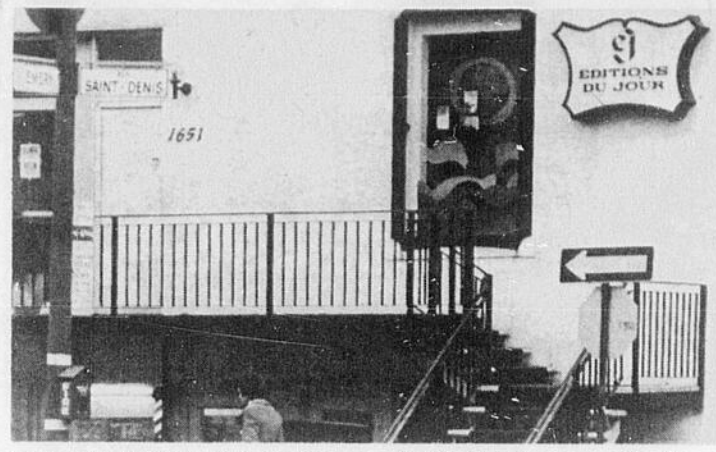
LONGUEUIL
1 Place Longueuil 679-3777
STATIONNEMENT GRATUIT ILLIMITÉ
JEUDI ET VENDREDI 9 H. P.M.

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
TRAVELAIDE LTÉE
SIÈGE SOCIAL: ÉDIFICE DOMINION SQUARE, MONTRÉAL 110

CENTRE-VILLE
1010 ouest, Ste-Catherine 861-7272
Métro Peel — ouvert tous les jours de 9 h. à 9 h.
STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE SUR LE PARC

PLAZA ST-HUBERT
911 est, rue Beaubien 273-7755
Métro Beaubien — OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 À 9
STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE RUE ST-ANDRÉ

Un nouveau grand patron aux Éditions du Jour...



LES EDITIONS DU JOUR, rue Saint-Denis, au coeur de Montréal. Photo Michel Elliott

par Louis Fournier

Une des maisons d'édition les mieux connues au Québec **les éditions du Jour,** fondée par M. Jacques Hébert en 1961, vient de connaitre un changement majeur de propriété.

L'entreprise appartiendra désormais conjointement à M. Hébert et à la **Fédération des caisses d'économie du Québec (FCEQ),** une institution coopérative d'épargne et de crédit qui compte plus de 150,000 travailleurs membres dans 190 caisses et un actif de plus de $110 millions.

$50,000

Cette nouvelle a été confirmée à QUEBEC-PRESSE par M. Réal Blanchard, directeur des finances à la Fédération. La FCEQ a investi $50,000 en capital-actions dans la maison d'édition et se retrouve ainsi avec 50% des parts. Elle prend, en quelque sorte, la place laissée par le financier québécois Jacques Brillant, réfugié à Monaco, qui avait aidé financièrement M. Hébert.

La maison d'édition a publié jusqu'à ce jour, quelque 525 volumes et se classe parmi les plus importantes au Québec. Elle se spécialise dans ce qu'il est convenu d'appeler le livre "populaire", tout en accordant une bonne place aux oeuvres littéraires.

La Fédération des caisses d'économie a décidé d'investir dans l'édition après avoir été pressentie par M. J.-Z. Léon Patenaude, grand manitou du Conseil supérieur du livre au Québec. Pour la Fédération, il s'agissait à la fois **"d'aider une entreprise canadienne-française"**, comme le souligne M. Réal Blanchard, et de **"permettre aux sociétaires des caisses d'avoir accès à une forme de culture à peu de frais".**

Club du livre

A cette fin, les éditions du Jour vont relancer bientôt leur **Club du livre du Québec,** qui diffusera exclusivement des oeuvres d'écrivains québécois. Le directeur littéraire en sera Victor Lévy-Beaulieu. Ce club sera une association coopérative dont on pourra devenir membre en versant la modique somme de $1. Après réception d'un premier livre, l'abonné pourra acheter ce que bon lui semble dans la liste d'ouvrages qu'on lui enverra chaque mois.

Pour Réal Blanchard, cette initiative s'inscrit **dans "un programme d'éducation populaire"** destiné aux 150,000 sociétaires des caisses d'économie.


JACQUES HEBERT, président-fondateur des éditions du Jour en 1961.


ROBERT SOUPRAS, directeur général de la Fédération des caisses d'économie du Québec.

...et à l'agence de voyages Hone!

La Fédération des caisses d'économie est également devenue, en septembre, copropriétaire de l'**agence de voyages Hone** de Montréal.

La Fédération a investi $15,000 pour obtenir la moitié du contrôle de la compagnie fondée par M. François Hone, qui se retire à 74 ans. L'autre moitié a été acquise par deux hommes d'affaires québécois, dont M. Albert Ricard, ex-bras droit de Rosaire Morin au Conseil d'expansion économique. M. Ricard est devenu directeur général de l'agence Hone, dont il entend bien doubler le chiffre d'affaires grâce notamment aux membres des caisses d'économie. Pour la Fédération, l'investissement dans l'agence Hone constitue l'amorce de son service **Coopvac** (coopérative loisirs-vacances).

Opéra Diamond

La Fédération des caisses d'économie a également investi $50,000, l'été dernier, dans la maison Opera Diamond de Montréal, qui distribue plus de 6,000 produits ménagers et accessoires de toutes sortes grâce à la vente par catalogue. Tout indique que la **Caisse de dépôt et placement du Québec** s'apprête à investir aussi dans cette entreprise québécoise dont le principal concurrent est une firme de l'Ontario, **Consumers Distributing**.

Querelle de sourds

(M.S.) – Les parents d'enfants sourds, regroupés en association, ont déclaré la guerre au ministère des Affaires sociales et ont menacé d'intenter des actions spectaculaires telles que l'occupation des locaux du ministère si celui-ci ne change pas sa politique à leur égard.

Ces parents se plaignent du fait que le ministère a fait parvenir à une cinquantaine de familles des notes de frais et des menaces de poursuites judiciaires pour l'éducation de ces enfants. On sait que la loi de l'assistance sociale permet une aide gouvernementale aux enfants handicapés. Le problème, c'est qu'une proportion des familles, environ 20%, doit assumer une partie des frais alors que les autres n'ont rien à payer.

Au ministères des Affaires sociales, le sous-ministre Brunet, interrogé à ce sujet, déclare que les parents qui ont reçu des comptes avaient déjà accepté de payer ces frais en vertu de la loi de l'assistance sociale qui précise que ceux qui en ont les moyens doivent décharger le gouvernement d'une partie du fardeau de l'éducation spécialisée pour les enfants handicapés. De leur côté, les parents, après enquête, se sont aperçus que des familles dont le revenu était supérieur à 8,000 dollars n'avaient rien à payer alors que d'autres avec un revenu moindre doivent payer des frais, dont l'accumulation dans bien des cas a maintenant atteint deux ou trois mille dollars.

Maisons d'enseignements

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ADMISSION EN JANVIER 1973

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE:

Certificat de gestion d'hôpital

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES:

Baccalauréat ès sciences: biologie (1), chimie (1), géologie (1), informatique (1), mathématiques, physique (2), relations industrielles, science politique, sciences économiques (1), sociologie

Baccalauréat ès arts: études anglaises (1), études françaises (1) histoire de l'art (1), linguistique, philosophie (2)

pour des candidats qui ont déjà une certaine connaissance de la langue concernée: études allemandes, études hispaniques, études grecques, études latines, études russes

INSTITUT DE DIÉTÉTIQUE ET DE NUTRITION:

B.Sc. (nut.) (1)

FACULTÉ DE THÉOLOGIE:

certificats: études théologiques, études bibliques, études pastorales, études catéchétiques, sciences de la religion

baccalauréat ès arts avec sujet majeur: théologie, études bibliques, sciences de la religion

baccalauréat ès arts (études bibliques - théologie)

baccalauréat en théologie pastorale

baccalauréat en théologie

M.A., Ph.D., L.Th., D.Th.: études bibliques, études théologiques, études pastorales

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION:

certificat d'enseignement secondaire (2) et certificat d'enseignement collégial (2) (antérieurement diplômes de l'Ecole Normale Supérieure). Les cours sont destinés aux professeurs en exercice qui détiennent un baccalauréat spécialisé ou avec sujet majeur; ils sont offerts à temps partiel le soir et doivent être suivis en sessions consécutives pendant l'année et pendant l'été.

(1) Les cours suivis dans ces programmes ne peuvent donner qu'un allégement ultérieur de la charge de cours.

(2) Ces programmes seront offerts seulement si un nombre minimum d'étudiants s'y inscrivent.

SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE: Tél: 343-6090

certificats: animation de la vie étudiante, animation pédagogique des bibliothèques, enseignement des mathématiques au secondaire, études québécoises, loisir, publicité, relations industrielles, relations publiques, sciences familiales, traduction

La formule de demande d'admission appropriée, spéciale au Service d'éducation permanente, peut être obtenue au Bureau du registraire ou au Service d'éducation permanente.

Toute demande d'admission doit être reçue avant le vendredi 1er décembre au

Bureau du registraire (admission)
Université de Montréal
C.P. 6128
MONTRÉAL 101. **Tél: 343-6506**

ELECTROHOME
... va plus loin que l'excellence

QUAND VOUS ACHETEZ UNE T.V. COULEUR
C'EST POUR LONGTEMPS.
ALORS, ACHETEZ CE QU'IL Y A DE MIEUX
UNE ELECTROHOME.

MODELE "CASCADE"



travail

par Louis Fournier

" On ne cassera pas le régime avec des fusils "

- Laberge

"Ce n'est pas avec des fusils que nous allons casser le régime! Ce qui est clair, c'est que l'orientation de la FTQ n'est pas révolutionnaire. Nous voulons changer le système mais nous croyons à l'électoralisme."

Louis Laberge, le président des 235,000 membres de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), a fait cette profession de foi, la semaine dernière, à l'issue d'une réunion de deux jours, à huis clos, du conseil consultatif de la centrale à Sainte-Adèle. Ce conseil rassemble, en principe, plus de 400 permanents de la FTQ et de ses syndicats affiliés. Ils étaient environ 200 à Ste-Adèle.

C'est normal

La FTQ a profité de cette réunion pour faire le point sur son orientation idéologique. Cette orientation, on le sait, a provoqué certaines prises de bec, récemment, entre M. Laberge et un de ses vice-présidents, Jean Gérin-Lajoie, directeur québécois du Syndicat des métallos.

"Il n'y a pas de scission chez nous, a lancé M. Laberge. **Il n'y a pas de déchirures mais des différences d'opinion. C'est normal et on s'en est parlé. L'important, c'est de s'en parler."**

L'action politique syndicale, ont affirmé chacun, MM. Laberge et Gérin-Lajoie, doit se traduire par des actions concrètes en vue d'arracher des réformes. Exemple: l'assurance automobile publique. Par ailleurs, cette action des syndicats ne manquera pas d'utiliser **"la voie parlementaire"** afin d'en arriver à une **"société démocratique et socialiste".**



ANDRE LAURIN, directeur du Service de la consommation et des coopératives à la CSN.

Congrès spécial CSN-Montréal

Pour qui l'Action-Santé?

Les travailleurs doivent dire leur mot dans la vaste réorganisation des services de santé et des services sociaux entreprise au Québec, en vertu de la loi 65, par le ministère des Affaires sociales.

C'est pourquoi le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CSN), qui groupe plus de 60,000 syndiqués, organise un **congrès spécial** *qui se tiendra les 23, 24 et 25 novembre à l'hôtel Queen, à Montréal. Les congressistes étudieront toutes les implications de la fameuse loi 65.*

A Montréal, quelques organismes populaires ont déjà dénoncé les structures de participation à l'Action Santé, en affirmant qu'elles avaient plus de chances de devenir des porte-parole du gouvernement que de la population.

Premier village de Vacances-Famille !

Sans grande publicité, la **Caisse d'économie des travailleurs réunis de Québec** a réalisé, l'été dernier, une expérience unique en son genre au Québec.

Elle a fait fonctionner un premier **Village-Vacances-Famille (VVF)** pour procurer des vacances agréables, et à peu de frais, aux petits et moyens salariés. Ce village a été établi à Sault-à-la-Puce, à moins de 25 milles de Québec; il a accueilli plus de 500 travailleurs et leur famille pour la somme extrêmement modique de $5 par semaine par famille ($2 par fin de semaine).

La Caisse d'économie de Québec, qui a moins d'un an et demi d'existence, est une initiative de la CSN et de son Service des coopératives dirigé par André Laurin. Elle compte d'ores et déjà près de 2,500 membres et un actif de $215,000. Ce qui en fait une caisse d'épargne révolutionnaire, c'est qu'elle ne verse à ses sociétaires aucun intérêt sur le capital déposé. Elle leur verse plutôt un "intérêt collectif" sous forme de services, coopératifs ou autres.

C'est ainsi que l'été dernier, les sociétaires ont investi la totalité de leurs **"intérêts collectifs"** ($3,000) dans la création du premier Village-Vacances-Famille au Québec.

Camarade,

L'ETUDE LEMIEUX, CLOUTIER, DAIGNAULT est actuellement aux prises avec de graves problèmes financiers et doit par tous les moyens faire appel à tous ceux qui croient en la valeur d'une défense politique solide et honnête.

La défense de Jacques Rose, ayant débuté lundi, le 23 octobre, mobilisera à elle seule toutes les énergies durant une période de deux ou trois mois, comme cela s'est produit l'an dernier. Par ailleurs, après Noël, Me Robert Lemieux devra rencontrer, en plus du second appel de Paul Rose, les procès de Jogues Sauriol, Colette Raby, André Lessard et Jean-Pierre Piquette. De son côté, Me Nicole Daignault se consacrera à plein temps à l'appel des procès de Gabriel Hudon et de Réjean Tremblay. Entretemps, Me Pierre Cloutier s'occupe des conditions de détention à l'Unité spéciale de correction. Et chaque jour, de nouveaux cas à portée sociale se présentent pour lesquels les trois avocats doivent conserver une partie de leur disponibilité.

Il va sans dire que durant ce temps, aucun fonds n'entre au Bureau et de nombreux paiements restent à rencontrer. Soulignons que le M.D.P.P.Q. (Mouvement pour la défense des prisonniers politiques québécois) n'a pu verser un sou à la Commune juridique et à la nouvelle étude Lemieux, Cloutier, Daignault depuis JUIN DERNIER. De plus, les dossiers et listes de noms du Mouvement ayant été saisis, il nous faut agir de façon très urgente pour rejoindre le plus de monde possible. C'est pourquoi nous avons pensé mettre sur pied un système de contribution hebdomadaire ou mensuel à base de chèques postdatés. En retour, nous nous engageons à vous faire parvenir de l'information et à répondre à vos besoins.

Nous vous demandons donc, dans la mesure du possible, d'une part votre contribution (série de chèques postdatés) et d'autre part de trouver deux autres personnes susceptibles de nous venir en aide. Chacun d'elle devrait également trouver deux autres personnes et ainsi de suite... de telle sorte que le réseau puisse fonctionner efficacement.

Si par ailleurs, il vous est possible d'agir en tant que groupement syndical ou autre nous aimerions qu'une proposition soit votée à cet effet et que vous nous fassiez parvenir une réponse le plus tôt possible. Nous vous remercions grandement à l'avance.

Marie-Thérèse Quiriton, responsable
téléphone: 842-1946

P.S.: Les chèques postdatés devront être faits au nom de: M.D.P.P.D., 1113 Saint-Denis, Montréal 129, Québec

Si une contribution hebdomadaire ou mensuelle ne vous convient pas et que vous préférez nous faire parvenir un seul montant global, pour le moment, n'hésitez pas!

jeunesse

par Pierre Rambaud

Jeunesse et Bien-être: où chercher de l'aide

Mardi dernier, le conseil municipal de Montréal a entériné les termes d'une convention qui transforme le services des affaires sociales de la ville en une agence travaillant pour le compte du ministère des Affaires sociales du Québec. C'est le gouvernement qui assumera désormais les frais de cette **"agence"** et contrôlera l'application de la loi d'aide sociale (bill 26), tandis que le personnel demeurera sous la juridiction de l'administration montréalaise.

Les principaux avantages de cette convention se situent dans le domaine financier, la ville n'ayant plus à assumer l'éventuel déficit annuel de ce service ($2,250,000 en 1971/72). Par contre, tout les bureaux et services d'aide sociale de Montréal seront maintenus.

A cette occasion il n'est pas inutile de rappeler qu'en matière de bien-être et d'aide sociale, les jeunes (tout particulièrement à Montréal) bénéficient d'un nombre croissant de ressources appropriées à leurs besoins.

Le bill 26

Rappelons tout d'abord que la loi d'aide sociale (bill 26) s'adresse en général à toutes les personnes de 16 à 65 ans qui n'ont aucun revenu et qui sont aptes au travail. En ce qui concerne les jeunes, ils sont divisés en deux catégories d'âge, chacune soumise à des conditions particulières:

- entre 16 et 18 ans, un jeune peut-être éligible à une aide financière à condition: qu'il ne demeure pas dans sa famille, qu'il ne soit pas aux études, qu'il soit enregistré à un bureau du Centre de main-d'oeuvre, ou possède une lettre du médecin s'il est malade;
- de 18 à 30 ans, le jeune est soumis aux mêmes conditions à une exception près: il peut ou non demeurer dans sa famille.

Il y a présentement dans la métropole 18 bureaux d'aide sociale.

Pour ceux qui ont besoin d'une aide financière urgente, un bureau de dépannage est ouvert du lundi au vendredi, de 17 heures 30 à 20 heures 30 au 435, Champ-de-Mars à Montréal (téléphone 872-4930).

Par ailleurs, divers groupes populaires ont été constitués par et pour les assistés sociaux, pour la défense de leurs droits qui découlent de la loi d'aide sociale. Regroupés dans l'"Association pour la défense des droits sociaux du Montréal métropolitain", ils possèdent une quinzaine de bureaux disséminés dans divers quartiers de la métropole. Le bureau central de l'ADDS est situé au 1850 est, rue Ontario, téléphone 526-2323 ou 526-1833.

Services sociaux à la jeunesse.

Plusieurs agences sociales s'occupent particulièrement du bien-être des jeunes. La plupart offrent des services de consultation, d'orientation, d'aide matérielle, de placement en foyer nourricier ou autre...

Outre le Bureau de consultation jeunesse, qui est en ce domaine la meilleure source d'information (1035, rue des Seigneurs, téléphone 935-5281), il convient de signaler l'existence de la Société de service social aux familles (SSSF) qui possède sept filiales dans le territoire de la communauté urbaine. Bureau central: 3405, rue Saint-Urbain, Montréal (130), téléphone 843-4211.

Mères célibataires

Enfin, plusieurs agences offrent des services spécialisées à l'intention des mères célibataires. Les principales sont les suivantes:

- Service social Ville-Marie, 2285, rue Papineau, téléphone 526-9211;
- Children's service centre, 5, Weredale Park, téléphone 937-9581;
- Société d'adoption et de protection de l'enfance, 874 est, rue Sherbrooke, téléphone 527-2331.

Pour l'ensemble de Montréal, il existe un numéro de téléphone important, celui du centre de références du grand Montréal, un des rares organismes qui puissent vous renseigner sur toutes ces agences ainsi que de vous orienter vers celles qui correspondent à vos problèmes et à votre quartier. Numéro à retenir: **842-9751**.

POUR MONTRÉAL

DEVENEZ CRIEUR

Le samedi soir dès 9 hres pour

QUÉBEC-PRESSE

En 2 ou 3 heures un gars débrouillard se fait une commission substantielle.

ET POURQUOI PAS UNE FILLE?

Crieurs aussi demandés tôt le dimanche pour les coins de rue achalandés ou aux portes des églises partout à Montréal.

Tél.: Micheline Venne, 381-9936

QUÉBEC-PRESSE



La résidence de William O'Bront. Photo Michel Elliott

Les policiers essaient d'exécuter 3 mandats depuis bientôt 2 ans !

Qualifiée par l'état-major de la police de Montréal "d'une des plus importantes enquêtes policières", l'une des plus vastes opérations de perquisitions jamais menée au Canada a donné lieu jusqu'ici à quelques 150 mandats de recherche dans les dossiers bancaires et les livres personnels d'individus soupçonné d'avoir fraudé l'impôt.

Entreprises il y a bientôt deux ans, ces perquisitions se déroulèrent toutes sensiblement de la même façon. A la suite de recherches menées avec la collaboration d'experts comptables, des policiers, maintenant de l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé avaient de bonnes raisons de croire que les personnes investiguées avaient fraudé l'impôt pour des sommes importantes. Mais il n'y a pas de doute qu'en agissant ainsi, les policiers mettaient la main sur une foule d'informations susceptibles de leur tracer un portrait des agissements financiers de certains hommes d'affaires, soupçonnés de près ou de loin d'avoir des liens avec la pègre montréalaise.

A ce jour, les résultats de ce travail policier n'ont pas encore été livrés au grand public. On peut toutefois s'attendre à ce qu'il donne bientôt lieu à une foule d'accusations portées en vertu de la loi de l'impôt et que les informations qui seront colligées grâce à ces perquisitions soient de première valeur pour l'Unité d'enquête sur le crime organisé et la Commission de Police du Québec, à qui incombe la responsabilité de l'enquête sur le crime organisé.

L'affaire O'Bront n'est qu'une étape de cette enquête. Déjà dénoncé par Claude Wagner comme un personnage lié à la pègre et mentionné dans le rapport Prévost au même titre, William O'Bront est présentement sous le coup de trois mandats de perquisition contre lui-même et deux de ses compagnies. Mais voilà bientôt deux ans que ces mandats ont été émis, et les policiers n'ont pu encore les exécuter par suite des délais judiciaires.

La téné affaire O

L'affaire O'Bront traîne maintenant devant les tribunaux depuis deux ans. En soi

La cause devant les tribunaux est d'apparence assez banale. Il s'agit de décider si oui ou non les policiers pourront donner suite à un mandat de perquisition émis en janvier 71. O'Bront, un homme d'affaires également mentionné par la commission Prévost comme une figure importante du monde de la pègre montréalaise, est soupçonné d'avoir fraudé l'impôt pour une somme importante (plusieurs millions), et c'est sous ce chef que les policiers ont obtenu les mandats de perquisition. Mais depuis ce temps les procédures judiciaires exceptionnellement nombreuses l'exécution de ces mandats, enrayant ainsi l'enquête sur cet important personnage.

Mandat de perquisition

En janvier 71, les policiers aujourd'hui affectés à l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé obtenaient du juge Drouin le droit de mener une perquisition et de saisir les documents bancaires de William O'Bront et de deux de ses compagnies de commerce de viande en gros: Obie's Meat Market et Alouette Meat Inc.

Dans l'acte de dénonciation présenté au juge et signé par le sergent Alphonse Gélineau, il était dit qu'il y avait de bonnes raisons de croire que ces compagnies et O'Bront, leur président, s'étaient rendus coupables d'infractions à la loi de l'impôt, en particulier en effectuant de faux rapports pour la période allant de 1964 à 1971. En conséquence, le dénonciateur demandait à saisir tous les chèques, bordereaux de dépôts, feuilles de ledger en dépôt à la banque où faisait affaire l'intimé. Selon les policiers, l'enquête menée démontrerait des activités bancaires et des transferts d'argent incompatibles avec les rapports d'impôt tels que présentés au ministère du Revenu.

Guérilla juridique

C'est à ce moment que commence l'étonnante ronde judiciaire. Le mandat émis par le juge Drouin n'était qu'un parmi une centaine d'autres émis contre autant de personnes. Mais seuls O'Bront et un certain Greenstein contestèrent la procédure.

Dès que furent levés les mandats, le procureur de O'Bront, Me C. Antoine Geoffrion présenta devant les juges Ouimet et Lamer des brefs de certiorari: la principale conséquence de cette démarche (équivalente à une injonction) était d'obliger l'arrêt des procédures de perquisition contre O'Bront et ses compagnies en attendant qu'un tribunal juge du bien-fondé de la requête.

Voilà de cela un an et demi, et nous ne savons toujours pas si oui ou non la requête est légitime, car aucun jugement définitif n'a encore été rendu: toutes les perquisitions sont donc gelées.

Bien que les brefs de certiorari eussent été émis par le juge Ouimet, celui-ci avertit finalement les parties qu'il se retirerait du dossier et qu'il laisserait un confrère décider du jugement. C'est en ce moment, la demande de certiorari dans l'affaire d'Obie's Meat Market qui est devant la cour, les deux autres demandes pour Alouette Meat Inc. et O'Bront personnellement étant reportées. Le juge Ouimet n'invoque aucune raison précise pour se retirer du dossier.

Mais lorsque le débat parvint devant le juge Maurice Cousineau en juin 71, celui-ci décida qu'il n'avait pas juridiction et demanda au juge Ouimet de reprendre l'affaire. Ce dernier accepta à la grande surprise des observateurs et prononça son jugement en septembre 1971. Ce jugement cassait le bref de certiorari que le juge Ouimet avait pourtant lui-même émis. Mais ce

La chronologie des faits

Janvier 71: le juge Drouin émet des mandats de perquisition contre William O'Bront, Obie's Meat Market et Alouette Meat Inc. propriété d'O'Bront.

26 février 71: le juge Ouimet accepte d'émettre un bref de certiori en faveur d'O'Bront, arrêtant par le fait même les procédures de perquisition dans ces trois causes.

2 avril 71: le fond du bref de certiori, dans la cause d'Obie's Meat Market doit être débattu devant le juge Ouimet. Les procureurs d'O'Bront émettent un mandat d'amener à l'endroit du dénonciateur dans le but de l'obliger à comparaître et à révéler ses sources d'information. Le ministre Choquette émet un affidavit en faveur de Gélineau et déclare qu'il est contraire à l'intérêt public de permettre à M. Gélineau de dévoiler ses sources. Le juge Ouimet remet l'affaire au 23 avril dans le but d'étudier l'affidavit du ministre Choquette et de décider si le Sergent Gélineau aura à comparaître ou pas.

23 avril: le juge Ouimet remet au 30 avril sa décision. Mais il annonce son intention de se retirer du dossier et de laisser débattre le fond de l'affaire devant un autre juge.

30 avril: le juge Ouimet reconnaît le bien-fondé de l'affidavit émis par le ministre de la Justice. Le sergent Gélineau n'aura donc pas à dévoiler ses sources d'information. Le juge Ouimet maintient son retrait de l'affaire mais fixe au **7 mai,** l'audience pour le débat de fond.

7 mai 71: c'est le juge Ignace Deslauriers qui est sur le banc. Il refuse de procéder en déclarant qu'il vaut mieux prendre tout le temps d'examiner le jugement du juge Ouimet sur l'affidavit du ministre et décide de reporter l'affaire au 4 juin.

4 juin 71: c'est le juge Maurice Cousineau qui est au banc. Il décide qu'il n'est pas dans ses juridictions d'entendre la cause et conseille aux parties de rencontrer le juge Ouimet afin de voir s'il veut reprendre la cause.

18 juin 71: à la suite d'un long entretien qui se déroule dans son bureau avec les procureurs des deux parties, le juge Ouimet annonce qu'il reprend le dossier et fixe au 22 septembre l'audition du débat de fond.

22 septembre 71: la cause est entendue et le juge Ouimet dans son jugement casse le bref de certiori qu'il avait émis lui-même. Il recommande toutefois de se rendre en appel puisqu'il appartient selon lui à un tribunal supérieur de se prononcer.

12 octobre 71: le procureur d'O'Bront porte en appel la décision du juge Ouimet. Cet appel n'a toujours pas été entendu.

18 octobre: la requête de certiori dans les cas d'Alouette Meat Inc. et d'O'Bront lui-même arrivent cette fois devant le juge Hugessen après avoir été devant trois autres juges qui ont toujours reporté l'affaire. Cette fois le juge Hugessen se désiste parce que l'un des intéressés au dossier, la banque de la Nouvelle-Ecosse, est l'un de ses anciens clients.

2 novembre 72: après que l'affaire eut rebondi devant d'autres juges, dont les juges Bisson et Ducros, c'est finalement le juge Malouf, 15e juge impliqué dans l'affaire, qui décide d'entendre les causes O'Bront et Alouette Meat Inc.



Le juge Roger Ouimet

ébreuse O'Bront

s. En soi un tel délai est énorme

DOSSIER

par Michel Sabourin

En principe, le jugement du juge Ouimet donnait le droit aux policiers de saisir les documents d'Obie's Meat Market. En pratique toutefois, comme la cause devait être portée en appel, la saisie devait être différée en attendant le jugement de l'appel, et les jugements dans les autres causes pendantes.

qui est plus étonnant encore c'est la conclusion du juge Ouimet, car du même souffle il conseille au perdant, William O' Bront, de porter l'affaire en appel car selon lui **"vu l'importance de l'affaire, il appartient à un tribunal supérieur de se prononcer."**

La ronde des juges

Déposée depuis un an et deux mois devant la cour d'appel, l'affaire d'Obie's Meat Market n'a toujours pas été entendue.

Mais dans les deux autres causes pendantes, pas moins de 11 juges ont vu le dossier rebondir devant eux à un moment ou l'autre et tous ont pour une raison ou une autre refusé de s'attaquer à l'affaire. Jusqu'au jeudi 2 novembre où le juge Malouf décida d'entendre les représentations et fixa l'audience pour le lundi. Or, le vendredi précédent, le 3 novembre, le juge Malouf se vit assigner pour présider le recomptage judiciaire dans le comté de Sainte-Marie, ce qui eut pour effet de remettre encore une fois toute l'affaire. Finalement la cause continua d'être entendue vendredi dernier.

Comment donc après deux ans, une affaire aussi importante, reliée à l'enquête sur le crime organisé, dont le ministre Choquette est lui-même l'instigateur, et qui met en jeu une fraude pouvait chercher dans les dizaines de millions de dollars, peut trainer aussi longtemps?

Il y a bien sûr les délais normaux. Il n'est pas rare que des causes portées en appel prennent deux ans avant d'être entendues. Même s'il s'agit de cause criminelle. Ce qui donne certainement raison à maints spécialistes judiciaires qui réclament une section spéciale de la cour d'appel pour les affaires criminelles.

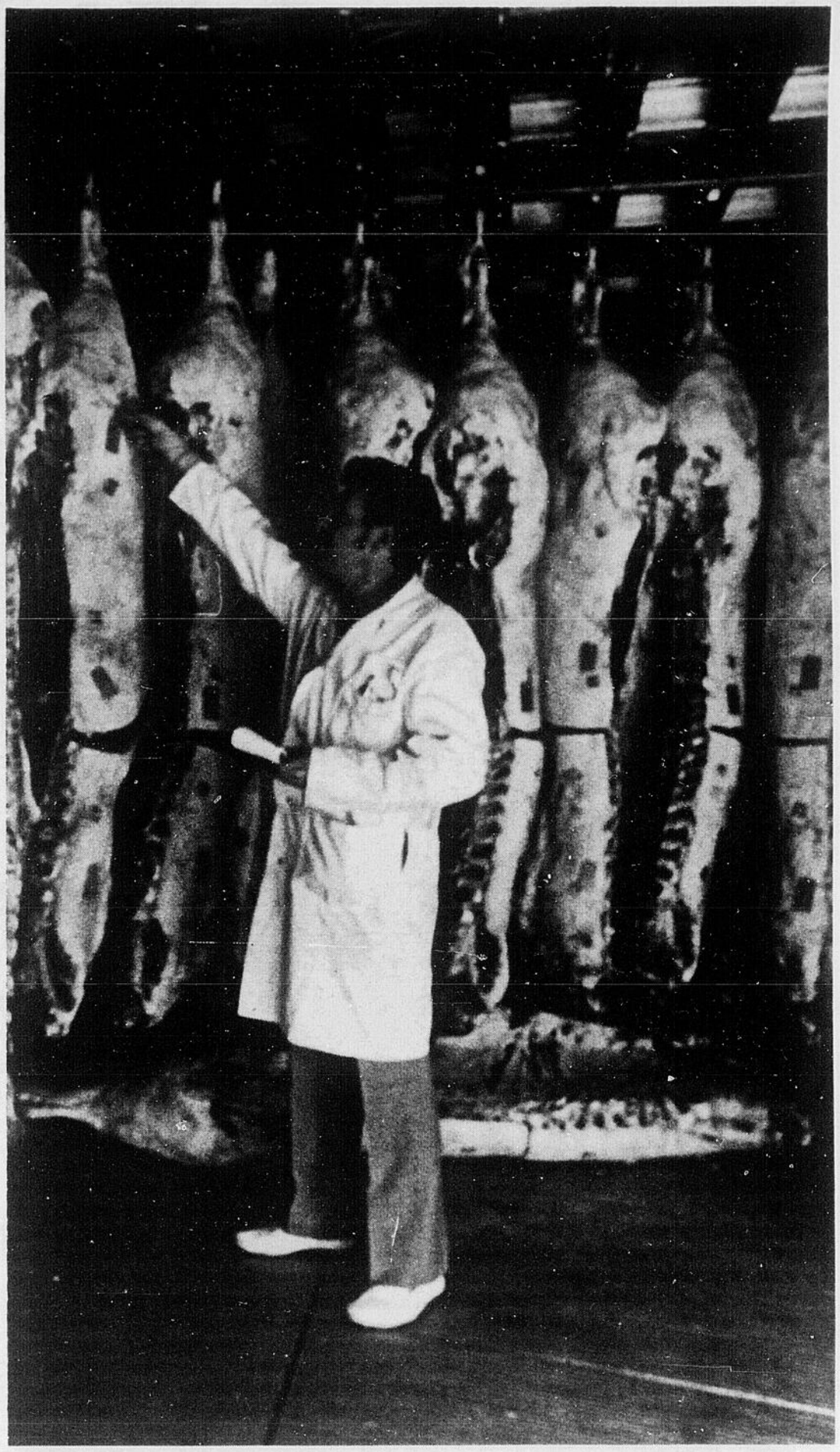
Mais il y a plus que les délais ordinaires. L'affaire Willie O'Bront aurait pu procéder à de nombreuses reprises puisqu'elle est venue 11 fois devant des juges différents depuis le mois de septembre 71. D'autant plus qu'il s'agit en fait d'un débat de procédure.

D'importantes questions

Les délais de l'affaire O'Bront et le défilé des juges ne manquent donc pas de soulever d'importantes questions.

Sont-ils dus à la personnalité de l'accusé soupçonné d'appartenir à la pègre. Sont-ils dus à la présence à ses côtés d'un avocat influent, Antoine Geoffrion, l'homme de Power Corporation et l'un des pilliers du parti libéral?

Et comment se fait-il d'autre part que le ministère du Revenu et les services de l'impôt soient complètement absents du tableau et du dossier alors que O'Bront est en définitive soupçonné de fraudes fiscales?



William O'Bront, propriétaire de plusieurs entreprises de vente de viande en gros, est l'un des magnats de la viande au Canada. Photo Michel Elliott

LES PRINCIPAUX ACTEURS



Le juge Ouimet

Le juge Roger Ouimet a émis les brefs de certiorari et en a ensuite cassé un, celui concernant Obie's Meat Market. Il s'est aussi déchargé du dossier et l'a repris plus tard après une rencontre privée avec les parties en cause. En prononçant le jugement qui cassait le bref du certiorari, il a recommandé à la défense d'aller en appel.

Le juge Roger Ouimet fut longtempts un personnage bien connu au parti Libéral. Candidat en 1944 pour ce parti, il est défait mais en reste un des membres influents. Marié à la fille d'un des ministres du cabinet de Louis Saint-Laurent, il est successivement nommé procureur de la couronne et juge. Il a acquis une notoriété lors des procès qui ont suivi la crise d'octobre 1970.



C-Antoine Geoffrion, C-R

Charles Antoine Geoffrion C.R.

L'avocat de la défense. Il est aussi le procureur de la défense dans l'affaire Saputo en compagnie de Jean-Guy Boilard. C'est un avocat que l'on voit rarement au prétoire d'affaires criminelles, étant surtout spécialisé dans le droit des compagnies et le droit fiscal.

Associé dans l'étude légale Geoffrion et Prud'homme, il a déjà aussi eu comme partenaire dans son étude légale, l'actuel solliciteur général du Canada, M. Jean-Pierre Goyer et le juge Jacques Ducros de la cour des Sessions de la paix, lequel a longtemps été le deéfenseur des importants cabaretiers montréalais Nicolas Diorio et Angelo Lonzon qui étaient respectivement propriétaires des deux plus grands clubs de nuit "le Métropole" et le "chez Paree". Ces deux établissements ont été fermés en 1971 à la suite d'enquêtes menées par les mêmes policiers en charge de l'affaire O'Bront.

Me Geoffrion est lui-même un des gros pilliers du parti Libéral. Il est reconnu comme le fondateur de la caisse électoral de ce parti en compagnie de Jean Lesage et Alcide Courcy.

Il est de plus l'homme de confiance des milieux d'affaire, siégeant sur de nombreux conseils d'administration dont ceux de Melchers, Royal Trust, Canada Steanship Lines, Québécair, Mondev Corp (en compagnie de Jean Lesage) etc.

Il fut aussi soupçonné d'être à l'origine du coup de la Brink au moment des élections de 1970.

William O'Bront

Après une faillite en 1954, William O'Bront réussit à mettre sur pied de florissantes entreprises de commerce en gros de viandes. Il ne tardera pas à devenir l'un des plus importants distributeurs de viandes au Canada.

Il alimente aujourd'hui la plupart des restaurants et commerces du Québec et de l'Ontario, des compagnies de transport public, principalement les compagnies d'aviation, ainsi que la plupart des sociétés de la couronne.

Soupçonné d'être relié à l'affaire Munsinger, il était à ce moment le principal fournisseur de viandes de l'armée canadienne dont le ministre associé était Pierre Sévigny.

Il obtient la quasi-totalité de contrats de distribution de la viande aux concessionnaires de l'Exposition universelle de 1967. Claude Wagner parle à ce moment de l'infiltration de la pègre à l'Expo et mentionne le nom d'O'Bront. Ce dernier proteste vigoureusement devant quelque peu à l'Assemblée nationale.

A la page 215 du rapport de la commission Prévost, on retrouve son nom associé aux milieux de la pègre et particulièrement à Salvatore Giglio. Il se défendra encore vigoureusement de cette affirmation et déclare entre autres à certains journalistes qu'il n'y a pas de mal à vendre de la viande à des gens comme Frank Cotroni ou Salvatore Giglio.

Petit manuel d'histoire du Québec

HA! SEIGNEUR, POURQUOI FAUT-IL QUE TES ENFANTS SOIENT NOYÉS DANS DES OCÉANS D'INGRATITUDE!

ET MOI QUI VANTAIS À L'INSTANT MÊME À MON ASSOCIÉ LES MÉRITES DE PHIL DELAIN, LE PREMIER TAILLEUR DE LA VILLE.

QUEL ASSOCIÉ?

MON CHER de SANS-TERRE de GRAND-PRÉ, JE VOIS QUE VOUS ÊTES BOULEVERSÉ... VOUS QUI AVEZ FAIT TANT DE LIEUES, BRAVÉ TANT...

...DE DANGERS POUR VENIR ME CONFIER LA VENTE DU PLUS GROS ARRIVAGE DE PEAUX DE VISON DES TROPIQUES JAMAIS VU À QUÉBEC...

LA QUOI??

CHAQUE VILLAGE A SON IDIOT. L'AVANTAGE, C'EST QU'ON LES RECONNAÎT DU PREMIER COUP... CEUX DES VILLES, C'EST IMPOSSIBLE.

C'EST CELA, CHER AMI, ALLEZ VOUS REPOSER À L'HÔTEL. J'IRAI VOUS REJOINDRE POUR LE SOUPER.

QUE DISIEZ-VOUS DONC À VOTRE AMI?

JE LUI DISAIS.. NNNON... CELA NE PEUT VOUS INTÉRESSER.

À LA BONNE EAU FRAÎCHE!

ATTENDEZ, ON PEUT DISCUTER, NE SOYEZ PAS COMME ÇA.

J'AI PEUR QUE CE SOIT UNE AFFAIRE TROP IMPORTANTE POUR VOUS.

ARRÊTE UN INSTANT, COCHER!

MESSIEURS, ADMIREZ NOTRE AMI PIASSON EN TRAIN DE SOUTIRER QUELQUES LIVRES À SON TAILLEUR. QUEL STYLE, QUELLE MAÎTRISE, C'EST UN AS!!

SUBLIME! ET IL N'A PAS MANGÉ DEPUIS AU MOINS TROIS JOURS.

EXCELLENT! IL ME DOIT DIX LIVRES. S'IL RÉUSSIT, LE PROBLÈME DE NOTRE SOUPER EST RÉSOLU POUR AUJOURD'HUI.

FAUT QUE JE RÉFLÉCHISSE... TOUT SEUL... AU CALME. JE PEUX PAS TOUT COMPRENDRE D'UN COUP.

par Léandre Bergeron et Robert Lavaill

SPÉCIAL-LIVRES: nos 12 pages centrales

QUÉBEC-PRESSE

Semaine du 5 nov. au 12 novembre

Méréo: périodes ensoleillées, plus frais ★ DERNIÈRE EDITION

5 NOVEMBRE 1972, VOL. 4, NO 45

PARTOUT AU QUÉBEC 25¢

LIVRÉ À DOMICILE: 30¢

Baie James: le contrat secret...

L'HYDRO A CAPITULÉ

-page 3

Le prix de la liberté de presse: $25

Québec-Presse est la réponse populaire au problème angoissant de la concentration des moyens d'information du Québec entre les mains de quelques financiers.

Québec-Presse est le seul journal à grand tirage du pays qui soit édité par une coopérative où la voix de chaque sociétaire a le même poids lorsque vient le temps de prendre les décisions, aux quatre assemblées générales qui ont lieu chaque année.

Québec-Presse est un journal d'information et de combat. Il est **libre** à cause de son comité de rédaction qui a toute autorité en ce qui concerne son contenu. Il est **engagé** dans le sens des aspirations des groupes populaires: syndicats, coopératives, comités de citoyens, associations nationalistes, groupements de contestation sérieux.

Québec-Presse a eu des débuts difficiles; mais depuis deux ans et demi la situation s'est améliorée progressivement de façon si encourageante que d'ores et déjà on peut affirmer qu'**il est là pour rester.** Il s'agit maintenant de l'aider à grandir.

Québec-Presse ne pourra continuer à progresser que si le capital social de la coopérative qui le publie augmente de façon substantielle; c'est-à-dire si le nombre de ses sociétaires double d'ici à quelques semaines (l'Association coopérative des publications populaires compte actuellement 1,400 membres).

LECTEURS DE QUEBEC-PRESSE, nous n'avons pas le choix car notre journal a rendu d'immenses services à la collectivité et est devenu un instrument indispensable pour les forces montantes du Québec.

Devenons sociétaires, copropriétaires de Québec-Presse, en souscrivant une part sociale de $25 pour les individus et $100 pour les organismes (les paiements peuvent être échelonnés sur plusieurs mois; par exemple, $2.50 pendant 10 mois pour une part sociale de $25).



Remplis la formule de demande d'adhésion ci-dessous et retourne-la, avec ta remise, à 9670 Péloquin, Montréal 358.

Pour plus d'informations, appelle Monique Vanden à 381-4775.

Nom. . . . . .

Adresse. . . . . .

. . . . . Tél.: . . . . . .

Occupation. . . . . Date de naissance. . . . . (jour, mois, année)

Je, soussigné, demande à devenir membre de l'Association coopérative des publications populaires enrg. dont le siège social est à Montréal.

Je m'engage à respecter les statuts et règlements de l'Association et je souscris. . . . . part(s) sociale(s) à $25 la part pour les individus et. . . . . part(s) sociale(s) à $100 pour les organismes.

Date. . . . . 197. . . . . signature du membre

AGENCE DE VOYAGES
"la vieille Europe"
3849, boul. ST-LAURENT Tél. 842-3737
EUROPE ANTILLES

ROBERT PRONCE
PROP.
TEL.: 861-7793
Restaurant La Bonne Table
CUISINE FRANCAISE
CUISINE POUR NATURISTES
ALIMENTATION NATURELLE
1145, DE BULLION
COIN DORCHESTER
MONTREAL

Tous les jeunes de 12 ans et plus qui désirent faire de la radio ou de la télévision, renseignez-vous à la fédération radio télévision scolaire du Québec en écrivant votre nom, adresse, tél., âge et en incluant votre photo.

Nous envoyer le tout à FRTS MAURICIE
1599, Laviolette
Trois-Rivières

C'est gratuit et vous recevrez plus de détails après réception de votre lettre.

L'histoire de la Liberté
Le livre club de l'heure présente son volume
Québec-Canada
S'adresser a 9670, rue Péloquin, Montréal 358
Nom. . . . . .
Adresse. . . . . .
Ville. . . . . .
Profession. . . . . .

vient de paraître

PAX
Lutte à finir avec la pègre,
par Alain Stanké et Jean-Louis Morgan,
Les éditions La Presse
– 254 pages. $4.95

Il s'agit d'un portrait-robot du célèbre incorruptible Pacifique Plante qui veut faire profiter le Québec de l'expérience qu'il a acquise à l'époque héroïque du "grand nettoyage", notamment au cours des années 46-48 et lors de l'enquête Caron. **"Les épreuves que j'ai subies,** écrit-il, **me donnent non seulement le droit, mais le devoir de parler."**

Un livre qui constitue la petite histoire d'une époque difficile et se lit comme un policier.



Boutique La Chasse Galerie
• ARTISANAT
• ANTIQUITE
• OBJET D'ART
• ARTICLES DE CUIR
1593 ST-DENIS
845-3833

TORREMOLINOS
Restaurant espagnol
La cuisine espagnole à son meilleur
Vins exclusifs
2125 rue de la Montagne
Montréal Tél.: 843-8984

Le prix de la Santé
par Jean-Luc Migué et Gérard Bélanger
Hurtubise HMH
(Collection dirigée par Fernand Dumont) – 239 pages.

Les hôpitaux sont-ils des institutions efficaces? Les relations de type non commercial qui s'établissent entre le médecin et son patient sont-elles de nature à améliorer l'acte médical? Quels sont les rôles du Collège des médecins et son impact sur le prix et la qualité des services de santé? Les médecins gagnent-ils trop cher? Que penser du bill 65? Pourquoi observe-t-on une montée foudroyante des prix et des coûts dans le secteur de la santé? Autant de questions auxquelles répondent les auteurs qui ont voulu aborder les principales interrogations que soulève le secteur des services de santé et qui font que le "prix de la santé" est ce qu'il est. Un livre un peu technique et très bien documenté.

Cet été qui chantait
par Gabrielle Roy
Les éditions Françaises

Ce livre est ce qu'on appelle un succès de librairie. Aussitôt lancé aussitôt recherché par plusieurs milliers de lecteurs québécois. **"Dans l'oeuvre littéraire de Gabrielle Roy,** écrit Adrienne Choquette, **cet été qui chantait surgit tel un jeune bourgeon inattendu sur la branche déjà lourde de fruits mûrs. Sûrement c'est dans son jardin, sous un arbre blanc, que l'auteur a écouté les confidences de la nature pour nous en traduire ensuite le message. Et quel est-il, ce message, sinon une ardente supplication de nous arrêter, ne fût-ce qu'un jour, de mourir à la fleur, à la plante, à l'arbre, à la petite créature ailée, de nous arrêter de mourir absurdement à la terre qui contient Dieu qui contient l'homme qui contient sa résurrection."** Un livre tout de poésie et qui est une détente.

Communication et épanouissement personnel
par Lucien Auger
Les éditions de l'Homme
– 172 pages. $3

L'époque est à la communication. Voici un autre livre qui traite de ce sujet. Mais, cette fois-ci, il s'adresse surtout à ceux – médecins, infirmières, conseillers sociaux, enseignants, moniteurs, etc – qui consacrent une part parfois importante de leurs énergies à communiquer de façon **aidante** avec d'autres êtres humains. Cet ouvrage décrit les attitudes fondamentales de l'aidant et trace les grandes lignes de ses comportements libérateurs.

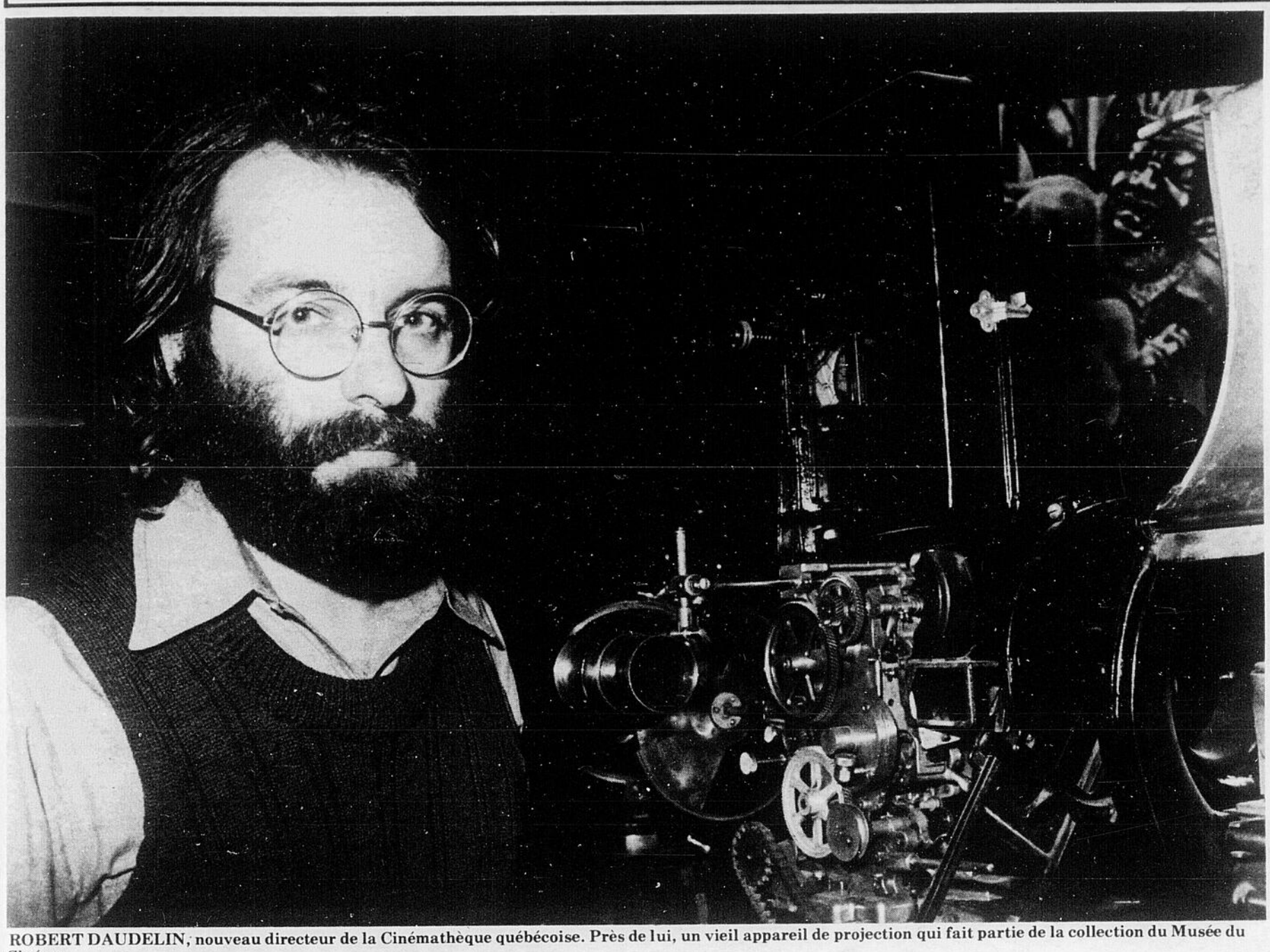


la faune
vie et moeurs des animaux sauvages
Offrez-vous, chaque semaine, la plus passionnante des aventures: celle de merveilleux safaris-couleurs au coeur de ce monde étrange des animaux sauvages des 5 continents.
Chaque fascicule est abondamment illustré.
La collection complète en comprendra 150.
Soit: 3000 pages et 5000 illustrations en couleurs.
Vous trouverez la faune dans tous les bons magasins d'alimentation au même étalage que votre encyclopédie alpha.
Conservez votre collection la faune dans de magnifiques reliures mobiles de luxe.
Chacune peut contenir 15 fascicules.
Au nombre total de 10, ces reliures feront de votre collection la faune l'orgueil de votre bibliothèque.
Chaque reliure: $2.99
GRATIS avec chaque reliure un poster géant en couleurs.


l'alpha de la nature

arts

par Robert Lévesque



ROBERT DAUDELIN, nouveau directeur de la Cinémathèque québécoise. Près de lui, un vieil appareil de projection qui fait partie de la collection du Musée du Cinéma.

Mercredi soir le 15 novembre et vendredi soir le 17, la Cinémathèque québécoise présentera la série complète des films réalisés par l'Office du Film du Québec sur les ***"écrivains québécois".*** *Mercredi, on pourra voir le* ***"Marie-Claire Blais"*** *réalisé par Clovis Durand, le* ***"Marcel Dubé"*** *de Claude Roussel, le* ***"Alain Grandbois"*** *de Roger Frappier et le* ***"Jacques Ferron"*** *d'Yves Taschereau. Vendredi, ce sera au tour du* ***"Félix-Antoine Savard"*** *de Claude Grenier, du* ***"Yves Therriault"*** *de Claude Savard et du* ***"Gaston Miron"*** *de Roger Frappier.*

ooo

Jeudi soir, aux projections publiques de la Cinémathèque, on pourra voir le plus récent document filmique sur la guerre du Vietnam. **"Actualités Vietnam 72"** est un long métrage tourné au Nord-Vietnam en mai dernier, en couleurs, par le cinéaste français Gérard Guillaume. Il sera présenté à la Cinémathèque pour la première fois en Amérique du Nord. Document d'une actualité exceptionnelle, le film de Guillaume comprend, entre autres, une entrevue avec le général Giap. Rendez-vous à 20 heures, à la Bibliothèque natinale, rue Saint-Denis.

Au musée du cinéma

Stéréopticon, Mutoscope, Zootrope et Marie-Claire

Depuis que la Cinémathèque s'appelle **"québécoise"** (et je ne dis pas **"parce que"**), il se passe des choses rue Saint-Denis et rue McGill où la Cinémathèque québécoise a ses locaux. Nouvelle direction, esprit d'équipe, dynamisme, projets, ouverture d'un Musée du Cinéma, silence de Marie-Claire, tout va bien.

Depuis trois semaines environ, Robert Daudelin (qui était directeur du Conseil québécois pour la diffusion du cinéma) est le nouveau directeur de la Cinémathèque. Il remplace à ce poste Mme Françoise Jaubert qui remettait sa démission à la fin de janvier 72. Ses intentions: créer, avec la Cinémathèque, un véritable **"lieu public"** où les amateurs de cinéma, et les professionnels, se sentiront chez eux et feront connaissance; éviter le plus possible que les projections soient des **"événements culturels".**

Un des éléments importants de cette recherche d'un public, c'est précisément l'ouverture du Musée du Cinéma qui se fera mardi de cette semaine. Dans un vaste local adjacent aux bureaux de l'administration de la Cinémathèque (au 360 rue McGill), on a installé une exposition d'appareils et de documents cinématographiques. Ne pouvant tout montrer en même temps, on renouvellera de temps en temps l'étalage.

Vieux appareils

Pour le moment, on verra une collection de vieux appareils ramassés au hasard des dons, des trouvailles ou des achats. Par exemple, cinq lanternes magiques du XIXe siècle, un Zootrope anglais datant de 1880, deux Mutoscopes de la même époque. On pourra voir aussi une reconstitution fidèle du célèbre "Théâtre Optique" d'Emile Reynaud (1889), la caméra Pathé utilisé par Ernest Ouimet pour ses expériences en trois dimensions vers les années 40.

Il sera intéressant aussi d'examiner la première caméra sonore qui fut utilisé au Canada au début des années 30, et le premier système d'enregistrement sonore importé au Canada. Ce dernier appareil comprend 14 pièces et pèse 500 livres. Ce devait être très pratique à utiliser. Entre autre **"bijoux"**, on peut signaler un Stéréopticon fonctionnant au gaz et permettant une projection presque animée de diapositives, et un projecteur 35mm amateur Paramount des années 20.

La collection du Musée comprend également de 3 à 5,000 affiches de films, des documents originaux appartenant au domaine du cinéma d'animation, des notes de cinéastes, du matériel de tournage, des photos, etc... Il n'en coûtera évidemment pas un sou pour fréquenter le Musée.

"La" ministre

Il semble certain que madame la ministre de la Culture, Marie-Claire Kirkland-Casgrain, sera présente mardi soir à l'ouverture du Musée. Il est si rare, ces temps-ci, que l'on puisse avoir la possibilité de la rencontrer que, très certainement, les gens de la profession et tous les intéressés à la "culture" ne voudront pas la rater (!).

Revenons aux choses sérieuses: Robert Daudelin a pris en mains les destinées de la Cinémathèque. Dans une entrevue, il nous expliquait que ce Musée n'était évidemment qu'une amorce à un projet plus vaste. "Pour installer ce premier Musée, il n'en a coûté que $2,000, même en comptant le salaire du désigner, qui est venu plus en ami qu'en employé. Mais, nous espérons avoir une aide spéciale du ministère pour améliorer ce qui sera un élément essentiel pour la culture cinématographique."

La Cinémathèque qui existe depuis 63 compte actuellement cinq grands services. Outre l'administration, on compte les services suivants: la conservation, où des cinéastes canadiens et québécois déposent les chutes de leurs films et où on "rénove" quelques films (la collection s'est enrichie de 300 films cette année), où également on ramasse photos, affiches et appareils de cinéma, et où on établit une documentation.

Le **"cinéma canadien"** service dirigé par Carol Faucher, qui publie un bulletin mensuel **("Nouveau cinéma canadien")**, organise les manifestations à l'étranger du cinéma d'ici, monte un service d'informations, présente une séance hebdomadaire de films canadiens. Dans ce service, on s'acharne à travailler **"avec les besoins du milieu"**, c'est-à-dire qu'on organise des présentations de films ou programmes qui seront directement utiles à ceux qui étudient le cinéma, et on aide les jeunes cinéastes en présentant de préférence leurs oeuvres à celles des cinéastes **"arrivés"**. "On a pas besoin de montrer le dernier Carle, mais l'on présentera une série de ses courts-métrages, et l'on tentera de faire connaitre les nouveaux cinéastes comme Jean Chabot, André Forcier, Pascal Gélinas, etc..."

Animation

En plus, il y a le service **"cinéma d'animation"** où l'on poursuit un travail de recherche et conservation et où l'on présente des programmes spéciaux consacrés aux animateurs canadiens et étrangers. Enfin, le service des **"manifestations publiques** organise les projections qui ont lieu à la Bibliothèque Nationale du mardi au vendredi. Depuis le début des projections (en 68), la moyenne de fréquentation a été de 70 personnes par séance. On repense actuellement tout ce système des projections afin d'en arriver à une formule dont la première fonction en sera une de "démocratisation" du cinéma.

Liens étroits avec les maisons d'enseignement, présence de la Cinémathèque en dehors de Montréal, choix plus judicieux des programmes, interpénétration des secteurs d'activités de la Cinémathèque, voilà ce dont parle Robert Daudelin derrière le bureau du directeur de la Cinémathèque québécoise. **"Je ne suis pas pour que l'on montre tout. Ce serait une Cinémathèque uniquement pour les mordus du cinéma. On a d'autres fonctions à remplir, auprès de ceux qui justement ne sont pas des mordus du cinéma."**

Le 28e congrès de l'ACBLF en a décidé:

Ouvrir les bibliothèques aux défavorisés

par Virginie Boulanger

Démocratiser les bibliothèques publiques, c'est-à-dire les rendre accessibles à tous et surtout aux défavorisés de la société québécoise. Voilà l'un des thèmes qui a préoccupé et passionné quelque 900 bibliothécaires de langue française, réunis en congrès à Québec la semaine dernière, et qui a débouché sur une résolution - certainement la plus importante de ces assises puisqu'elle peut changer la face de nos bibliothèques publiques et, il faut l'espérer, les habitudes de lecture et surtout d'utilisation du temps réservé aux loisirs de la population. Ces transformations règleraient du coup les principaux problèmes que connaissent acutellement les bibliothèques publiques: désaffection de la population et des gouvernements pour ces services publics.

Trois experts de la misère

La démocratisation des bibliothèques a été développée d'une façon magistrale par trois invités spécialistes de la misère humaine québécoise, si l'on peut dire. Il s'agit de M. **Hubert de Ravinelle** des Petits frères des pauvres qui oeuvrent depuis des années auprès des personnes âgées, de **Soeur Madeleine Carmel,** directrice-fondatrice du Service d'éducation de base aux adultes de Montréal (SEBAM) et qui a une longue expérience auprès des analphabètes et des semi-analphabètes de la région métropolitaine de Montréal et de **Madame Maryvonne Lette,** professeur en criminologie à l'université de Montréal et qui fait partie d'une association culturelle d'aide aux détenus de pénitenciers fédéraux. Tous trois ont été unanimes pour décrire comme tragique la situation mentale des défavorisés pour qui le livre et la lecture n'exercent aucune attraction parce qu'on ne les leur a jamais rendus accessibles et surtout parce que la bibliothèque n'est pas - sauf exception - ce lieu de rencontre privilégié qu'elle devait être, où l'on peut aussi bien se récréer, s'informer et nouer des contacts culturels. Les exposés de monsieur de Ravinelle, de Soeur Carmel et de Madame Lette ont remué et convaincu bon nombre de congressistes qui ont spontanément offert leur aide.

La résolution

Le congrès quant à lui a tenu à manifester son approbation par une résolution assez inusitée dans ce genre de congrès, résolution que bon nombre considèrent a juste titre comme la plus importante du congrès. Quelle est-elle cette résolution? **"Que le conseil de direction de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française** - qui doit éventuellement changer son nom et devenir l'Association pour l'avancement des sciences et techniques de la documentation - **constitue dans les meilleurs délais un comité composé de bibliothécaires et de spécialistes du milieu (animateur sociaux, membres de comités de citoyens, travailleurs sociaux, sociologues et ceux qui sont plus près des groupes défavorisés et marginaux tels que vieillards, orphelins, prisonniers, assistés sociaux, chômeurs, etc.) afin de poursuivre l'étude des services de bibliothèque aux citoyens marginaux et de formuler des recommandations concernant les actions à prendre à divers niveaux."**

On nous affirme qu'un comité de travail est déjà en formation afin de mettre en pratique le plus tôt possible tous ces bons voeux concernant l'accessibilité à la lecture publique à tous les défavorisés.

Une révolution?

Démocratiser la bibliothèque, c'est là une orientation tout à fait nouvelle et révolutionnaire, il faut bien le reconnaître, de ces spécialistes de la lecture qui nous avaient habitués à autre chose, retranchés qu'ils étaient - aux yeux du profane en tout cas - derrière leur haut savoir et leur comptoir ciré.

"Ce qui ressort de ce congrès, déclare M. Hubert Perron, secrétaire de l'ACBLF, **c'est qu'il n'y a pas que les classes dites marginales qui sont défavorisées au plan de la lecture publique mais la population québécoise elle-même. On serait tenté de dire que c'est toute la population du Québec qui est marginale en ce qui a trait aux bibliothèques publiques. Et le grand succès de ce 28e congrès est, à mon avis, qu'il a réussi à faire prendre conscience des graves lacunes en ce domaine non seulement aux bibliothécaires mais au public, à le sensibiliser au fait qu'il n'a pas les services auxquel il a droit."**



LIBÉRATION
Journal socialiste à l'avant-garde de la lutte pour un
QUÉBEC INDÉPENDANT & FRANÇAIS
Articles sur le féminisme, le Vietnam, le mouvement étudiant, les syndicats, etc...

Abonnement: 8 numéros $1.00 / 24 numéros $2.75

Nom _____

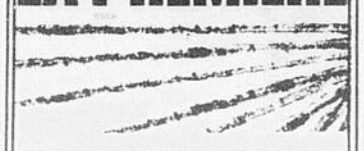
Adresse _____ app ____

Ville _____

zone _____ Tél _____

Envoyer à: Libération, B.P. 641, Succursale "N", Montréal 129.

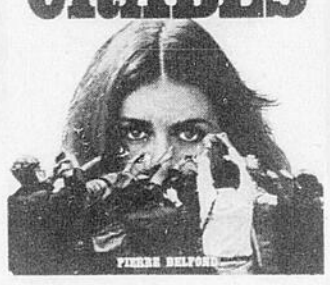
PIERRE VADEBONCOEUR
LA DERNIERE HEURE ET LA PREMIERE



ERRATA: Le prix réel de ce volume publié chez Parti-Pris:
$2.00

LES MESSAGERIES INTERNATIONALES DU LIVRE INC.

Gabriel Barrault
LA FOIRE AUX CRABES



Jean-Paul Ostiguy m.d.
un PROGRAMME de LONGUE VIE
A LA PORTÉE DE TOUS avec un minimum d'effort et de temps

LIRE C'EST ÉVOLUER AVEC SON TEMPS



CECIL SAINT LAURENT



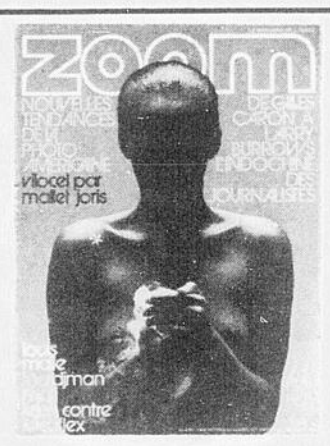
GUILLEMETTE FAIT DES BÊTISES

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE HABITUEL



6

Jean-Paul Merzagora: le triomphe de l'érotisme baroque. / Les photos-choc de l'année 1960. / Andy Warhol, prince de l'Underground. / La Femme et l'Image: le point sur le "Sexisme" par Evelyne Sullerot, Janine Niepce et Jean-François Bauret. / Frank Frazetta, "le Michel-Ange du pocket-book". / Claude Sauvageot. / Gérard Pirès. / Tests: le Canon F1, le magnétoscope Akai VT 100, le Minolta SRM, le système "Single 8"... / Les résultats du concours "charme"...



7

Nouvelles tendances de la photo américaine: Leonard Soned et Richard Kalvar. / De Gilles Caron à Larry Burrows: l'Indochine des journalistes. / Les Portfolios de Georges Tourdjman et de Gérard Vilocel. / L'univers monomaniaque de Thierry Vincens. / De la guerre comme une drogue: Hubert le Campion. / Le point avec Louis Malle. / Mati ou la peinture néo-orientale. / William Eugene Smith, Hugo Pratt. / Le face à face Leica-Leicaflex. / Le Mamiya RB 67, etc...



8

Francesco Scavullo: le photographe de l'underground new yorkais. / Les Palestiniens: photos de Bruno Barbey, texte exclusif de Jean Genet. / Le Vidca 71, le point sur les videocassettes et l'audiovisuel. / Martial Raysse: "Il n'y a pas trois personnes à Paris pour comprendre ma peinture". / Face à face: Canon F1 / Nixon F. / Une anti - bande dessinée par Gourmelin et Sternberg. / Jeremy Bailey. / Kowa Six. / Eumig 711 R. / Toutes les émulsions couleur.

zoom
le magazine de l'image si vous étiez abonné, ce numéro vous aurait coûté
$3.00 au lieu de $3.50

zoom
le magazine de l'image:
photo
cinéma
graphisme
télévision
bandes dessinées
peintures
expositions
etc...

3 Formules A.C.E.P., 5194 Mountain Sights Ave. Montréal - 481-7958

Je désire recevoir les **12** prochains numéros de **ZOOM**, le Magazine de l'Image, au prix total de **$36.00** ☐

Je désire recevoir les **12** premiers numéros plus les **12** autres à paraître au prix total de **$70.00** ☐

Je désire abonner un de mes amis ou parents à **12** ☐ ou **24** ☐ numéros de **ZOOM**, au prix mentionné plus haut. ☐

NOM. . . . . Prénom. . . . . .

Adresse complète. . . . . .

Profession. . . . . .

Cet abonnement sera servi à moi-même ☐ ou de ma part ☐ à Mr. . . . . /. . .

. . . . . .

Ci-Joint règlement de: ☐ Signature. . . . . .

Le Quat' sous crée 'Aujourd'hui peut-être', la première pièce d'un auteur de 19 ans!



Par Robert Lévesque

Il n'y a qu'au théâtre de Quat'sous que ça pouvait arriver. Un jeune Québécois de 19 ans écrit une pièce de théâtre. Elle parvient, par une tierce personne, à Paul Buissonneau. Celui-ci se met à la lire, par devoir ou par habitude. Il s'emballe, téléphone à l'auteur et lui demande la permission de l'inscrire dans sa saison régulière. Il apprend que l'auteur a 19 ans et que c'est sa première pièce.

On verra donc, à partir de jeudi, le résultat de cette aventure qui a les apparences d'une rêve. Le Quat'sous créera "Aujourd'hui peut-être" de Serge Sirois, avec une distribution professionnelle qui donnera à Suzanne Langlois son premier **"premier"** rôle et qui comprendra aussi Jean Archambault, Michèle Magny, Odette Gagnon, Reynald Bouchard et Carmen Tremblay.

"A 10 ans, j'arrive à Montréal avec ma famille. Très vite, je la quitte. En quelques années, je changerai 23 fois de milieux, de collèges en foyers nourriciers. A 13 ou 14 ans, je chantais dans les clubs de Montréal, la Porte Saint-Denis, l'hôtel York, etc. . . Je voulais vraiment faire une carrière de chanteur. A 16 ans, je me désintéresse de tout ce qu'on peut apprendre à l'école."

C'est à 17 ans qu'il connaîtra sa première expérience théâtrale. Au collège Gérard-Filion, il fait la mise en scène, joue un premier rôle, fait les décors et s'occupe de la publicité pour "L'exécution" de Marie-Claire Blais. Puis, il travaille à Longueuil au service des terrains de jeux. L'été, il est moniteur dans des colonies de vacances. Il ne pense plus trop au théâtre.

En septembre 71, dans un petit appartement de Ville-Lemoyne, il se met à écrire une pièce, qu'il envoie au concours de la Nouvelle Compagnie Théâtrale. Il se classe deuxième, après la pièce de Jean-Marie Apostolidès, **"Bobby Boom". "Ma pièce était écrite en joual, et au Gesù on m'a dit: on va se faire cogner sur les doigts si l'on monte ça."** Déçu, il s'entend dire, par Gratton et Pelletier (les directeurs de la NCT): **"Faut pas t'en faire, au théâtre on ne réussit pas avant 30 ans."**

En mars 72, il travaille dans un comité de citoyens à Longueuil. Il écrit **"Aujourd'hui peut-ê t r e". "J'avais les pieds à terre, dans la réalité de tous les jours, c'est ce qui m'a motivé à écrire ma pièce."** Puis le comédien Yvon Leroux, qui connaît Sirois, apporte le texte à Buissonneau, et on connaît la suite. Le directeur du Quat'sous accepte la pièce telle qu'il la reçoit. Il ne fait aucun remaniement, et n'effectue aucune coupure, ce qui est très rare pour un nouveau texte. Il s'occupe lui-même de la mise en scène et dessine le décor.

Sirois parle de sa pièce ainsi: **"Ce n'est ni un drame ni une comédie, c'est la vie de tous les jours, à la fois comique et tragique. C'est une vieille femme et ses cinq enfants. Elle a toujours parlé de déménager du "trou" où elle vit. Elle est toujours sur le point de partir. Mais elle ne partira pas. Ce n'est pas du théâtre à thème politique, mais évidemment l'aspect politique ressort. On peut y voir une dénonciation du peuple québécois qui n'est pas encore capable de se donner les moyens pour se sortir de son état de colonisé."**

Si on lui parle de Michel Tremblay, Serge Sirois avoue: **"J'ai peur de Tremblay. C'est le maître, en quelque sorte, et je ne veux pas le suivre. S'il n'avait pas existé, probablement que je ne serais pas là, ni Jacqueline Barrette, ni Normand Daigneault. Il a dit avant moi des choses que je voudrais dire, des choses que j'ai vécues. C'est terrible. Mais, ceci dit, je ne crois pas que l'on puisse qualifier** "Aujourd'hui peut-être" **de sous-Tremblay. Sa présence ne doit pas nous obliger à refouler ce que l'on veut dire tout de suite, sinon on deviendrait des Marcel Dubé à 30 ans."**

L'OSM: Un investissement

L'Orchestre symphonique de Montréal
tient un rôle de tout premier plan dans
la vie de la communauté montréalaise
Il a en ce moment un
besoin urgent de votre contribution
pour obtenir les
$400,000
essentiels au financement
de ses multiples projets
PARTICIPEZ
à sa campagne de souscription
et
ADRESSEZ-LUI UN DON*
à

Orchestre symphonique de Montréal Montreal Symphony Orchestra
Place des Arts, Montréal 129

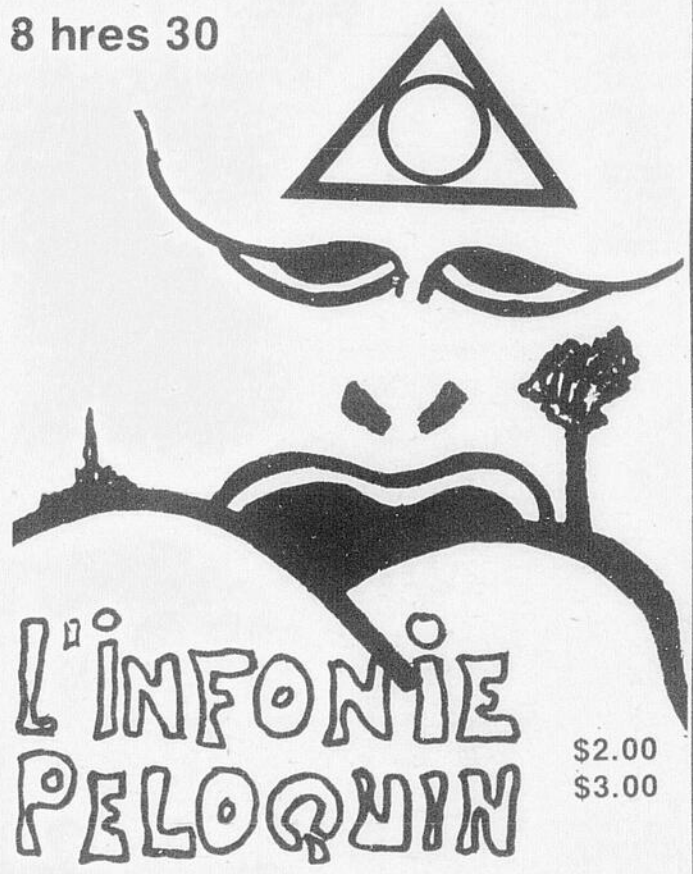
(Les dons sont déductibles du revenu imposable suivant la loi (fins d'impôt); un reçu vous sera envoyé à cette fin.
Les donateurs dont la contribution dépasse $150 verront leur nom publié dans le programme régulier de l'OSM.)

GROUPE DES
PEINTRES KÉBEKOIS
Rétrospective des oeuvres du
Frère Jérôme
du 16 novembre au 10 décembre
AU FOYER DU THÉÂTRE
DU NOUVEAU MONDE
84, rue Sainte-Catherine ouest



CREATION QUEBECOISE DE SERGE SIROIS
MISE EN SCENE: PAUL BUISSONNEAU
AVEC: SUZANNE LANGLOIS
JEAN ARCHAMBAULT MICHELE MAGNY
ODETTE GAGNON CARMEN TREMBLAY
REYNALD BOUCHARD
A COMPTER DU 16 NOVEMBRE
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100 EST, AVENUE DES PINS – 845-7277

COMEDIE CANADIENNE
20 Nov.
8 hres 30



$2.00
$3.00
BILLETS EN VENTE AU TNM
AUSSI 23 NOV. AU CEGEP JOLIETTE

LE PATRIOTE À MONTRÉAL



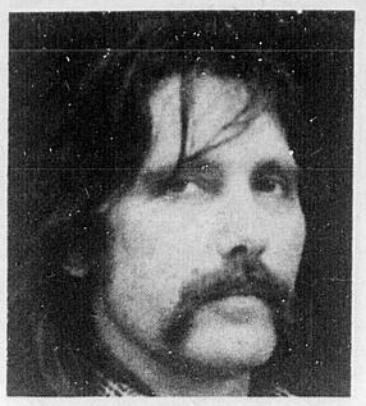
Jacques Michel
Du 6 au 19
novembre
AU TÉL.
521-6666
ENTREE
$3.50 en fin de semaine
$2.50 sur semaine

le Patriote
à Clémence
Louise Mateau
et Gaétan Gladu
présentent
Antigone Chiasson
Jusqu'au
19 novembre
AU TÉL.
521-6666

le Patriote
à Sainte-Agathe
Ginette Reno
Le samedi
25 novembre
Tél.: 521-6666
523-1131

Pour le gagnant du festival de Toronto:

"Se dire cinéaste canadien, c'est un peu se donner le baiser de la mort!"



WILLIAM FRUET: "Se dire cinéaste canadien, c'est se donner le baiser de la mort."

par Robert Lévesque

A Stratford, quand on ne joue pas Shakespeare, on joue Tchékov, Ben Johnson ou Beckett. On joue même Roch Carrier. On ne joue jamais du **"canadien"**. A Niagara, le directeur du festival de théâtre refuse de lire les pièces cana nnes. Les best-sellers des .ibrairies de Toronto ou Winnipeg sont américains. Si, dans un bar de Vancouver ou de Moncton, on parle du film de Paul Almond ou de celui de Don Shebib, on nous répond que le dernier Leone ou **"Deliverance"** sont bien meilleurs. La **"culture"** canadienne, au Canada, se porte mal.

William Fruet est canadien. Il est né à Lethbridges en Alberta. Il y a vécu 20 ans avant de venir s'établir à Toronto. Il est de ceux qui se battent pour imposer, ou créer si l'on veut, cette culture qui serait spécifiquement canadienne. Il attaque sur deux plans: le théâtre et le cinéma. Dans ce domaine, il est en bonne voie: il vient de remporter le grand prix du 24e Palmarès du film canadien à Toronto pour le meilleur long métrage, **"Wedding in White"**, qui a été réalisé à partir de la pièce de théâtre qu'il avait écrite en 65 et qui a été jouée avec succès à Toronto.

Cette semaine, William Fruet était à Montréal pour préparer la sortie de son film qui a pris l'affiche du Westmount Square vendredi soir. **"Wedding in White"** est son premier film en tant que réalisateur. Il a travaillé surtout au théâtre et à la télévision torontoise, puis il a écrit les scénarios des deux derniers films de Don Shebib, **"Going Down the Road"** et **"Rip-off"**.

Ce qui est difficile, pour Fruet, c'est que le cinéma et le théâtre "canadiens" doivent partir de zéro pour exister. Il n'y a aucun précédent, et il faut tout créer. **"A la télévision, tous les gens qui y travaillent ont reçu leur formation en Angleterre. Comme résultat, on a une très bonne télévision. Au cinéma, il n'y a rien."** Quand il compare le cinéma "canadien" avec le cinéma québécois, Fruet avoue ne pas savoir au juste d'où vient la différence. **"Ici, dans votre cinéma, on sent une vie extraordinaire. Ce qu'on n'a pas encore chez nous."**

William Fruet est venu au Québec pour la première fois il y a 18 ans. **"Je me suis rendu compte qu'il y avait une fierté très forte à être Québécois. Moi, par exemple, j'étais comédien à cette époque. Je ne me disais jamais** "comédien canadien". **Cette identité québécoise n'avait pas, et n'a pas encore, son parallèle au Canada. Se dire cinéaste canadien ou parler du cinéma canadien, vous savez, c'est un peu se donner le baiser de la mort."**

Monopole

Le grand problème, c'est évidemment le contrôle qu'exercent les Américains sur les chaînes de cinémas par tout le Canada. Nous connaissons au Québec ce problème. Nous le vivons, même si la récente popularité du cinéma québécois, devenu rentable pour les marchands, nous le fait oublier. Pour les cinéastes canadiens, qui ne se sont pas encore imposés, la situation est concrètement déprimante. **"Même si des films américains sont médiocres, ce qui arrive souvent, on leur accorde plus d'importance qu'aux films faits à Toronto ou ailleurs au Canada."** D'ailleurs, **"Going Down the Road"** est l'un des très rares films canadiens à avoir pu rembourser le prêt de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne. Les autres sont tous des échecs financiers.

Ce qu'il faudrait faire? **"Que le public se réveille,** affirme Fruet, **qu'il prenne au sérieux ceux qui travaillent chez eux à bâtir quelque chose qui leur appartiendrait. Arrêter d'acheter américain avant d'acheter canadien. Permettre au cinéma canadien d'entrer au moins dans la compétition avec les autres cinémas."**

Mais il faudrait aussi, et William Fruet en est conscient, réveiller ces créateurs "canadiens". **"Nous devons essayer de développer les spécialisations. Il manque de disciplines dans les productions cinématographiques actuelles. Il manque, par exemple, d'écrivains qui pourraient fournir des scénarios. Il manque aussi la conscience, chez les créateurs, du problème Canada-USA. On est si proche des Etats-Unis qu'on ne voit plus le problème de colonisation et d'assujettissement qui existe. C'est ça qu'il faudrait d'abord voir pour faire quelque chose de "canadien". Il faudrait aussi, et surtout, secouer le conservatisme anglo-saxon qui nous paralyse."**

William Fruet est parti pour le faire. Sur la route, cependant, il y a autre chose qui le guette. La tentation de cet Hollywood qui a déjà enlevé au Canada des cinéastes comme Norman Jewison. Décidément, ils sont bien mal pris, ces Canadiens.

CINÉ-GUIDE

A ignorer: •
A voir à la rigueur: *
A voir: **
A voir absolument: ***
Chef-d'oeuvre: ****

	Jean-Pierre Tadros (Le Devoir)	Christiane Berthiaume (Télé-Métropole)	Denis Tremblay (Montréal-Matin)	Robert Lévesque (Québec-Presse)	Martin Malina (Montreal Star)
Delivrance (John Boorman)	***	***	****	***	***
Frénésie (Alfred Hitchcock)	****	**	***	***	* *
La vraie nature de Bernadette (Gilles Carle)	***	***	*	***	***
Il était une fois la révolution (Sergio Leone)	***	***	***	**	**
Amour (Karoly Makk)	**			****	****
Szindbad (Zoltan Husarik)	***			**	**
Quiet Days in Clichy (Jorgen Thorsen)	**		**	*	**
Journey (Paul Almond)	**			**	*
Les colombes (Jean-Claude Lord)	**	**		•	*
Docteur Popaul (Claude Chabrol)		**	•	*	*
The Ruling Class (Peter Medak)	**		•		**
La mandarine (Edouard Molinaro)		**			*
Bluebeard (Edward Dmytryk)	•	•	*		•
Le p'tit vient vite (Louis-G. Carrier)	•	•		•	*

dès CE SOIR



"Le plus grand film contestataire des politiques américaines réalisé depuis très, très, très longtemps".
—John Weisman, Rolling Stone

14 ANS

PUNISHMENT PARK

Directed by Peter Watkins in Color

verdi 5380 St-Laurent 277-3233

BIENTÔT: "MILLHOUSE: A WHITE COMEDY"

A 20 heures tous les soirs sauf le lundi — POUR TOUS

Du 4 au 18 novembre inclusivement

EUSÈBE ET MÉLANIE

Tragédie comique sur la deuxième jeunesse...

Paul Délimal

Les oeuvres de Paul Délimal, sculpteur, peintre et inventeur, seront exposées à l'entrée du local.

MONSIEUR TOUT L'MONDE

Nicolas Martin

1604 Saint-Denis Montréal 123
Téléphone: 842-9788

vidéographe

URBANOSE

15 films-documents de Michel Régnier

Lundi, le 13 novembre à 20h00
Les taudis
Griffintown
Concordia (1ère partie)
Concordia (2e partie)
L'automobile

Mardi, le 14 novembre à 20h00
Rénovation urbaine
Réhabilitation des habitations
Les rives
Locataires et propriétaires
Le sol urbain

Mercredi, le 15 novembre à 20h00
Le labyrinthe
Où va la ville? (1ère partie)
Où va la ville? (2e partie)
L'attitude néerlandaise
Entretien avec Henri Lefebvre

Entrée libre
Auditorium ONF
3155 Côte-de-Liesse
Montréal

cinéma québec

L'audio-visuel à un carrefour, par Jacques Parent

dans le numéro de novembre

maintenant en vente
abonnez-vous
$6.50 (10 numéros)
étudiants $5.00

cinéma/québec
c.p. 309, station Outremont
montréal 154, québec
tél. (514) 272-1058



cinéma

"Journey": hermétique
"Docteur Popaul": raté
"Amour": chef-d'oeuvre

par Robert Lévesque

Le temps se refroidit, la neige est proche, il fait noir de bonne heure, c'est le temps idéal pour se réfugier dans les salles de cinéma. D'ailleurs, les cinémas de Montréal présentent actuellement un éventail très intéressant des productions récentes. Vous le constaterez en jetant un coup d'oeil sur notre nouvelle chronique **"Ciné-Guide"** où cinq des personnes qui voient le plus de films à Montréal codifieront pour vous (qualitativement) les principaux films à l'affiche.

"Journey"

Le dernier Almond est assez difficile d'accès, merci. Se plaçant à la suite de **"Isabel"** et de **"L'acte du coeur"** dans une trilogie difficile à cerner, **"Journey"** est, de ces trois films, le plus "allégorique" donc le plus hermétique, puisque ces deux termes, chez Almond semblent équivalents. Une femme flotte à la dérive sur un tronc d'arbre. Un homme l'aperçoit, la recueille et, inconsciente, l'amène jusqu'à une commune qui s'appelle **"Undersky"** et qui regroupe une vingtaine d'hommes et de femmes dans la trentaine. Elle s'éveille lentement et découvre là un tout autre type de société que celle qu'elle a fuie.

Après affrontements, épanchements, colères ou plaisirs, elle repartira vers la société d'où elle vient, c'est-à-dire la nôtre. Elle, Geneviève Bujold, on l'appelle **"Saguenay"** puisque c'est dans ce décor grandiose et presque irréel que se déroule l'action du film. **"Isabel"** avait vaincu sa peur et était prête à aimer, le personnage de **"L'acte du coeur"** se heurtait à l'amour et se suicidait, **"Saguenay"** est saisie dans cet état de crise qui accompagne le suicide et elle "revient" renouvelée, sachant comment aborder cette société qui la traumatise.

Voilà comment Almond voit sa trilogie. Si l'on trouve un peu simpliste (ou naïf) tout l'ensemble, la barque pourrait être sauvée si les films d'Almond savaient retenir l'attention. Malheureusement, il y a un je ne sais quoi de dépassé ou de désuet dans son cinéma qui, avec **"Journey"** surtout, laisse froid. Almond mène une oeuvre très personnelle, et cela en fait un cinéaste avec lequel il faut compter, mais le symbole et les recherches psychologiques faites à froid ne lui vont pas très bien. La trilogie terminée, peut-être trouvera-t-il sa vraie manière? Quoi qu'il en soit, **"Journey"** a une construction très propre, et les images du Saguenay qu'a saisies le caméraman français Jean Boffety valent le déplacement. Au Villeray.

"Wedding in White"

Premier film du cinéaste canadien William Fruet (voir entrevue dans la page ci-contre), **"Wedding in White"** est un film impressionnant. Basé sur une image qui a frappé Fruet dans un village d'Alberta (il a rencontré une jeune fille triste qui tirait un carrosse et qui était accompagnée d'un vieil homme), il a conçu cette pièce de théâtre devenue film dans lequel un père intransigeant oblige sa fille, qui a été engrossée par un soldat en permission, à marier un de ses vieux copains, célibataire et quelque peu dégoûtant.

Très théâtral (et l'auteur ne s'en défend pas), le film de Fruet trouve sa valeur surtout dans l'interprétation des personnages menée avec brio par Donald Pleasance, Doris Pétrie, Carol Kane, Paul Bradley et Doug McGrath. Un excellent scénario, des comédiens éclatants pouvaient faire de **"Wedding in white"** une grande oeuvre du cinéma, si l'on avait eu plus d'audace avec la caméra et la monteuse. De toute façon c'est un des films **"canadiens"** les plus intéressants qu'on ait vus.

"Docteur Popaul"

Un mot, seulement, pour exprimer notre déception face au dernier film de Chabrol. Ceux qui aiment Chabrol, qui, comme moi, le considèrent comme le plus inventif et le plus dynamique des cinéastes français actuels, et l'un des grands du cinéma tout court (comment oublier **"Le boucher"**, **"La rupture"** et des vieux comme **"A double tour"** ou **Le beau Serge"?**) doivent s'abstenir d'aller à l'Elysée. Le spectacle est déprimant. Une pochade facile, un humour fatigué, un Belmondo plus cabotin que jamais, une heure et demie de déceptions. Difficile à expliquer.

"Amour"

Karoly Makk, cinéaste hongrois, a donné avec **"Amour"** un des plus beaux films du cinéma des dernières années et le plus profond exposé sur l'amour d'une mère pour son fils. Le plus tendre propos, aussi, sur l'attente de la mort. Il faut courir sans tarder voir ce chef-d'oeuvre, au Kino-Club du Vieux-Montréal. Inutile d'en dire plus.

"Szindbad"

Au même endroit, on pourra voir un autre film hongrois, **"Szindbad"** de Zoltan Husarik. Un morceau d'esthétisme habile, mais l'on sent un peu trop l'exploitation de la veine. C'est beau, doux, tendre, limpide, ça ressemble à une vie rêvée. Mais c'est trop, ça devient du procédé. A conseiller à ceux qui ont frémi de plaisir devant **"Elvira Madigan"**.



GENEVIEVE BUJOLD dans "Journey" de Paul Almond: "entre l'allégorie et l'hermétisme".

DEUXIÈME MOIS!



SAM. - DIM.: 12:00, 3:00, 6:00, 9:00
LUNDI: 2:00, 5:00, 8:00
MARDI - VENDREDI: 8:00

MERCIER
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
AUJOURD'HUI
DIMANCHE 12 novembre seulement

2:00 Barry Newman, Cleavon Little
VANISHING POINT
de Richard C. Sarafian

4:30 Catherine Deneuve dans (en français)
REPULSION
de Roman Polanski
à voir absolument!

7:00 Micheline Lanctôt, Donald Pilon
LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE
de Gilles Carle

9:30 de François Reichenbach et Bernard Gavoty
YEHUDI MENUHIN
LE CHEMIN DE LUMIERE
en français et en couleurs

99¢ PRIX D'ENTRÉE CHACUN DES FILMS

OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

Geneviève Bujold
dans
un film de Paul Almond
Détour
en couleurs
POUR TOUS



La nature des hommes et des femmes...
la découverte d'un monde nouveau!

SAMEDI - DIMANCHE
1.15 - 3.20 - 5.25 - 7.30 - 9.35

VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577

SEMAINE 7.30 - 9.30

CINE-PARTICIPATION

Tous les mardis à 20h00.

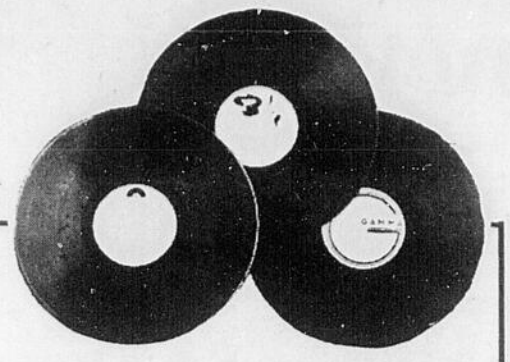
Projections de films récents en français et anglais suivies de discussions.

Héritage perdu
Mudflats Living
César et son canot d'écorce

Entrée libre
Cinéma ONF
550 ouest, rue Sherbrooke
Montréal
283-4753

disques

par Denis Grondin



"Georges Dor au ralenti :" bravo, mais...

Georges Dor
"Au Ralenti. . ."
SILLON DS-500

J'ai toujours bien aimé Georges Dor. Surtout son disque **"Poèmes et Chansons"** où l'on retrouvait quelques-uns des plus beaux textes écrits par un Québécois, que l'on se rappelle **"Levez-vous", "C'est ici que tout se passe".** Georges Dor va chercher sa poésie dans les faits quotidiens de la vie, les choses que l'on ressent chaque jour, comme dans "Montréal-Matin", une chanson qui concerne tous ceux qui font du 9 à 5.

Les chansons d'amour sont d'une grande beauté (**"Reste encore un peu"**), c'est la simplicité qui lui donne cette classe. **"Ne cherchez pas de poésie dans mon poème, mais l'enfant que l'on a trompé en mil neuf cent et quelque chose. . ."** ça c'est Georges Dor.

La face deux se termine avec **"Un homme libre",** nouvelle version d'une chanson que l'on retrouve sur un autre album de Georges Dor, une chanson très forte, comme le titre peut le présumer. Les musiciens sont Robert Séguin, Serge Lahaie, Jean-Claude Tremblay et Jean-Guy Séguin qui ont fait des orchestrations efficaces à tendance rock mais sans véritablement tomber dans ce style. C'est un très bon disque, voilà. Toutefois, et c'est une réflexion personnelle, je verrais bien Georges Dor entouré d'une musique, d'un son issu du jazz plutôt que du rock. . .un genre de sextet piano électrique, sax, trompette, guitare, etc., ce qui donnerait l'occasion d'aller peut-être plus loin dans la musique, aussi loin que dans les textes. Mais enfin, ce disque de Georges Dor est très bien fait et ne vous décevra point, surtout si vous aimez déjà cet artiste talentueux.



Faites le plein avec Freddie!

Freddie King
"Texas Cannonball"
Shelter SW8913

Freddie King est un vieux routier. Ca fait longtemps que lui et sa guitare ont traversé les villes dans les différents endroits où l'on apprécie sa musique: le blues. Ceci est le troisième album solo de King. Produit par Leon Russell, la moitié de ce disque fut enregistré à Nemphis avec Russell au piano en plus de Don Preston, John Gallie, Carl Raddle, Chuck Blackwell et Jim Gordon. La face deux a été réalisée à Hollywood avec King, Russell, Preston, Donald "Duck" Dunn et Al Jackson à la batterie. L'album contient dix pièces dont trois de Russell, une de King, les autres étant des reprises de chansons connues comme par exemple **"Ain't no sunshine"** de Bill Withers (qui, en passant, était à Montréal en fin de semaine). **"Texas Cannonball"** c'est bien Freddie King nous arrivant comme un boulet de canon, plein d'énergie. Faites le plein en l'écoutant!



Flack-Hattaway, un duo de grande classe

Roberta Flack et Donny Hathaway
Atlantic SD 7216

Deux interprètes de grande classe sont réunis sur cet album, deux artistes qui ont leur popularité chacun de leur côté et qui ont décidé de travailler ensemble pour un disque. Les chansons parlent d'amour, bien sûr, et Roberta Flack et Donny Hathaway les interprètent avec toute leur âme et leur sensibilité. En fait, c'est ce qui fait la magie autour de cet album lorsqu'on l'écoute: la chaleur dans la voix. La musique **"soul"** est très pure dans le sens qu'elle est impulsive sentimentalement. Ce disque s'écoute agréablement d'une face à l'autre; il respire la qualité tant par le son que par les arrangements, qui sont très beaux. Les musiciens, que l'on mentionne (heureusement) sur la pochette sont pour la plupart assez connus: Eric Gale, Chuck Bainey, Bernard Purdie, David Spinozza, Hubert Laws et quelques autres. A se procurer.



en coulisses

C'est demain que ces messieurs de la Société Saint-Jean Baptiste remettent au cinéaste Claude Jutra le prix Victor-Morin. C'est la première fois que ce prix, fondé en 62, récompense quelqu'un qui travaille dans le cinéma. **Jutra,** après **"A tout prendre", "Wow"** et **"Mon oncle Antoine",** travaille au montage de **"Kamouraska",** le film québécois le plus attendu cette année.

• • •

L'Ensemble de la Société de musique contemporaine du Québec se rendra à Bruxelles et à Paris, du 14 au 22 janvier. Le groupe, composé de 11 musiciens et du directeur Serge Garant, donnera un concert dans le cadre de la Biennale de Bruxelles, (le 16 janvier) et un autre à Paris. Le groupe emporte dans ses bagages cinq oeuvres canadiennes: un Gilles Tremblay, un Bruce Mather, un John Hawkins, un Serge Garant et un Robert Aitken.

• • •

Va-t-on démolir ou non le vieux Théâtre National, rue Sainte-Catherine est, où les élèves du Conservatoire d'art dramatique répètent et jouent leurs spectacles? C'est la grande question dans le milieu des jeunes comédiens, actuellement. On est évidemment contre cette démolition. Ce vieux théâtre a vu, entre autres vedettes locales de Julien Daoust à Manda, la grande Sarah Bernhardt, de passage à Montréal.

• • •

La SDICC (Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne) vient de donner deux fois $60,000 à deux projets de films québécois: **"Tu brûles, tu brûles"** de Jean-Guy Noël, réalisé pour l'Association coopérative des Productions audio-visuelles; et **"Barsalon",** d'André Forcier, réalisé aux Ateliers du cinéma québécois. Ceux qui en voudraient autant n'ont qu'à écrire à l'adresse de la SDICC (Tour de la Bourse, case postale 71, suite 2220, Montréal 115). Ils recevront un formulaire de demande de subvention.

• • •

A partir de mercredi, et jusqu'à samedi, les élèves de la section anglaise de l'Ecole Nationale de Théâtre présentent un exercice public. Ils ont choisi ni plus ni moins que **"Hamlet".** Fred Euringer, directeur du département d'art dramatique de l'université Queens, a signé la mise en scène. Rosanne Moss, élève de 3ème année, a réalisé les décors et costumes. L'entrée est gratuite.

• • •

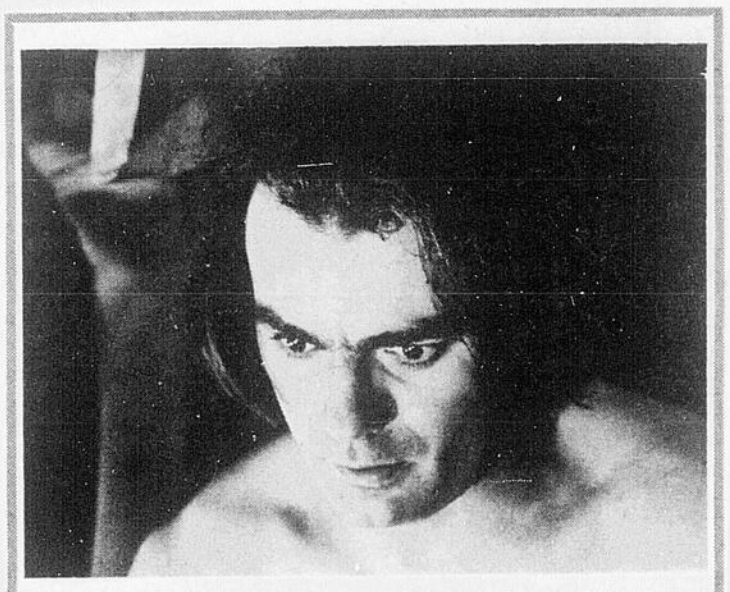
Des gravures de Michel Leclair et des photographies d'André Panneton sont exposées à la galerie **"Média gravures et multiples",** au 276 ouest Sherbrooke. Par contre, à la galerie de l'Etable, au Musée des Beaux-Arts, le peintre Ross Schorer expose ses plus récents tableaux.

• • •

"Les gars de Lapalme", même si leur combat semble perdu, continuent de faire parler d'eux. Arthur Lamothe (Le mépris n'aura qu'un temps) et François Dupuis ont réalisé sur eux un court-métrage, produit par la CSN. Il vient d'être sélectionné pour participer au festival de Leipzig, en Allemagne, qui se tiendra du 18 au 25 novembre. Il fera partie de la section **"film d'information".** Lucien Hamelin, du Conseil québécois pour la diffusion du cinéma, ira présenter le film.

• • •

Claude Léveillée refait surface. Il travaille actuellement comme il le faisait dans les premières années de sa carrière. Dans quelques jours, Barclay lancera son nouveau microsillon, **"Contact",** une oeuvre instrumentale pour piano et grand orchestre et qui raconte l'histoire d'un Québécois à Paris. Comme Gershiwn, qui fit son **"Américain à Paris".** Avec 52 musiciens, à Paris, Léveillée a apporté le plus grand soin à ce disque. D'autre part, il prépare son troisième microsillon **"pour enfants", "Clo-Clo en vacances".** Et il y a les spectacles...



JACQUES THISDALE, l'architecte d'Arrabal au TPQ.

L'architecte et l'empereur

Après Ruzante, voici Arrabal au Théâtre Populaire du Québec. Jean-Guy Sabourin, conseiller artistique, s'est expliqué dans nos pages sur "l'éclectisme" de cette troupe de tournée. Nous n'y reviendrons pas, mais qu'il nous soit permis de regretter l'époque du Grand Cirque Ordinaire et d'Albert Millaire qui avaient donné à cette troupe un sens et une vocation.

Jeudi, vendredi et samedi, nous pourrons voir au Pavillon Durocher de l'université du Québec (3485 rue Durocher, 3ème étage), les premières représentations de **"L'architecte et l'empereur d'Assyrie"** *du dramaturge espagnol Fernando Arrabal. Les noms impliqués dans cette production laissent espérer qu'il s'agira là d'un des meilleurs spectacles du TPQ. Roger Blay signe la mise en scène: il a déjà joué cette oeuvre dans trois productions différentes. Il créa le premier rôle de la pièce de Claude Gauvreau,* **"Les oranges sont vertes".**

Jacques Thisdale et Jacques Renaud défendront les deux seuls rôles de la pièce. Thisdale a déjà joué (avec un grand succès) cette pièce au Centre du Théâtre d'Aujourd'hui il y a quelques années. Les décors sont de Germain et la musique de Michel Beaulieu. Après Montréal, la pièce partira en tournée à travers les Cegeps et universités du Québec.

dans les cinémas

JOE KIDD - **Atwater I:** semaine, 12.45, 3.25, 5.30, 7.35, 9.40.

THE LAST PICTURE SHOW - **Atwater II:** samedi et dimanche, 12.50, 3.00, 5.10, 7.15, 9.20. Du lundi au vendredi, 7.15, 9.20.

JOURNEY - **Place du Canada:** samedi et dimanche, 1.15, 3.20, 5.25, 7.30, 9.35. Du lundi au vendredi, 7.30, 9.30. **Villeray:** version française, samedi et dimanche, 1.15, 3.20, 5.25, 7.30, 9.35. Du lundi au vendredi, 7.20, 9.20.

LE COUP - **Berri:** semaine, 2.00, 5.45, 9.30.

FRENESIE - **Champlain:** semaine, 2.00, 6.00, 10.05. **Verdun:** samedi et dimanche, 2.00, 6.00, 10.00. Du lundi au vendredi, 6.00, 10.00.

LE CLAN DES IRREDUCTIBLES - **Champlain:** semaine, 12.05, 4.00, 8.00. **Verdun:** samedi et dimanche, 12.00, 4.00, 8.00. Du lundi au vendredi, 8.00.

UN VIOLON SUR LE TOIT - **Crémazie:** version française.

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST - **Dauphin:** (salle Renoir), samedi, 3.00, 6.00, 9.00. Dimanche, 2.00, 5.00, 8.00. Du lundi au vendredi, 8.00.

CA N'ARRIVE QU'AUX AUTRES - **Dauphin:** (Salle McLaren), samedi, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Dimanche, 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Du lundi au vendredi, 7.30, 9.30.

IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION - **Mercier:** samedi, 3.00, 6.00, 9.00. Dimanche, 2.00, 5.00, 8.00. Du lundi au vendredi, 8.00.

DR POPAUL - **Elysée:** (Salle Resnais), du lundi au vendredi, 7.30, 9.30. Samedi, 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00. Dimanche, 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

LES MALHEURS D'ALFRED - **Elysée:** (Salle Eisenstein), du lundi au vendredi, 7.30, 9.30. Samedi, 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00. Dimanche, 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

DES ROSES BLANCHES POUR MA SOEUR NOIRE - **Bijou:** 12.40, 4.20, 8.00. **Saint-Denis:** 2.24, 6.04, 9.44.

STEVE A TOI DE CREVER - **Bijou:** 2.16, 5.56, 9.36. **Saint-Denis:** 12.40, 4.20, 8.00.

LA MANDARINE - **Le Chevalier:** 1.05, 3.13, 5.21, 7.29, 9.37.

LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE - **Le Pierrot:** samedi et dimanche, 1.15, 3.13, 5.11, 7.09, 9.07. Semaine, 5.16, 7.14, 9.12.

PUNISHMENT PARK - **Verdi:** semaine, 7.30, 9.30.

THE HOUSE NEAR THE PRADO - **Pussycat:** 12.00, 2.30, 5.00, 7.35, 10.10.

LE VOYOU - **Ciné-Campus:** 7.00, 9.30. Dimanche le 12 et lundi le 13 seulement.

LOVE - **Cinéma du Vieux-Montréal:** (Studio A), semaine, 7.00, 9.00. Samedi et dimanche, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

SZINDBAD - **Cinéma du Vieux-Montréal:** (Studio B), semaine, 7.00, 9.00. Samedi et dimanche, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

CHICAGO 1929 - **Arlequin** et **Papineau:** 2.45, 6.05, 9.30.

DELIVRANCE - **Avenue:** 12.55, 2.55, 5.00, 7.05, 9.20.

YOUNG WINSTON - **Côte-des-Neiges 1:** mercredi, samedi et dimanche, 2.00. Du dimanche au vendredi, 8.30. Samedi, 5.30, 9.00.

BUTTERFLIES ARE FREE - **Côte-des-Neiges 2:** 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

LE TEMPS D'UNE CHASSE - **Cinéparc Dollard 1:** vendredi, samedi et dimanche, 6.00.

LA MAISON DES AMANTS - **Greenfield 2:** samedi et dimanche, 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Semaine, 7.00, 9.00.

LES COLOMBES - **Laval 1** et **Rivoli:** samedi et dimanche, 12.40, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30. Semaine, 7.15, 9.30. **Longueuil:** dimanche, 1.00.

THE GODFATHER - **Laval 2** et **York:** samedi et dimanche, 1.30, 5.00, 8.30. Du lundi au vendredi, 8.30.

LES SMATTES - **Longueuil:** semaine, 7.30. Dimanche, 1.00.

PORTNOY'S COMPLAINT - **Monkland:** 1.00, 4.25, 8.00.

THE RULING CLASS - **Place Ville-Marie:** (grande salle), 1.00, 3.35, 6.20, 9.00.

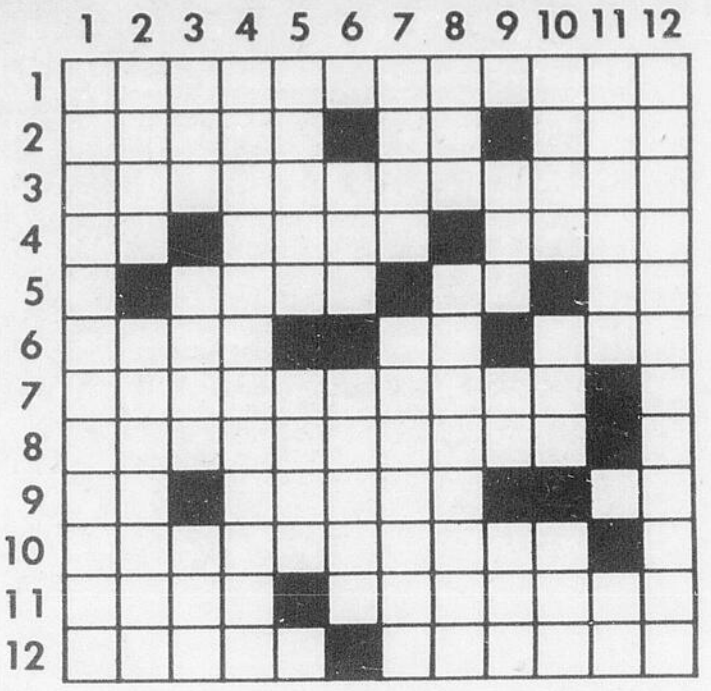
SLAUGHTER HOUSE FIVE - **Place Ville-Marie:** (petite salle), 12.12, 2.05, 4.00, 5.55, 7.50, 9.55.

THE GOLD RUSH - **Snowdon:** 1.30, 3.05, 4.35, 6.10, 7.40, 9.15.

LADY SINGS THE BLUES - **Westmount:** 1.30, 4.00, 6.30, 9.00.

ON NE DIT PLUS UN DICTIONNAIRE...
ON DIT UN ROBERT

LES MOTS CORSÉS
par Arthur



HORIZONTALEMENT

1- Pour les jeunes, elles sont synonymes de chômage.
2- La prendre, c'est partir - Etats-Unis - Morceaux de "candy".
3- Grosses légumes qui donnent des huiles!
4- Exclamation méridionale - Allure de croisière pour un cheval - Il en faut dix pour faire un mille.
5- Possessif - Assurance-chômage - Ferrure employée en construction.
6- Personnel - Post-scriptum - Un petit bout de femme.
7- Doctrine de Kant.
8- Tromperie.
9- Paresseux - Adjectif de ressemblance - 3.1415926.
10- Qualité d'un corps lorsqu'il est en chambre.
11- Va sans but déterminé - Aperçu.
12- Postérieur - Cachée.

VERTICALEMENT

1- De la province (plu.).
2- Dieu des vents - La routine.
3- Court entre deux trottoirs - Graisse animale - Grand écourté.
4- Aligneur de chiffres.
5- L'ennemie de Pax Plante - Division du calendrier romain.
6- Atome ou groupe d'atomes - Pron. démonstratif.
7- Au Canada il est noir, et devient "cenne" - De piller.
8- Exécute - Lorsqu'on n'est pas dedans, tout va mal.
9- Syndicat qui regroupe les cultivateurs - Marchand-Trudeau - Irréprochable en partie.
10- Boue, limon - Personnage de légende - A repasser ou à cheval...
11- A perdu son râtelier - Exclamation méridionale (bis)!
12- Relatif à un système.

FESTIVALS

HERITAGE PERDU, MUDFLATS LIVING, CESAR ET SON CANOT D'ECORCE - **Cinéma ONF:** mardi le 14 novembre à 7.30.

VANISHING POINT, REPULSION, LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE, YEHUDI MENUHIN - **Outremont:** le dimanche 12 novembre à 2.00, 4.30, 7.00, 9.30.

LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE, ENQUETE SUR UN CITOYEN, AU-DESSUS DE TOUT SOUPCON - **Outremont:** le lundi 13 novembre à 7.00, 9.30.

LE PROCES DE JEANNE D'ARC, CUL DE SAC - **Outremont:** le mardi 14 novembre à 8.00, 9.30.

ONE IS A LONELY NUMBER, UNE FEMME DOUCE, L'HOMME ET LE FROID - **Outremont:** le mercredi 15 novembre à 4.30, 7.00, 9.30.

THE TRAVELING EXECUTIONER, END OF THE ROAD - **Outremont:** le jeudi 16 novembre à 7.00, 9.30.

EUSEBE ET MELANIE, MONSIEUR TOUT LE MONDE - **Vidéographe:** 8.00 (sauf le lundi).

télévision

Dimanche

LES BEAUX DIMANCHES, à 20h30, aux 2, 7, 9, 11 et 13. L'ORTF nous invite à revivre 30 ans d'histoire de France, de la défaite de juin 40 et de l'Appel à la Résistance du Général de Gaulle jusqu'à la mort de ce dernier. Entrevues avec le Général.

SPECIAL GILBERT BECAUD, à 21 heures, aux 4 et 10. Ceux que la France du Général ennuiera pourront tourner le bouton pour passer à une autre France, celle de Gilbert Bécaud. Une heure avec le créateur de **"La balade des baladins".**

RENCONTRES, à 23 heures, aux 2, 9, 11 et 13. Louis Martin rencontre le chanoine **Jacques Grand'Maison.** Il y sera question de l'évolution de l'Eglise au Québec.

CINE-CLUB, à 23h30, aux 2, 9, 11 et 13. Jean-Pierre Léaud, Bernadette Lafond et Jean-Pierre Kalfon font trio dans ce film français de D. Modveczky, **"Paul".** Tourné en 69, dans l'esprit tout à fait littéraire du cinéma français.

Lundi

AVEC ANDRE GUY, à 19 heures, au canal 7. Cet animateur de la télévision de Sherbrooke reçoit cette semaine une personne que l'on ne voit pas assez souvent: **Clémence Desrochers.**

A LA CANADIENNE, à 20 heures, au canal 10. Pierre Daigneault, Maurice Beaupré et Ernest Guimond reçoivent Georges Dor.

Mardi

THE TENTH DECADE, à 22 heures, aux 5 et 6. Dans la série réalisée par CBC sur les années 60 au Québec et au Canada, on verra ce soir l'époque du scandale Munsinger-Spencer, celle de la Révolution tranquille et des premiers gestes du FLQ. Pearson à Ottawa et Lesage à Québec

Mercredi

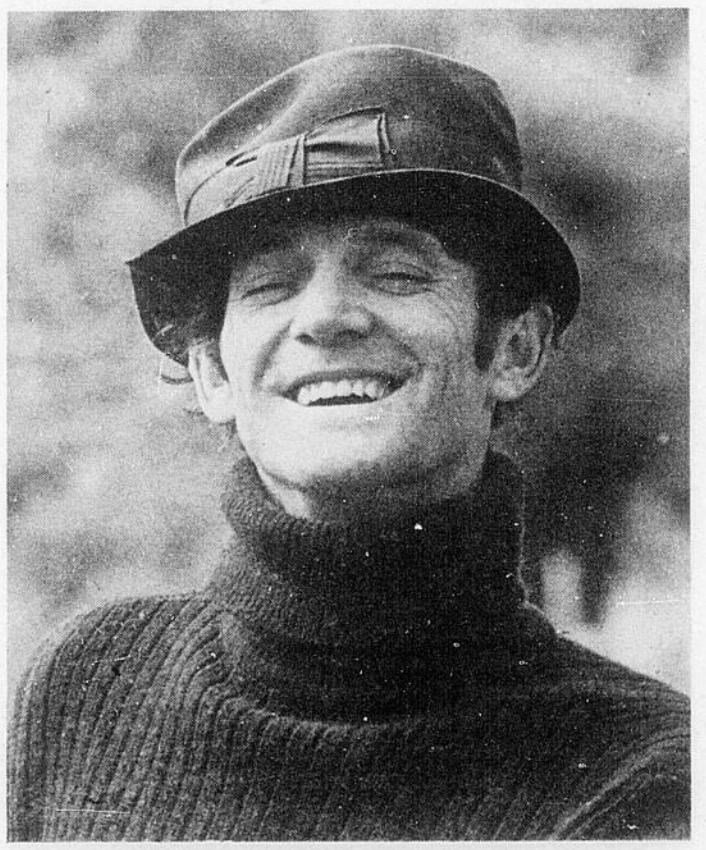
THE WIT AND WORLD OF G. BERNARD SHAW, à 21h30, aux 5 et 6. Un documentaire de H. Rasky sur l'un des grands dramaturges anglais. **Avec Christopher Plummer, Geneviève Bujold, John Colicos, Barry Morse et Jack MacGowran.**

CINEMA, à minuit, aux 2, 9 et 11. Un drame qui se veut **"fantastique"** de Jean-Daniel Simon, **"Ils".** Tourné en 70 avec Charles Vanel, Michel Duchaussey et Alexandra Stewart. A voir si l'on a vraiment pas autre chose à faire.

Jeudi

CINEMA KRAFT, à 19h30, au canal 10. La seconde partie du deuxième film de la série de **"spaghetti-western"** de Sergio Léone, **"Pour quelques dollars de plus".** Avec Clint Eastwood et Lee Van Cleef. Spectaculaire.

DOSSIERS, à 22 heures, aux 2, 9 et 11. Quatrième de cinq émissions sur la télévision **"20 ans après".** Animée par Carl Dubuc, avec Gilles Constantineau, Jacques Keable, Wilfrid Lemoyne, Aline Desjardins, Marcel Dubé, Guy Dufresne... etc...



GEORGES DOR, poète et musicien, a abandonné le spectacle mais n'a pas pour autant disparu. On le verra à l'émission "A la canadienne", lundi soir à 20 heures.

EN PANTOUFLES, à 23h15, au canal 10. Un des meilleurs films d'Alain Resnais, **"La guerre est finie".** Tourné en 66, avec Yves Montand, Ingrid Thulin (inoubliable) et Geneviève Bujold. Un révolutionnaire espagnol en France et la fatigue d'une lutte. A ne pas manquer.

Vendredi

A PROPOS..., à 21 heures, aux 2, 7, 9, 11 et 13. Benoit Girard, avec Lise Lasalle et Andrée Lachapelle, parlera musique. Titre de l'émission **"L'heure exquise".** La direction musicale est confiée à Pierre Leduc.

CINEMA, à minuit, aux 2, 9 et 11. Un film de Jean Renoir qui date de 1952, **"Le carrosse d'or".** Avec Anna Magnani. Un des plus beaux et étincelants Renoir. Une comédie brillante. De la saveur, comme on n'en trouve plus depuis longtemps dans le cinéma français.

NIXON'S POP!

ne manquez pas
LA BATAILLE DES CHEFS
mon dernier livre de
bandes dessinées.
125 pages de bandes dessinées
drôles, bêtes et méchantes
sur les élections fédérales.
* en vente partout: $ 2.00

Nixon écrase McGovern

WASHINGTON (AFP-UPI-PA-Reuter) — Dix ans jour pour jour après avoir annoncé qu'il se retirait de la vie politique, Richard Nixon a été élu hier pour un second mandat à la Maison Blanche avec [illegible]

Collège électoral qui élisent en réalité le président des Etats-Unis, mais cette technicalité ne sera qu'une formalité.

Le total de 521 voix au Collège électoral obtenu par Richard Nixon [illegible] à deux voix [illegible]

LA PLUS GRANDE VICTOIRE DEPUIS WASHINGTON!

AH! MON DIEU! Y A TOUT DE MÊME DES GARS CHANCEUX!

PAUVRE DE MOI... DEPUIS LE 30 OCTOBRE JE VAIS DE PÉPINS EN PÉPINS...

PÉPIN BATTU PAR 85 VOIX...

JE RIS PLUS.

PÉPIN GAGNE PAR 5 VOIX...

APPELEZ-MOI SMILEY PÉPIN!

Pépin réélu avec 5 voix de majorité

M. Jean-Luc Pépin, ministre de l'Industrie et du Commerce a été déclaré élu, hier, dans la circonscription de Drummond, avec une [illegible] de cinq [illegible] déclare à Ottawa que [illegible] été défait dans son [illegible] n'entraînait pas nécessairement l'exclusion du cabinet si [illegible] continuait d'exercer [illegible]

PÉPIN REBATTU PAR 15 VOIX...

MAUDITE MARDE! CHU LE SEUL MINISTRE BATTU DEUX FOIS DANS LA MÊME ÉLECTION...

Bref, revenons à notre sujet: Nixon a gagné tout le monde est content... ou presque...

J'AI PAS LE NEZ LONG POUR RIEN... JE SENTAIS ÇA...

ON NE M'A PAS DEMANDÉ MON AVIS...

BOUM KABOUM BOUM

Une réélection qui est accueillie avec satisfaction partout

(AFP-UPI) — Un peu partout vers le monde, la réélection [illegible] dent Nixon aux Etats-Unis [illegible] avec satisfaction [illegible]

aux U.S.A. la majorité silencieuse a parlé...

BOUM!

les américains votent avec leur tête...

et je dirais même plus, avec leur cerveau.

En un mot, après l'élection de Nixon, tout le monde aux U.S.A. est bien content... les marchands de canons par exemple...

NOUS ENVISAGEONS L'AVENIR AVEC OPTIMISME... REGARDONS VERS LE FUTUR.

La réélection de Nixon garantit que les USA vont rester une superpuissance

WASHINGTON (AFP) — La réélection triomphale du président Nixon garantit que, pendant quatre ans, les Etats-Unis vont conserver leur rôle de superpuissance active à travers le monde, en dépit de leur souci de ne plus [illegible] dans un autre

les marchands de pansements aussi...

PANSEMENTS USAGÉS!

LAVEZ-LES DANS LE MÉKONG... Y VONT SERVIR ENCORE.

DANS LE CIVIL MOÉ CHU SOLDAT... AVEC NIXON ON EST ASSURÉS DE NOS JOBS 100,000 ET PLUS... DAUTANT PLUS QUE DANS NOTRE MÉTIER YA TOUJOURS DES TROUS À COMBLER.

US

DITES-MOI CHER CONSEILLER... À PART LE VIETNAM... VOUS POURRIEZ PAS ME TROUVER QUELQUE CHOSE À FAIRE EN AFRIQUE, EN OCÉANIE OU EN AMÉRIQUE DU SUD... OU BIN AU QUÉBEC?

Les soldats américains ont plébiscité Nixon

SAIGON (AFP) — Les quelque 33,000 soldats américains basés au Vietnam, qui ont voté il y a un mois par correspondance, ont largement plébiscité le président Nixon.

Les observateurs estiment que [illegible] a particulièrement reçu [illegible] soldats de carrière [illegible] des jeunes soldats noirs et pauvres qui désirent un règlement rapide des hostilités.

Richard Nixon exigerait de nouvelles concessions de Hanoï

WASHINGTON (AFP) — Après la réélection du président Richard Nixon on peut s'attendre à une reprise rapide des négociations de paix au Vietnam. Mais la victoire écrasante qu'il a remportée [illegible] hardi sur le sénateur [illegible] Gouvern pour [illegible] tions sur le Vietnam et qu'il ne va certainement pas se montrer plus accommodant avec Hanoï qu'il l'était avant sa réélection.

Sans que M. Nixon l'ait [illegible] le problème du viet- [illegible] terminé la fin de [illegible] Laos et au Cambodge :

— L'amorce d'un retrait partiel des troupes nord-vietnamiennes au sud et leur groupement dans [illegible] délimitées [illegible]

Les objectifs prioritaires de Nixon

Remaniement de son cabinet et de nouvelles initiatives à l'étranger

WASHINGTON (PC, AFP) — Le président Richard Nixon prépare un remaniement de son cabinet et de nouvelles initiatives en politique [illegible] sera à la suite de [illegible] consacrera au repos et à la réflexion, a annoncé d'autre part son porte-parole.

[illegible] soutenir les démocrates candidats au Sénat ou à la Chambre quand ses [illegible] férences [illegible]

dupras

les entretiens du Loup Repu

Le lièvre: gibier sous-estimé

La chasse au gros gibier, caribou, orignal, chevreuil, est déjà terminée ou le sera incessamment au moment où vous lirez ces lignes. Il ne restera donc pour les vrais mordus de la chasse que le canard, le lièvre, la perdrix et les prédateurs considérés comme nuisibles, à pourchasser. Parmi ces derniers, le lièvre est de loin celui sur lequel le plus d'énergie est dépensée, sinon le plus de cartouches brûlées (je croirais plutôt que le canard détient ce record).

Quoique le lièvre puisse être chassé au Québec depuis le 16 septembre dernier, c'est surtout à cette période-ci de l'année qu'il est le plus intéressant de le poursuivre.

Le Québec est occupé par quatre espèces de lièvres: le lièvre européen, très rare, qui nous vient de l'Ontario; le lièvre arctique, le géant, qui reste blanc à l'année longue et qui vit dans le Grand Nord seulement; le lièvre gris des bois (Cotton Tail), de nos amis les Américains, assez répandu dans la région de Montréal et l'Estrie; et le lièvre variable, de loin le plus populaire et le plus répandu, dont la robe est brunâtre l'été et blanche l'hiver.

C'est le meilleur temps pour le chasseur car les probabilités de chasser des lièvres brunâtres sur fond de neige blanc où des lièvres blanchâtres sur fond de terre brun sont les meilleures. Ces conditions augmentent donc leur vulnérabilité.

Si le lièvre gris des bois (Cotton Tail) est le plus répandu aux Etats-Unis, le lièvre variable (Snow Shoe Hare) ou "lièvre raquetteur", à cause de ses grandes pattes, reste le plus populaire chez les Québécois.



La chasse aux lièvres! C'est à cette période-ci de l'année qu'il est le plus intéressant de poursuivre ce petit gibier. Cette photo fut prise près de Durham, dans l'Estrie.

Méthodes de chasse

Le lièvre peut être chassé de différentes façons: à la billebaude (au hasard), en battue, aux chiens courants ou aux chiens d'arrêt, en plus d'une méthode moins sportive mais beaucoup plus productive: au collet. Si la battue systématique des bosquets, méthode surtout employée par les Néo-Canadiens, est mortelle, la méthode la plus employée demeure la chasse devant soi avec risque de lever, tôt en saison une bécasse et, jusqu'à la fin, une gélinotte huppée (perdrix grise) ou un tétras de savane (perdrix noire). Cette dernière méthode a probablement marqué le baptême du feu de plus de néophytes de la chasse que toutes les autres: c'est là l'initiation habituelle des jeunes à la science et à l'art cynégétiques.

Par contre, la méthode qui procure le plus de sensations à la chasse aux lièvres demeure la poursuite du gibier à l'aide de chiens soit courants, soit d'arrêt. Ces méthodes permettent aux hommes de communier avec leur ami fidèle, le chien, à la poursuite du gibier.

Le chien courant par excellence et le plus employé en Amérique du Nord pour la chasse aux lièvres est sans contredit le Beagle, qui réunit les qualités nécessaires à la poursuite de ce gibier rapide. Sa petite taille lui permet de pénétrer dans les fourrés les plus denses et sa lenteur à la course encourage plutôt le lièvre à revenir à son lieu de départ, après avoir fait un plus ou moins long tour, au lieu de déménager littéralement dans un autre comté (comme il le fait souvent s'il est poursuivi par les chiens de grande taille). Parmi les ancêtres du Beagle, il y avait certainement des saint-hubert qui lui ont donné le flair exceptionnel qui lui permet de suivre les pistes uniquement au nez. Le fait que chaque chien possède sa voix particulière ajoute à l'intérêt lorsqu'on utilise les Beagles en groupe.

Il y a peu de sons aussi agréables à entendre que des Beagles donnant de la voix sur une piste fraîche: cela nous ramène au temps des grandes meutes et nous rappelle la petite vénerie. Quoique la présence des chiens fasse bouger beaucoup de lièvres, ce n'est pas une méthode qui permet des massacres. Le coup de fusil est presque toujours intéressant, le lièvre poursuivi passant au grand saut. L'analyse du terrain et des chemins suivis par le gibier ajoute les éléments qu'il nous faut pour parvenir à déjouer les ruses de l'animal. Quelquefois, les chiens font envoler des perdrix farouches qu'on n'aurait pas l'occason de tirer autrement.

Certains propriétaires de chiens d'arrêt, particulièrement de griffons Korthals et d'épagneuls bretons, obtiennent un excellent rendement sur les lièvres. Les chiens arrêtent le gibier au gîte et permettent le coup de fusil au départ.

La chasse aux collets

Pour ceux qui s'intéressent plus à la viande qu'aux coups de fusil, la pose de collets à lièvres reste la méthode relativement facile qui a permis à plus d'un jeune de faire son apprentissage des secrets de la forêt.

Il ne s'agit que de trouver les passages fréquentés par les lièvres, d'y disposer les collets à bonne hauteur et de canaliser le trajet du lièvre à l'aide de ramilles pour qu'il s'y laisse bêtement prendre.

Il faut se rappeler que les collets peuvent être dangereux pour les chiens.

Saison et limites

Dans certains secteurs situés près de la région métropolitaine, soit les zones A-4 et E à l'ouest de la route 43, les collets sont interdits et la limite de prises quotidienne est de cinq pièces. Dans les zones A, B, F et J correspondant aux environs de Montréal, à l'Estrie et au nord de l'Outaouais, il faut attendre au 15 novembre pour avoir le droit de poser des collets, tandis que dans les zones C-D (à l'est de Montmagny) et les zones du nord, la chasse aux collets est permise pendant toute la saison.

La saison se termine le 28 février partout dans la province, sauf dans la zone 0 (au nord du 50e parallèle) où elle se poursuit jusqu'au 31 mars. Pour plus de précision, il est toujours bon de consulter le Résumé des règlements de la chasse, distribué gratuitement par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Valeur gastronomique

Qui n'a pas déjà entendu parler des délicieux six-pâtes de la Gaspésie et des civets qui ne seraient rien sans le lièvre. Sa chaire délicate, particulièrement les jeunes en début de saison, permet aussi de l'apprêter de plusieurs autres façons toutes aussi délicieuses les unes que les autres.

Le Loup Repu vous souhaite d'en grignoter quelques-uns cet automne, arrosés d'un bon bourgogne rouge.

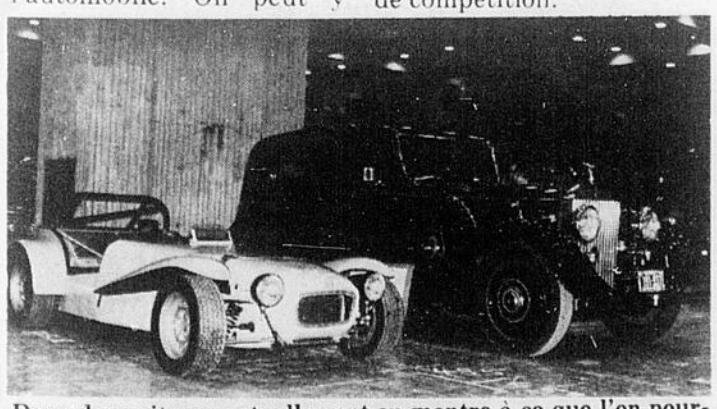
Bonne chance et à la prochaine!

À la Place Bonaventure

Une espèce de salon de l'automobile!

par Denis Giguère

Vendredi, hier et aujourd'hui jusqu'à vingt-trois heures se tient à la Place Bonaventure une espèce de Salon de la voiture sport. On devrait plutôt dire un salon de la voiture passe-temps: c'est en effet le rendez-vous de toutes les variances possibles et imaginables de l'automobile. On peut y voir côte-à-côte des "hot rods" de l'ancienne vogue californienne, quelques voitures strictement de salon qui, si elles sont d'un goût douteux pour certains, sont néanmoins les résultats d'imaginations assez exceptionnelles, des vieilles automobiles auxquelles les bagnoles d'aujourd'hui n'ont rien à envier, et finalement des voitures de compétition.



Deux des voitures actuellement en montre à ce que l'on pourrait appeler un salon de l'auto de courses à la Place Bonaventure.

Disons tout de suite que le sport des courses d'accélération y est représenté abondamment avec des bolides d'à peu près toutes les catégories, de l'extravagant "funny car" aux modèles de production haute performance. Le sport automobile tel que décrit par la Fédération canadienne fait figure de parent pauvre. C'était pourtant une excellente occasion d'essayer de convaincre le grand public de revenir aux "bonnes vieilles courses", ou du moins de le familiariser avec autres choses que des voitures de courses d'accélération. On ne l'a pas fait.

Les deux seuls représentants du circuit routier québécois, Jean-Pierre Saint-Jacques et le "vieux" bricoleur Eugène, y participaient de leur propre initiative.

Le MACPTC a besoin d'argent pour aider les 43 personnes arrêtées l'été dernier dans Portneuf

Les 43 personnes arrêtées l'été dernier lors d'une occupation de club privé dans le comté de Portneuf doivent comparaître de nouveau le 14 novembre. On leur reproche, rappelons-le, d'avoir enfreint l'article 48 de la loi des Terres et Forêts qui interdit de circuler sur les territoires de la couronne sans autorisation.

Selon M. Marcel Boily, président du Mouvement pour l'abolition des clubs de chasse et pêche privés sur les territoires de la couronne, tous les inculpés écoperont des amendes. "Nous aurons donc besoin d'argent, ajoute-t-il, car nous ne voulons pas laisser tomber nos membres dans une situation pareille. Nous accueillerons tous les dons, si minimes soient-ils."

"C'est le genre de lutte, précise-t-il, où tout le monde doit se sentir impliqué. Il s'agit de "nos" territoires, de "nos" lacs et de "nos" rivières. C'est pour ça qu'on a besoin de ceux qui peuvent nous aider. Dans le moment, on a un besoin urgent de quelques piastres et nous faisons appel à ceux pour qui l'abolition des clubs privés se révèle capitale."

vite

Lemaire rejoint Dryden

Jacques Lemaire a rejoint **Ken Dryden** au classement de la coupe Molson. Ils ont tous deux accumulé 20 points. Lemaire connait actuellement un début de saison absolument fulgurant. Il a déjà accumulé 13 buts depuis le commencement de la présente campagne. C'est comme s'il voulait faire sentir à ceux qui ne l'ont pas choisi pour jouer contre la Russie à quel point ils se trompaient.

Pré-ski

Le club Plein-Air Rosemont offre des cours de pré-ski jusqu'au 28 novembre tous les mardis soir. Ces cours sont donnés à l'école Sainte-Anne-Marie, au 1150 est Gouin. Il y a également des cours semblables le dimanche sur le mont Royal.

Mireille Caza triomphe à Québec

Mireille Caza, du centre Immaculée-Conception, a triomphé de son éternelle rivale **Hélène Richard** en fin de semaine dernière lors du tournoi omnium de Québec. Mlle Caza a gagné le simple féminin, le double féminin avec **Pauline Lafrenière** et a atteint la semi-finale dans le double mixte avec **Serge Jolicoeur**.

Cours de topographie, carte et boussole

L'Association des chasseurs et pêcheurs unis de Montréal, en collaboration avec le service des Sports et Loisirs de Montréal, offre à tous les chasseurs et pêcheurs l'occasion de suivre des cours de topographie, carte et boussole. Ces cours d'une durée de neuf heures se donneront durant trois semaines à raison d'un soir par semaine. Les frais d'inscription sont de $4. Pour renseignements supplémentaires: 872-2954. A noter que ces cours commencent demain.

Volley-ball

Hier avait lieu **au centre Maisonneuve de Montréal** l'omnium annuel de volley-ball du Québec. Des équipes de l'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Québec et des Etats-Unis s'en disputaient les honneurs. Les équipes féminines et masculines de la Palestre Nationale étaient favorites pour l'emporter.

Ski nautique

L'Association de ski nautique du Canada tiendra son assemblée annuelle la semaine prochaine à Ottawa. Deux projets importants seront présentés par la Fédération québécoise au cours de ces assises. Le premier: la tenue d'épreuves de qualification qui détermineront le choix de l'équipe canadienne qui participera aux championnats du monde à Bogota, du 10 au 16 septembre 1973. Le site projeté est le lac Leamy, situé tout près de la ville de Hull. Le second: la tenue du championnat canadien en août 1974. Cette compétition serait présentée au lac Delage, à 15 milles de Québec. La Fédération québécoise croit que l'Association canadienne acceptera ces deux projets.

Valleyfield en tête

Le **National de Valleyfield** devance le **Cowansville** par deux points dans **la ligue de hockey Richelieu junior**. Le National a perdu seulement trois fois en neuf rencontres depuis le début de la saison. Cette équipe est surtout dirigée à l'offensive par **Bernard Nadeau** (11 buts, 11 passes), **Réjean Roy** (11 buts, 11 passes) et **Michel Richel** (14 buts, 5 passes).



L'omnium annuel de volley-ball avait lieu hier au centre Maisonneuve de Montréal. Des équipes de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ontario, du Québec et des Etats-Unis s'en sont disputé les honneurs.

par un nez

La justice et les paris hors piste, à Toronto

J'ai assisté à une descente de police dans un établissement licencié hors piste à Toronto. J'accompagnais mes amis qui venaient de miser $100 sur les courses à Garden City. Nous étions en pleine discussion quand la police torontoise fit son entrée. Le sourire aux lèvres, on nous demanda très poliment de quitter les lieux pour exécuter dans le calme la perquisition. Nous avons pu constater que l'employé inculpé était traité aux petits oignons par les forces de l'escouade criminelle. Les deux détectives demeurèrent sur les lieux une heure complète pour perquisitionner 20 livres de paperasses. On riait de bon coeur à l'intérieur. Avant de quitter les lieux, on donna un petit papier à l'accusé et sur lequel étaient inscrites les infractions à la loi.

KEEP COMMON BETTING HOUSE,
ENGAGE IN BOOKING,
ENGAGE IN BUSINESS OF BETTING,
RECORD REGISTER BETS,
TRANSMIT INFORMATION,
ACCEPT BETS FOR CONSIDERATION.
APPEARS SEPT. THURS. 28th, POLICE HEADQUARTERS, 590 JARVIS STREET.

La police a saisi $50 dans la caisse sur un total de $800 de mises: "C'est le montant que je devais laisser dans la caisse selon les données reçues". Pour faire bonne figure auprès du public, la police demande poliment et avec une gentillesse inégalée de garder l'établissement fermé toute la journée. Le lendemain, on ouvre de nouveau l'établissement comme à l'ccoutumée. Et le premier client est un policier qui vient miser son "p'tit $2" sans commission. La prochaine descente aura lieu dans un mois ou deux selon les besoins en cause. L'employé a déjà en poche 4 sommations pour le même délit depuis janvier. Il plaidera non coupable selon les instructions des avocats de la défense et de la couronne. Le juge écoutera les accusations attentivement en se mordant continuellement les lèvres pour garder son sérieux et sauvegarder la dignité du tribunal. Les avocats ricanent entre eux en esquivant des regards approbateurs. Les policiers témoins étalent un large sourire moqueur.

Tout le monde semble malgré tout heureux et content. Et l'accusé? Il reçoit double salaire de la part de ses employeurs pour comparaitre devant le tribunal. Et comme terme à cette comédie, le juge en cherchant par tous les moyens à conserver son flegme anglais caractéristique pour la circonstance, prononce les mots fatidiques suivants: CAUSE REMISE. Quand? Dans la semaine des trois jeudis. VIVE LA JUSTICE TORONTOISE! Le lendemain de la descente, on paya rubis sur l'ongle, $135.00 a mes amis.

Les choix de Robert Lee

Mise initiale $1,000; en banque $587.20; total des mises $1,458.

1re course: 9 Pretty Speedy $2., $0., $0.; 8 Rebel Snipper $0., $4., $0.; 6 Aqua Duke.

2e course: 5 Direct Stepper; 4 Darn Right; 2 War Cry.

Le double 9-5, 8-5, $4.00.

3e course: 5 Puck Mir $4., $6., $0.; 2 Pearl Mir; 3 Bret Flicka.

4e course: 7 Horatio; 2 Racing Pride; 1 Jocelyn Bunter.

Quinella roulette $6.00.

5e course: 5 Flyong Rumor $2., $0., $0.; 1 Saucy Air; 5 Romford Hanover.

6e course: 1 Sonny Dale Chief; 5 Becket; Locust Time.

Quinella 1-5, 1-2, $4.00.

7e course: 4 Harold's Son; 1 Dale Irish; 8 Circle Amy.

8e course: 7 Armbro Kevin; 1 Desiradios; 2 Armbro McKee.

Quinella 7-1, 7-2, $4.00.

9e course: 5 Yankee Rocket $4., $4., $0.; 4 Canny Choice $0., $2., $0.; 3 Boot Hill.

10e course: 4 Gusty Knight; 9 Alton Prince; 3 Thats My David.

Exacta 4-9, $2.00.

Total des mises $50.00.

Pour lundi

1re course: 3 D. Bars $2., $0., $0.; 9 S. Root; 6 M. Parley.

2e course: 5 D. Dan $2., $0., $0.; 3 R. Volo; 9 M. Dale A.

3e course: 7 O. Jessie $2., $2., $0.; 2 P. Mac; 8 G. Mir.

4e course: 6 G. R. Chummy; 1 J. Scottie; 9 G. K. Dudley.

Quinella roulette $6.00.

5e course: 4 A. G. Bob $2., $0., $0.; 3 A. Mick; 5 R. City.

6e course: 4 S. Yard; 6 M. Jacob; 3 Verseau.

Quinella 4-6, $2.00.

7e course: 5 S. Patch; 3 C. Mir; 4 B. Colt.

8e course: 7 D. Scot; 1 Rimo; 4 G. N. Jim.

Quinella 7-1, $2.00.

9e course: 1 G. Mir $2., $0., $0.; 2 L. Mir; 3 Rockne.

10e course: 4 A. T. Great; 1 L. Ford.

Exacta 4-1, $2.00. Total des mises $24.00.

en piste

A BLUE BONNETS

INSCRITS AUJOURD'HUI

PREMIERE COURSE, TROT A RECLAMER $7,000 BOURSE: $2,000.

8—Rebel Snipper	G. Lachance	1	1	1	2:06	6	2	3	5-2
9—Pretty Speedy	T. Miller	1	1	1	2:06	9	2	0	3-1
5—Sokit to Me	N. Bardier	2	2	4	2:07	4	9	1	4-1
6—Aqua Duke	St-Jacques	6	3	5	2:07	1	5	7	9-2
3—Mabrouk	J. Hebert	3	1	3	2:09	3	4	3	5-1
2—Capri Mir	G. Gendron	6	5	5	2:08	3	3	0	6-1
1—Drummond Lume	M. Giguere	2	1	3	2:08	3	2	3	8-1
7—Wyncrest Tom		3	1	1	2:07	2	0	4	8-1
4—Licking Speed	M. Gingras	5	4	4	2:08	1	6	4	10-1

DEUXIEME COURSE, AMBLE, A RECLAMER $5,000 BOURSE: $1,700.

5—Direct Stepper	C. Savignac	1	4	4	2:05	2	2	0	5-2
4—Darn Right	S. Grisé	2	8	4	2:05	3	12	2	3-1
8—J.T. Parker	A. Hanna	7	4	4	2:06	3	4	5	4-1
9—Southern Song	A. Deguise	4	3	2	2:04	10	3	6	9-2
1—Rob Ron Ern	G. Gendron	3	1	7	2:06	5	3	2	5-1
2—War Cry	Y. Gamache	6	9	3	2:05	4	7	6	6-1
3—Pleasant Emma	J. Hebert	5	1	1	2:07	2	3	4	8-1
7—Bash Bish Boy	J.P. Charron	7	6	4	2:04	9	3	0	8-1
6—Byrd Time	Y. Desjardins	8	6	7	2:06	1	4	9	10-1

A.E. Molly Sue — J. Findley
Steady Nan — O. Patry.

TROISIEME COURSE, AMBLE PREFEREES BOURSE: $5,000.

5—Puck Mir	M. Dostie	5	1	1	1:58	11	10	5	8-5
4—Hal Scott	G. Lachance	5	4	6	1:59	6	3	2	2-1
3—Bret Flicka	N. Jones	2	3	1	2:02	11	8	7	3-1
2—Pearl Mir	B. Cote	2	4	1	2:02	6	12	4	4-1
1—Bravo Angus	G. Gendron	2	2	4	2:02	5	5	4	6-1

QUATRIEME COURSE, AMBLE N.G. DE $175 PAR DEPART: BOURSE: $1,900.

6—No Refund	M. Brosseau	1	4	8	2:09	2	2	1	5-2
2—Racing Pride	R. Seaman	3	4	2	2:06	3	4	6	3-1
7—Horatio	P. Robillard	1	3	8	2:04	3	1	4	4-1
1—Jocelyn Bunter	J. P. Charron	4	1	6	2:06	5	6	2	9-2
3—Vindicator N.	A. Bedard	3	4	8	2:09	4	6	7	5-1
5—Speedy Peter Bee		6	7	3	2:07	3	1	2	6-1
4—Ballards Bozo	A. Deguise	5	9	3	2:08	1	3	1	8-1
8—Moss Green	G. Beaulieu	5	5	3	2:07	4	4	6	8-1

CINQUIEME COURSE, AMBLE N.G. DE $525 PAR DEPART: BOURSE: $3,700.

4—Flying Rumor	M. Lachance	3	5	4	2:02	6	3	2	5-2
2—Dashing Dancer	D. Normandin	1	4	1	2:04	7	3	0	3-1
1—Saucy Air	J. Hebert	1	2	3	2:04	7	3	8	4-1
5—Romford Hanover	S. Grise	4	1	2	2:03	7	8	2	9-2
3—Dear Old Pal	P. Robillard	2	6	1	2:03	3	9	5	5-1
6—Mickey Lea	Y. Gamache	3	2	8	2:03	9	3	2	6-1
7—Transponder	MacTavish	5	1	7	2:03	7	6	2	8-1

SIXIEME COURSE, AMBLE A RECLAMER $7,000 BOURSE: $2,000.

1—Sonny Dale Chief		1	2	1	2:04	8	7	6	5-2
2—Locust Time	W. Bourgon	5	1	1	2:04	7	4	5	3-1
5—Becket	A. Bédard	5	4	1	2:03	5	3	2	4-1
4—Mikes Jimmy Lynn	Normandin	2	5	7	2:03	3	5	5	9-2
3—Peter Lang		4	5	6	2:04	4	3	2	5-1
9—Grateful Pat	B. Cote	4	7	4	2:04	7	1	3	6-1
6—Mi Pepita	M. Pelletier	7	8	8	2:06	3	5	7	8-1
7—Deo Herbert	M. Lachance	3	3	3	2:04	8	5	6	8-1
8—Sigurd	Y. Gauthier	6	9	6	2:04	6	0	3	10-1

SEPTIEME COURSE, AMBLE DE PLUS DE $5,000 en 71-72 BOURSE: $3,800.

1—Dale Irish	S. Grisé	1	1	1	2:03	6	3	1	5-2
5—Morar	G. Lachance	5	1	1	2:03	8	4	1	3-1
4—Harold's Son	G. Gendron	2	6	5	2:00	5	6	2	4-1
6—Armbro Huck		4	1	3	2:02	9	6	7	9-2
2—Pacefast Pick	Y. Gamache	3	3	1	2:01	5	2	3	5-1
3—Happy Century	B. Côté	1	4	2	2:02	5	5	9	6-1
7—Cottage	C. Pelletier	1	4	1	2:02	6	6	5	8-1
8—Circle Amy		4	1	2	2:02	11	11	4	8-1

HUITIEME COURSE, AMBLE G. DE PLUS DE $5,000 BOURSE: $3,800.

2—Armbro McKee	S. Grise	1	1	2	2:03	8	5	2	5-2
7—Armbro Kevin	B. Cote	3	2	5	2:02	8	3	3	3-1
5—Prosper Dares	MacTavish	2	2	4	2:00	5	4	5	4-1
6—Buena Mir	G. LACHANCE	#	?	/	??)?	!?	&	$	(—?
!—Desiradios		5	4	2	2:04	5	5	2	5-1
8—Born Free	Y. Gamache	1	1	2	2:03	7	4	7	6-1
3—London Shadow	M. Lachance	7	5	3	2:04	6	1	1	8-1
4—Pastime Old Shep		6	5	1	2:01	10	3	4	8-1

NEUVIEME COURSE, AMBLE HANDICAP BOURSE: $7,000.

5—Yankee Rocket	M. Dostie	1	1	2	2:00	10	9	5	8-5
4—Canny Choice	J. Findley	2	2	4	1:59	6	10	7	2-1
3—Boot Hill	T. Strauss	3	2	3	2:01	4	9	5	3-1
2—H.M. Pace	G. Gendron	1	3	1	2:01	7	7	7	4-1
1—Adover Rainbow	Mactavish	4	1	5	2:0p	7	4	7	5-1

DIXIEME COURSE, AMBLE N.-G. DE $425 PAR DEPART: BOURSE: $3,500.

6—Mary Sirrah	B. Cote	3	2	2	2:04	5	5	4	5-2
9—Alton Prince	G. Lachance	2	1	5	2:03	5	8	1	3-1
3—Thats My David	A. Deguise	1	3	5	2:03	6	4	2	4-1
4—Gusty Knight		4	3	2	2:04	3	6	6	9-2
1—Vanguard Mir	G. Gendron	6	9	2	2:02	4	3	4	5-1
7—West Riv. Eggaway	I. Aubin	6	7	6	2:02	6	1	0	6-1
8—Keystone Wish	S. Grisé	7	3	4	2:04	4	5	5	8-1
2—East Brush	J. Hebert	5	1	7	2:04	9	1	5	8-1
5—Powerful Wave	MacTavish	3	3	9	2:03	4	4	5	10-1

Aucune contrainte de la LNH

L'Association mondiale marque un point très important

par Pierre Terroux

Un à zéro pour l'Association mondiale de hockey. C'est du moins ce qu'on peut penser depuis l'annonce du jugement prononcé par le juge Leon Higginbotham, de la cour du district de Philadelphie, jeudi dernier.

Le juge a statué que la ligue Nationale ne devait pas empêcher les joueurs de porter les couleurs d'une équipe de la nouvelle ligue. Il a de ce fait accordé une injonction préliminaire à l'Association mondiale contre la "fameuse" clause de réserve de la ligue Nationale.

Ce qui veut dire que les Bobby Hull, Jerry Cheevers, Jean-Claude Tremblay, Derek Sanderson et John McKenzie, pour ne nommer que les plus connus, pourront aller jouer dans "l'autre cour" sans être inquiétés... du moins pour le moment. La ligue Nationale, habituée à faire ce qu'elle veut, ne se laissera sûrement pas endormir.

Le texte du jugement qui compte 123 pages contient de "belles" phrases qui ont dû faire dresser les cheveux sur la tête à plus d'un magnat de la ligue Nationale.

Ainsi, le juge Higginbotham croit que, malgré tous les bons mots qu'on peut prononcer pour glorifier le sport professionnel, et dans ce cas le hockey, le but premier des propriétaires d'équipe n'est pas la joie que procure la vitesse avec laquelle la rondelle voyage mais bien l'accumulation du plus d'argent possible. Le juge croit également que dans toute cette affaire ce sont les joueurs, simples travailleurs (grassement payés tout de même), qui sont les plus vulnérables.

"Ce n'est pas la perte de quelques vedettes, précise-t-il, qui mettra en danger l'existence d'une organisation aussi puissante que la ligue Nationale." La perte d'un Bobby Hull a peut-être diminué quelque peu les assistances à Chicago; l'exode de Cheevers, Sanderson et McKenzie a peut-être déboussolé les Bruins de Boston, mais ça ne signifie pas la mort de la LNH. La preuve c'est que, dans toutes les autres villes, surtout à Los Angeles, ça semble bien aller; l'argent rentre toujours.

La liberté

Si ce jugement est maintenu après l'offensive à prévoir par la ligue Nationale, il faudra s'attendre à une action semblable au baseball et dans tous les sports professionnels où la domination des joueurs est le premier gage de sécurité.

Le président de l'Association mondiale de hockey, Gary Davidson, a d'ailleurs déclaré jeudi que cette décision libérera le hockey et les joueurs de l'emprise de la ligue Nationale. "Cette décision rend aux joueurs leur liberté. Nous assisterons maintenant à de la compétition libre."

Vive donc le hockey libre...jusqu'à ce que la LNH et Monsieur Campbell rebondissent.



Johnny McKenzie et ses autres amis, les Jean-Claude Tremblay, Bobby Hull et compagnie n'ont plus à s'inquiéter. La ligue Nationale ne peut plus, à la suite d'une injonction accordée à l'AMH, les empêcher de jouer dans le deuxième circuit "majeur".

Tournoi de hockey moustique

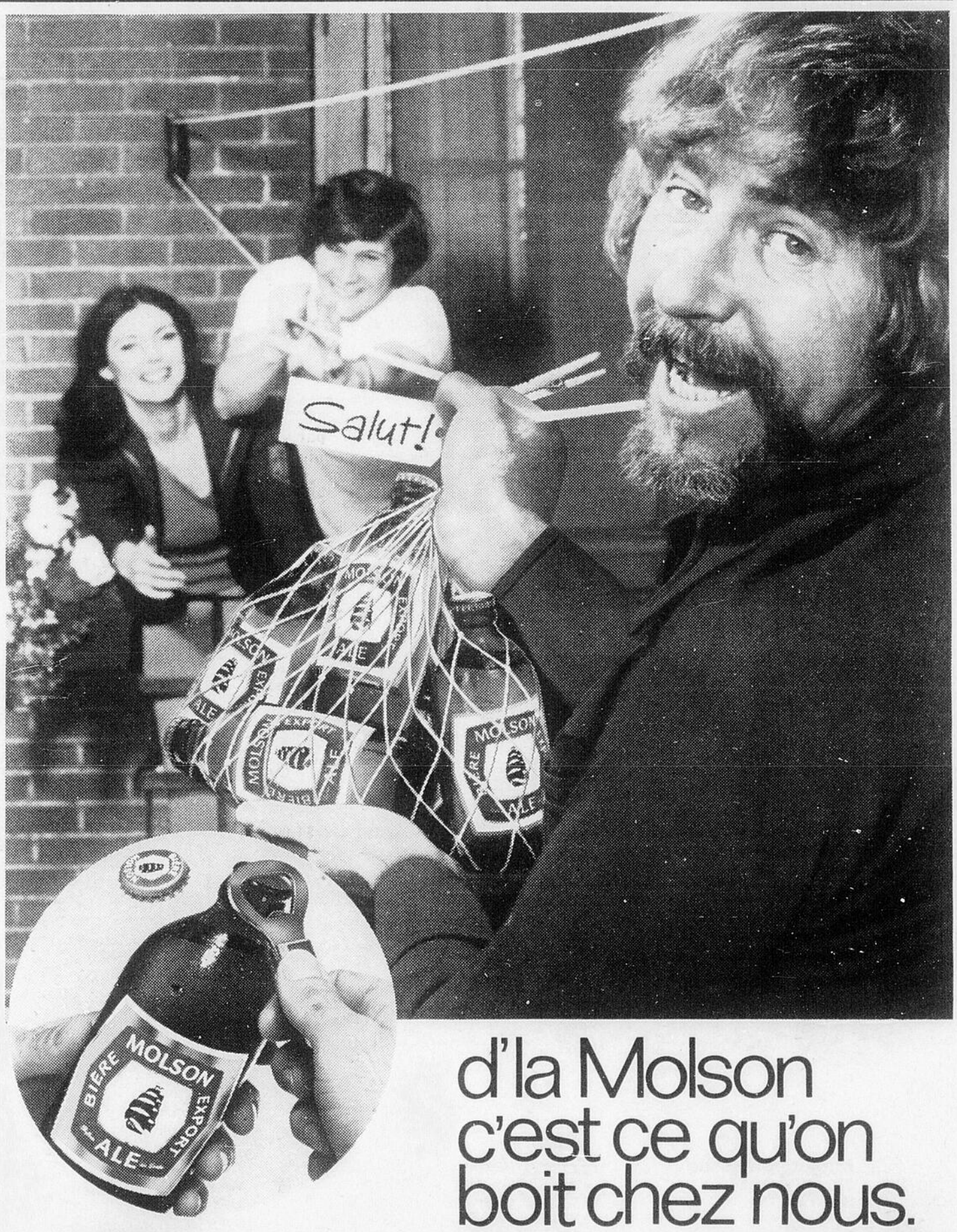
Le Service de la récréation de Verdun organise un tournoi provincial de hockey moustique qui se déroulera du 25 janvier au 4 février à l'auditorium de Verdun et à l'aréna Guy-Gagnon.

Ce tournoi moustique est sanctionné par l'Association du hockey mineur du Québec et seules les équipes affiliées à cet organisme auront le droit d'y participer. Il y aura compétition dans les classes AA, A et B, et les équipes seront classifiées telles qu'elles le sont présentement dans leur zone respective et selon les règlements de l'AHMQ.

Plusieurs équipes ont déjà manifesté leur désir de prendre part à cette compétition.

SOLUTION DE CETTE SEMAINE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	E	R	S	P	E	C	T	I	V	E	S
2	R	O	U	T	E	■	E	U	■	A	D	Y
3	O	L	E	A	G	I	N	E	U	S	E	S
4	V	E	■	T	R	O	T	■	L	E	N	T
5	I	■	S	I	E	N	■	A	C	■	T	E
6	N	O	U	S	■	■	P	S	■	F	E	M
7	C	R	I	T	I	C	I	S	M	E	■	A
8	I	N	F	I	D	E	L	I	T	E	■	T
9	A	I	■	T	E	L	L	E	■	■	P	I
10	L	E	G	I	S	L	A	T	I	F	■	Q
11	E	R	R	E	■	E	N	T	R	E	V	U
12	S	E	A	N	T	■	T	E	R	R	E	E



d'la Molson
c'est ce qu'on
boit chez nous.

Salut!

Performance pitoyable des deux clubs

Les Rough Riders éliminent les Alouettes

OTTAWA – Evoluant devant seulement 16,548 spectateurs, les Rough Riders d'Ottawa se sont assuré l'honneur de participer à la finale de la division Est contre les Tiger-Cats de Hamilton en disposant par 14-11 des Alouettes de Montréal lors d'un match où les deux équipes ont offert des performances vraiment pitoyables.

Pendant trois quarts, les Alouettes ont laissé entrevoir à leurs partisans la chance d'une participation à la finale de l'Est mais, au quatrième quart, ils ont retrouvé leur forme (!!!) de la saison régulière et ont vu les Rough Riders remporter la victoire dans les dernières minutes.

Les Rough Riders prennent les devants

Au cours des premières minutes de la partie, tout a laissé présager une reprise de la majorité des matches des Alouettes durant la saison régulière alors qu'on assistait à de véritables comédies d'erreurs de la part de nos porte-couleurs.

Après que les Alouettes eurent contenu les efforts offensifs des équipiers de la capitale fédérale, grâce surtout à un brillant jeu du nouveau-venu Wes Grant, George Mira a tenté une passe à Peter Dalla Riva. Cette dernière manquait totalement de précision et est venue choir dans les mains de Dick Adams qui a parcouru les 36 verges qui le séparaient de la zone des buts des Alouettes.

L'unité offensive piétine

Quelques minutes plus tard, Gene Gaines, un vétéran de plusieurs saisons dans le football canadien et un ancien porte-couleurs des Rough Riders, est venu bien près de répéter les exploits de Dick Adams.

En effet, ayant intercepté le ballon à 30 verges des buts des Rough Riders, Gaines a entrepris sa course vers le touché et, après avoir échappé aux plaqués de Hugh Oldham et Tom Schuette, s'est retrouvé à une verge de la zone payante.

De là, les Alouettes ont dû se contenter d'un simple. Sur le premier essai, Ike Brown a essuyé un recul de deux verges. Par la suite, grâce à la présence malencontreuse de l'arbitre, à la chute de Moses Denson dans la zone des buts et au manque de précision de George Mira, les Alouettes ont dû tenter un placement de 10 verges que George Springate, le député-botteur, a complètement raté mais qui a quand même valu aux Alouettes de s'inscrire au pointage.

Interceptions, échappés et punitions

Jusqu'aux dernières minutes du deuxième quart, on a ensuite assisté à du décousu, entrecoupé d'interceptions, d'échappés et de punitions coûteuses, tant chez les Alouettes que chez les Rough Riders.

On a tout d'abord vu Ike Brown échapper le ballon après avoir capté une courte passe et Al Marcelin s'en emparer rapidement. Ce dernier a ensuite intercepté une passe de Mira mais, deux jeux plus tard, Rick Cassata échappait la remise de son centre et voyait l'ailier défensif Junior Ah You se laisser choir dessus.

Deux punitions vinrent ensuite annuler deux beaux gains. Tout d'abord, une punition pour assaut par derrière contre Jim Foley vint annuler un gain de 23 verges de Brown sur une passe voilée. Finalement, une punition pour rudesse contre les Rough Riders effaça une interception de John Kruspe aux dépens de Mira.

Avec environ deux minutes à faire dans la première demie, les Alouettes mirent sur pied une attaque soutenue et, grâce à une passe de 34 verges de Mira à Terry Evanshen, se retrouvèrent à quelques verges de la zone des buts des Rough Riders.

De là, Larry Smith, qui faisait sa première apparition sur le terrain, contourna le coin gauche de la défensive adverse sur une distance de quatre verges et permit aux Alouettes d'égaliser le pointage. Le converti de Springate permit ensuite aux Alouettes de se rendre à leur vestiaire avec une maigre avance d'un point.

La défensive des Alouettes excelle

Durant tout le troisième quart, la défensive des Alouettes permit à l'équipe montréalaise de conserver son avance. La première ligne défensive, formée de Junior Ah You, Gordon Judges, Glen Weir et Wes Grant, annula tous les efforts au sol de Art Cantrelle et Alan Thompson et pressa constamment le quart-arrière Rick Cassata dans ses passes.

Une belle poussée offensive permit ensuite aux porte-couleurs montréalais d'augmenter leur avance à quatre points grâce à un placement de 20 verges de George Springate. Quelques jeux plus tard, après une interception de Steve Smear, Springate se retrouvait encore sur le terrain avec une chance de porter l'avance de son club à sept points en réussissant un placement de 32 verges. Toutefois, le ballon botté par Springate ne réussit même pas à atteindre la zone des buts!

Les Rough Riders reviennent

Les hommes de Jack Gotta, voyant que la chance commençait à leur sourire, se mirent à jouer avec plus d'aplomb, surtout à la défensive. Leurs efforts furent récompensés au début du quatrième quart alors qu'ils réussirent un touché de sûreté sur une mauvaise remise du centre Wayne Conrad à Wally Buono lors d'un botté de dégagement.

Encore plus, ils réussirent à prendre les devants à la suite d'une autre interception de Dick Adams aux dépens de George Mira. Après deux jeux au sol, les Rough Riders, par l'entremise de Gerry Organ, tentèrent un placement de 37 verges qui fut d'ailleurs raté. Toutefois, une punition pour hors-jeu contre les Rough Riders les força à reprendre le jeu de la ligne de 42 verges. Cette fois, Organ ne rata pas sa chance et procura une avance d'un point à son club.

Par la suite, les hommes de Jack Gotta concrétisèrent leur avance en réussissant un second touché de sûreté et se contentèrent d'annuler les efforts des Alouettes pour s'assurer la victoire.

SOMMAIRE

1er quart

OTTAWA – Touché: Dick Adams (retour d'interception de 36 verges) Converti: Gerry Organ.

MONTREAL – Simple: George Springate (tentative de placement de 10 verges).

2ième quart

MONTREAL – Touché: Larry Smith (course de 4 verges). Converti: George Springate

3ième quart

MONTREAL – Placement: George Springate (20 verges)

4ième quart

OTTAWA – Touche de sûreté

OTTAWA – Placement: Gerry Organ (42 verges)

OTTAWA – Touché de sûreté

Renault 12 S'il Vous Plaît

La voiture à la traction avant-gardiste qui réunit toutes les caractéristiques de la grande voiture:

CONFORT • TENUE DE ROUTE • SÉCURITÉ

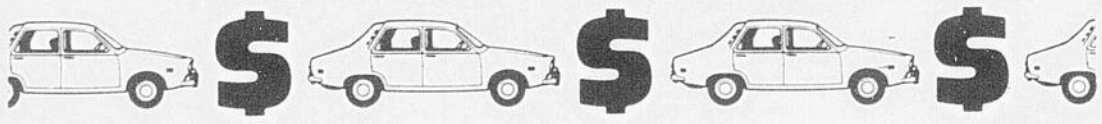
Une voiture dont le moindre détail a été pensé pour vous.

À VOUS DE CHOISIR.

Les modèles 1973 sont en vitrines, mais il nous reste des Renault 12 modèles 1972. La différence ne se voit pas, elle se compte.

-350

de rabais sur nos Renault 12 modèles 1972.



Renault Crémazie
350 est, Crémazie
387-3781

Lareau Automobiles Inc.
4484 De La Roche
523-2153

J.P. Gauthier Auto Inc.
3995 Bannantyne, Verdun
769-4545

Renault Longueuil
465, boul. Curé Poirier
Longueuil – 677-2876

JUSQU'AU 18 NOVEMBRE

VOUS PAYEZ $14 AU LIEU DE $20.

RÉDUCTION DE 30% SUR $20.

RÉDUCTION DE 30% SUR CHAQUE ACHAT D'AU MOINS $20. AU MAGASIN SEULEMENT

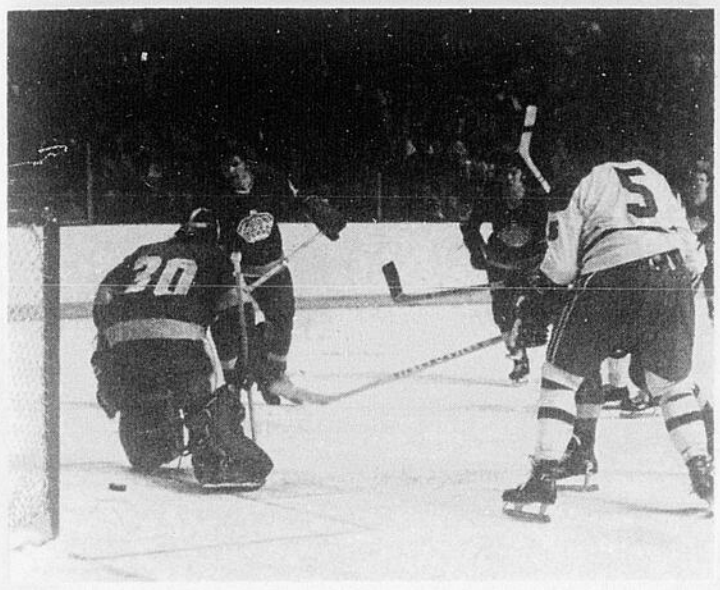
LIBRAIRIE TRANQUILLE

67, Ste-Catherine ouest

Canadiens 5, Kings 2

Le Canadien a "déréglé" les Kings

Le Canadien de Montréal a défait les Kings de Los Angeles, hier au Forum, pour maintenir son avance en tête du classement de la division est de la LHN. Le Canadien a assuré sa victoire dès la première période en marquant quatre buts contre un seul pour les Kings. Les buts du Canadien sont allés à Lemaire, Cournoyer, Houle et Frank Mahovlich avec deux. Ceux des Kings furent l'oeuvre de Berry et Corrigan. La victoire du Canadien pourrait être assombrie par la perte de Jacques Lemaire qui fut blessé au poigner au deuxième engagement et qui n'est pas revenu au jeu par la suite.



Un dur boulet de Jacques Lemaire devait tromper la vigilance de Vachon. (Photos Yvan Poupart)

Rogatien Vachon, au cours du premier engagement, a certainement dû s'ennuyer de son "luxueux appartement", de son épouse chérie et de son chien "Cartouche" alors que les joueurs des Canadiens l'ont bombardé de lancers pour enfiler quatre buts. Les Kings avaient bien entrepris la partie en enregistrant le premier du match. Jim Corrigan, sur des passes de Bob Berry et Widing à 5:24 minutes. Il avait d'abord attiré le défenseur Jacques Laperrière vers la gauche avant de le déjouer et passer la rondelle entre les jambières de Ken Dryden.

Quatre buts sans riposte des Canadiens

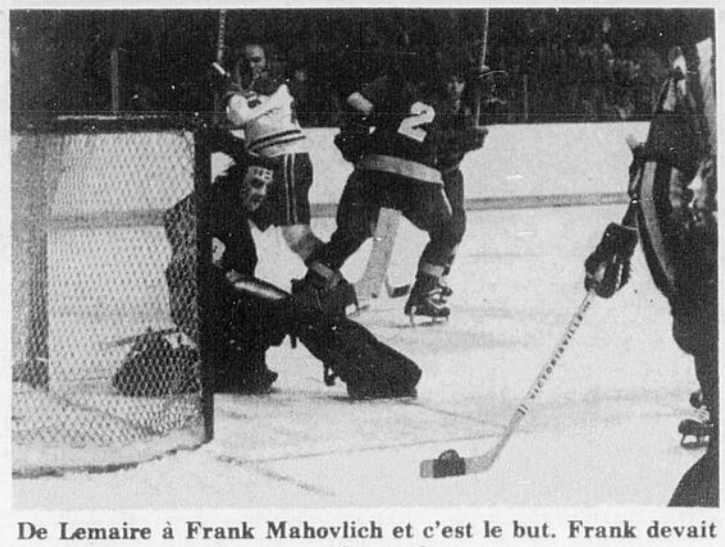
Par la suite, les Canadiens ont enfilé quatre buts sans riposte derrière un Vachon impuissant. Frank Mahovlich en a réussi deux et les autres sont allés à Jacques Lemaire et Yvan Cournoyer. Pour Lemaire c'était son 14e. Le but de Cournoyer fut le résultat d'un puissant lancer frappé de la ligne bleue que Vachon n'a jamais vu tellement il était rapide. Les deux buts de Frank Mahovlich furent enregistrés au cours d'avantages numériques.

Les Kings comptent

La deuxième période nous a montré du jeu plutôt décousu. Le Canadien a quand même eu l'avantage du jeu et Vachon a su nous faire voir sa bonne forme physique. Son arrêt aux dépens de Frank Mahovlich parvenu seul devant lui était tout à fait spectaculaire.

A 7:33, les Kings ont réduit la marge à deux buts quand Bob Berry a accepté une belle passe de Corrigan pour lancer dans un véritable enchevêtrement de patins devant le but de Dryden et trouver ainsi le fond du filet.

La troisième période, un peu comme la deuxième, nous a présenté du jeu assez décousu. Jacques Lemaire qui fut blessé au poignet au cours de la deuxième période n'a pu revenir au jeu et ceci a permis à Réjean Houle d'obtenir "plus de glace". Houle couronna une bonne soirée en complétant une passe de Marc Tardif, à 16:46 pour sceller la victoire du Canadien.



De Lemaire à Frank Mahovlich et c'est le but. Frank devait en marquer un autre un peu plus tard.

Sommaire

Première période
1) Los Angeles: Corrigan (Berry, Widing) 5:24
2) Montréal: Lemaire (Lefley) 10:54
3) Montréal: F. Mahovlich (Lemaire, Cournoyer) 13:21
4) Montréal: Cournoyer (Lemaire, Lapointe) 13:45
5) Montréal: F. Mahovlich (Lapointe, P. Mahovlich) 15:15

Deuxième période
6) Los Angeles: Berry (Corrigan, Komadoski) 7:33

Troisième période
7) Montréal: Houle (Tardif) 16:46.

Hier à B.B.

1ère			
3 M. Again	25.80	9.70	6.90
5 L. Vick		8.50	7.30
4 P. Magic			4.70
2ème			
7 D. Mir	7.80	4.10	3.20
3 M. Away		5.40	4.80
4 S. Effects			6.40
Double 3-7 paie 120.30			
3ème			
3 L. Express	6.70	3.70	3.30
4 P. Bank		7.50	5.80
7 R. Black			6.30
4ème			
3 J. Prince	4.10	3.90	
6 T.M. Silk		8.60	
Quinella 3-6 paie 25.90			
5ème			
5 N.H. This	6.30	4.90	3.60
8 R. Limits		9.70	6.70
3 J. Honey			5.80

coup de griffe

Les Alouettes, une disgrâce pour la LCF

par André Houle

Les Alouettes ont joué hier comme ils l'avaient fait toute la saison durant, c'est-à-dire mal. Des échappés coûteux, des passes interceptées au mauvais moment, un mauvais choix de jeux de la part de l'instructeur, des exécutions mal faites et une nervosité qui ne faisait aucun doute ont coûté la victoire aux Alouettes.

Les Alouettes se battent eux-mêmes

Les Alouettes, hier, ont gratifié les Riders de 11 points en commettant des erreurs épouvantables et n'ont pas su profiter des erreurs de leurs adversaires. Quand on pense que les Alouettes, de la ligne d'une verge, n'ont pas pu faire mieux que de marquer un seul point, il ne faut pas s'étonner du résultat final. Quand on a vu, dans le dernier quart, les Alouettes se comporter comme des collégiens affolés, nous croyons comprendre leur piètre rendement de la saison régulière. C'est inconcevable de voir une équipe supposément professionnelle se comporter ainsi. Le spectacle était horrible à voir. S'il faut juger de la vitalité de la ligue canadienne de football par ce que nous avons vu hier après-midi, il faut en conclure qu'elle est sérieusement malade.

Les Alouettes ne méritaient pas de gagner, mais les Rough Riders ne le méritaient pas davantage. Cependant, les quelque 16,000 spectateurs qui avaient payé le prix d'entrée méritaient d'assister à un meilleur spectacle.

"Où allons-nous?" -Jean Drapeau

"Si on commence à faire un référendum sur les Jeux olympiques où allons-nous nous arrêter?", a déclaré le maire Jean Drapeau à la télévision vendredi soir. En effet, où allons-nous nous arrêter si l'on s'engage sur la pente dangereuse de la démocratie? Le maire Drapeau a perdu le goût de la démocratie depuis qu'il règne à l'hôtel de ville. Même si les Montréalais et les Québécois n'ont pas l'habitude des référendums ce n'est pas une raison pour ne pas en tenir un, ce n'est pas une raison pour les empêcher de décider s'il veulent voir leur argent affecté à des entreprises de prestige ou à des fins plus sociales, comme la création de nouveaux emplois permanents, ou d'habitations confortables à loyer raisonnable.

Déjà un journal de Montréal demande à ses lecteurs s'ils désirent la tenue d'un tel référendum. Nous faisons la même chose aujourd'hui (voir notre article en page 9). Nous souhaitons que tous les journaux participent à ce vaste sondage afin de savoir si les Jeux de 1976 correspondent aux désirs et aux besoins de la population ou s'ils ne sont pas tout simplement la façon pour un maire d'assouvir ses appétits de grandeur.

Jacques Elliott

de remarquables vins français à peu de frais!



Réserve des Moines de Rigault
Un rouge capiteux
No 427-C $2.00

Cuvée Madame de Rigault
Un blanc fruité
No 451-A $2.00

Agents: Importations Durand Limitée.

Les annonces classées

Pour une annonce de 30 mots avec un maximum de 35: $2.00.

Gens honnêtes, vous voulez rencontrer une personne sincère? Il y en a encore. Appelez-nous avant 3 hpm. Agence Marie-Joséphe Enrg. 321-6785 ou le soir à Québec 683-7961.

Intéressés à être membres d'une chorale; la chorale Istorlet de l'Alliance Chorale Canadienne vous convie le mercredi de 20 à 22h30 au Cegep du Vieux Montréal, pavillon Marie-Victorin à l'auditorium, 200 rue Sherbrooke, est; tél.: 276-9879, 527-5822.

AMASO
Service de rencontres, 525 est, Sherbrooke
Marthe Gaudette, b.a., b. péd., b. phil., lic. es lettres
Service sérieux pour personnes seules, intéressées à des relations durables. Informations et entrevue gratuites. Cotisation raisonnable. Dépliant sur demande. 288-2332

Brochure intéressante intitulée "les partis indépendantistes québécois (1960-1970)". En vente seulement 50¢. Ecrire à Lionel Bellavance, 35 Belvédère, Arthabaska; tél.: 357-2265. Réduction jusqu'à 50% selon le nombre.

"LIBERTE SOCIALISTE OU ESCLAVAGE CAPITALISTE? Une brochure gratuite de 32 pages démontrant l'impossibilité de la paix et de la prospérité sous le capitalisme. Ecrire a.: Parti ouvrier socialiste (SLP) C.P. 321 Montréal 101."

COURS DE MUSIQUE
Guitare, piano, clarinette, solfège, théorie (domicile)
Jean Tremblay, 77 McNider, tél.: 277-7001

THE WESTERN SPECIALIST
Périodique préconisant l'établissement d'une communauté mondiale, sans frontière, basée sur la propriété collective et le contrôle démocratique des moyens et instruments de production et de distribution — s'opposant à tout leadership, nationalisme et religion. Pour spécimen gratuit, écrire au:
WORLD SOCIALIST PARTY
295 Huntington Avenue, Boston, Massachusetts 02115, USA.

LIBRAIRIE BIBLIOPHILE
550, boul. Dorchester, Est
Montréal 132

Désirons acheter livres et revues québécois.

Jour: 844-1816
Soir: 670-6748

Le haut commissariat

Rien entendu, rien vu et surtout rien dit

par Denis Vincent

Cette semaine, le ministre François Cloutier qualifiait d'"accident de parcours" la démission de M. Gaston Marcotte de plusieurs comités et conseils qui tentent de jouer un rôle utile sous l'ombre écrasante du haut commissariat. Comme il ne s'agit pas de la première démission enregistrée dans cette direction depuis la nomination de François Premier comme suzerain de la jeunesse, du loisir et du sport au Québec, on doit commencer à se demander s'il ne serait pas souhaitable de retirer son permis de conduire à celui qui multiplie ainsi les accidents de parcours.

Mercredi, à l'Assemblée nationale, le ministre Cloutier et le dauphin Phaneuf ont été soumis à un barrage de questions par les députés des trois partis d'opposition. Le roi a déclaré que la démission de M. Marcotte est intéressante parce qu'elle met en cause la question de la régionalisation. Le dauphin a dit regretter la démission de M. Marcotte et s'est contenté de féliciter ceux qui demeurent en place et persistent à travailler à l'évolution de la cause des sports au Québec.

De la régionalisation à l'internationalisation

Toujours cette semaine, Lord Killanin, président du comité international olympique, terminait une visite de quelques jours à Montréal. Lundi, lors d'une conférence de presse, il faisait part avec bonhomie de ses premières impressions sur l'organisation des Jeux de Montréal. C'est ici qu'il devait apprendre la décision du Colorado de refuser le financement public des Jeux d'hiver de Denver. Les quotidiens ont souligné les quelques problèmes qui sont encore l'objet de discussions à Montréal. Un seul toutefois, La Presse, a souligné l'absence durant toute cette semaine de l'agent de liaison du gouvernement du Québec auprès du Comité organisateur des jeux olympiques de Montréal, M. Gilles Houde.

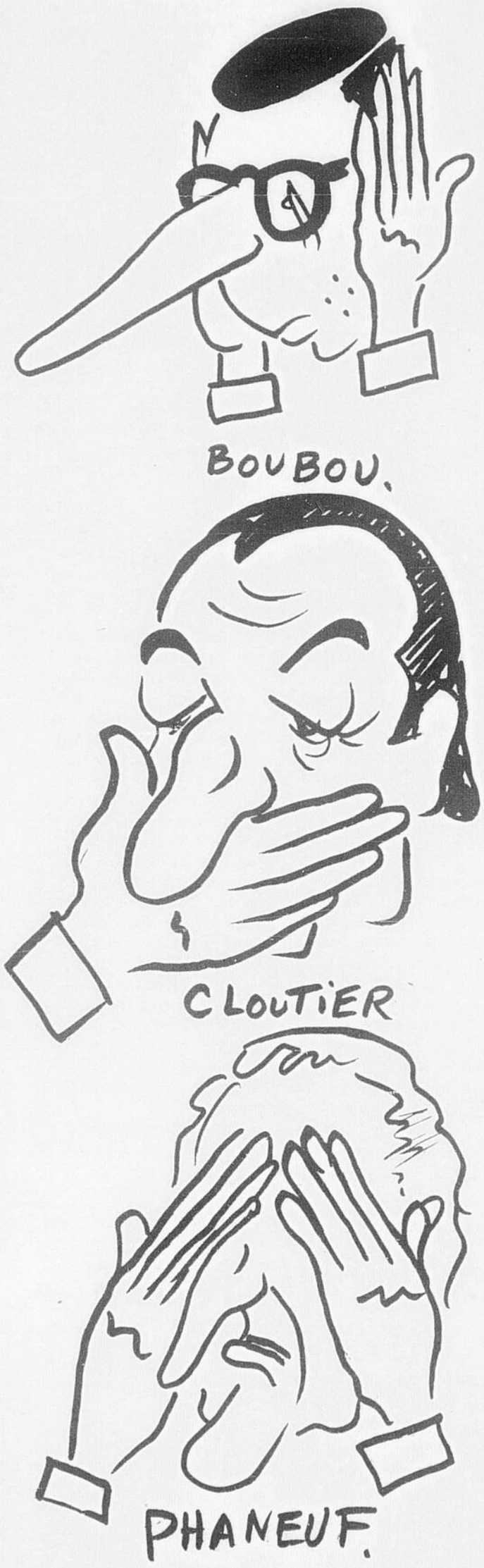
Ce dernier s'est contenté de dire au journaliste Guy Pinard: "Je n'y étais pas pour la bonne raison que je n'avais pas été invité". Pour sa part, le diplomate autorisé par Ottawa à présider le COJO, Son Excellence M. Roger Rousseau a dit connaître M. Houde de nom, mais ne pas savoir qu'il était agent du gouvernement auprès du COJO. Pour M. Rousseau, les deux interlocuteurs valables du gouvernement pour le COJO sont M. Paul Desrochers et l'adjoint parlementaire au ministre de l'Education, responsable du haut commissariat, M. Paul Phaneuf.

M. Paul Phaneuf, pour ceux qui l'ignorent, est actuellement le député de Vaudreuil-Soulanges à l'Assemblée nationale du Québec. C'est l'homme des "réalisations". Jusqu'ici, il a assisté aux Jeux de Munich, a fait un voyage en Espagne, a laissé le budget du haut commissariat en déficit de un million de dollars pour la présente année, a fait monter à $2 millions la somme laissée à la discrétion de MM. les députés pour remettre dans leurs comtés aux diverses associations méritantes de jeunesse, de loisir et de sport. L'an dernier, chaque député disposait pour son comté de quelques milliers de dollars. Cette année, il pourra en donner deux fois plus. L'an dernier, le huitième du budget du haut commissariat était intelligemment dépensé de cette façon. Cette année, ce sera sans doute le quart qui sera ainsi remis aux députés.

C'est le retour aux sources, le patronage à la petite semaine, avec une nuance toutefois. Les députés de l'opposition peuvent également dispenser la manne. Mais comme ils sont deux fois moins nombreux que ceux du gouvernement, M. Paul Desrochers n'a pas d'objection à formuler.

Mais revenons au député de Vaudreuil-Soulanges, celui que le sous-ministre associé, M. Yves Bélanger, se vantait de chloroformer. Depuis qu'il a succédé à Gilles Houde comme responsable du haut commissariat, il n'a rien vu, rien entendu, rien dit, si l'on excepte son intervention remarquée de mercredi dernier. Remarquée, parce qu'il devait laisser le ministre Cloutier répondre en Chambre. De là à conclure que ce monsieur a maintenant des ambitions, il n'y a qu'un pas. Ne laisse-t-il pas en effet le sous-ministre associé compléter le nettoyage du haut commissariat de ses éléments dynamiques en espérant devenir un jour celui qui recueille les fruits politiques du patient travail de son collègue Bélanger? M. Phaneuf a fait admettre à M. Bourassa qu'il était intéressé uniquement à Vaudreuil-Soulanges. Et dans Vaudreuil-Soulanges, ce qui l'intéresse à part le notaire Poirier et le bateau à voile, c'est d'être élu une deuxième fois, à cause de la pension.

Et comme il est plus facile de faire réélire un ministre qu'un simple député, la question se pose. A quand la nomination de Paul Phaneuf comme ministre de l'Education physique?



Un appel à tous

Pour votre information, messieurs les députés des trois partis d'opposition à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Education tient à votre disposition un document intitulé "Mémoire-Organisation concernant les structures du haut commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports".

Il s'agit d'une enquête conduite par le service d'organisation et méthodes du ministère de l'Education à la demande du sous-ministre Yves Martin. Cette enquête a été faite en juillet dernier.

Si vous demandez le dépôt de ce document, vous y apprendrez pourquoi rien ne va plus au haut commissariat. Assurez-vous toutefois que le document déposé contienne plus que l'introduction et le relevé de l'état actuel, ce qui ne fait que 102 pages sur papier ministre. Les parties intéressantes sont Etude et critique de l'état actuel (une vingtaine de pages) et Diagnostic (4 pages).

Le document est un peu technique, mais avec l'aide de vos équipes de recherchistes, vous serez en mesure de mettre le doigt sur le bobo. Votre imagination aidant vous pourrez peut-être aider le bon ministre Cloutier à trouver des solutions à son problème.

Le développement régional s'arrête à Cap-Saint-Ignace

Le service du développement régional annonçait au début de l'été un "programme d'assistance financière visant à favoriser l'engagement par les municipalités d'un responsable permanent de la gestion et de l'animation des loisirs."

M. Claude Despatie, directeur de ce service, se voyait cette semaine dans la triste obligation de faire savoir à plusieurs municipalités que le budget du haut commissariat ne lui permettait pas de leur faire profiter de ce programme.

Suit une liste partielle des municipalités qui ne recevront pas l'aide du gouvernement en vertu de ce programme. La ville natale de M. Yves Bélanger, sous-ministre associé au ministère de l'Education, qui occupe de par sa propre volonté le poste de directeur général du haut commissariat, n'est pas du nombre. En effet quelqu'un a vu à ce que Cap-Saint-Ignace reçoive ce qui n'est pas accordé à East-Angus, Saint-Pamphile, Lac-Etchemin, Coaticook, Laprairie, Beauceville-Est, Saint-David-de-Falardeau, Saint-Félicien, Saint-François, Les Escoumains, Notre-Dame-des-Prairies, Saint-Bruno, Baie-Saint-Paul, Sainte-Marie-de-Beauce, Beaupré, Saint-Damien, Saint-Jean-Port-Joli, L'Islet-sur-Mer, Mascouche, Chandler, Gaspé, Crabtree, Terrebonne, Saint-Raymond, Sainte-Adèle, L'Islet, Tourville, etc. etc.